



WWW.CC.LU

RAPPORT ANNUEL

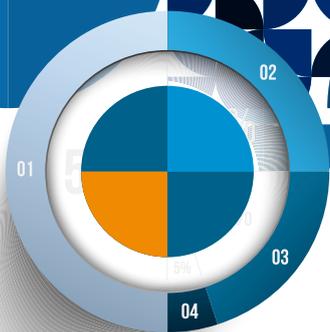
CHAMBRE DE COMMERCE
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

2016



175 e 1841-2016
anniversaire

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE



L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES 2016

Chiffres 2015 entre parenthèses

245 (206) avis émis sur des projets de loi et de règlements grand-ducaux

2.322 demandes traitées par courrier électronique par la House of Entrepreneurship - One-Stop Shop, entre octobre et décembre 2016

1.066 clients conseillés sur place au One-Stop Shop entre octobre et décembre 2016

15.193 (17.646) certificats d'origine délivrés

13 (19) missions économiques, visites d'Etat et bourses de contact internationales

24 (19) visites accompagnées et stands collectifs à des foires internationales

251 (76) entreprises luxembourgeoises ont participé aux missions économiques

36 (57) journées d'opportunités d'affaires

34.500 (34.000) exemplaires du magazine « Merkur » diffusés tous les deux mois

18.588 (14.692) visiteurs uniques par mois sur www.cc.lu

8	ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2016
	<i>Entre croissance modérée et incertitudes persistantes</i>
14	LE SERVICE AUX PME - HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP
	<i>Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise et promouvoir l'esprit d'entreprendre</i>
28	AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES
	<i>Défendre les intérêts des ressortissants</i>
36	AFFAIRES ÉCONOMIQUES
	<i>Au service d'une économie soutenable</i>
48	FORMATION
	<i>Mieux répondre aux besoins en qualification d'un marché compétitif</i>
60	AFFAIRES INTERNATIONALES
	<i>Promouvoir le développement des entreprises luxembourgeoises à l'étranger</i>
88	COMMUNICATION
	<i>Informier et convaincre</i>

LE MOT DU PRÉSIDENT



Pour la Chambre de Commerce, 2016 fut une année exceptionnellement marquante.

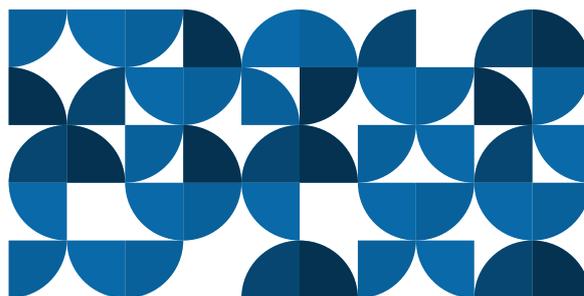
Le 30 septembre dernier notre chambre professionnelle a eu le rare privilège de fêter son 175^e anniversaire. Sa création remonte au 1er octobre 1841, deux ans seulement après l'indépendance du Grand-Duché de Luxembourg et s'inscrit dans un contexte économique des plus mouvementés. Le Roi Grand-Duc Guillaume II, qui vient tout juste d'accéder au trône, se trouve confronté à un choix tout à fait stratégique pour l'avenir politique et économique du pays. Doit-il rejoindre l'union douanière allemande (Zollverein) ou faut-il plutôt négocier un arrangement avec la Belgique tout en recherchant une union économique avec les Pays-Bas? La question divise le pays et sera l'épreuve du feu pour les 21 industriels, commerçants et banquiers qui constituent la toute jeune Chambre de Commerce, appelée à conseiller le jeune prince. A l'époque, le premier Président de la Chambre de Commerce, Ferdinand Pescatore, se positionne clairement en faveur d'une adhésion au Zollverein. Après de nombreuses consultations et de longues tergiversations, Guillaume II se rallie finalement à son avis et le Luxembourg choisit de rejoindre le Zollverein. Ce sera pour le pays le premier chapitre d'un long feuilleton d'ouverture et de développement économique.

Cet épisode marquant du début de l'histoire de la Chambre de Commerce est tout à fait caractéristique de l'importance de notre institution dans le façonnement et le développement économique du pays. Il montre non seulement à quel point la première des chambres professionnelles est - depuis ses tout débuts - intimement liée aux choix stratégiques en matière de développement économique du pays, mais il montre également à quel point il est important pour le gouvernement en place de disposer d'un interlocuteur représentatif des forces vives de l'économie luxembourgeoise. Un interlocuteur qui peut se prévaloir d'une vraie représentativité et qui peut - au-delà de toutes les positions sectorielles ou partisans - se prononcer pour l'intérêt général des entreprises et de l'économie toute entière.

Depuis 1841, la Chambre de Commerce n'a jamais failli à sa mission d'articuler et de défendre les intérêts de ceux qui contribuent tous les jours à la création de richesse dans notre pays, les entreprises et les hommes et femmes qui les dirigent et les font prospérer. Elle accomplit cette mission avec d'autant plus de ferveur que la pression concurrentielle s'est sévèrement accentuée dans un monde globalisé et fortement interconnecté. C'est pour cette raison que la Chambre de Commerce continue à intensifier sa collaboration avec le Gouvernement, les organisations professionnelles et les partenaires institutionnels pour créer les conditions nécessaires à l'innovation, au développement durable et à la réussite des entreprises.

En 2016, cette collaboration s'est traduite par la concrétisation de projets de toute première importance pour le développement futur du Luxembourg. A titre d'exemple, il convient de citer la réalisation, avec le Ministère de l'Economie et avec le soutien de IMS Luxembourg, de l'étude stratégique et du plan d'action Troisième Révolution Industrielle, qui constitue une réponse nationale concertée aux défis posés par les nouvelles mégatendances dans le domaine de la communication, de l'énergie et de la mobilité. Un autre bel exemple de collaboration intelligente est l'accord signé en début d'année en matière de promotion et de prospection économique avec le lancement de «Luxembourg for Business and Innovation» et l'instauration du nouveau «Trade and Investment Board», qui modernisent la promotion économique du pays en la centrant sur les besoins des entreprises luxembourgeoises.

On pourrait encore mentionner Luxexpo - The Box dont l'Etat est propriétaire des locaux mais où la Chambre de Commerce avec la Ville de Luxembourg et d'autres partenaires sont en charge de l'animation et de la gestion et qui est engagé dans un grand programme de modernisation, transformant l'ancien concept des foires commerciales en un espace multifonctionnel permettant d'organiser, sur le plateau du Kirchberg, des événements majeurs, congrès, expositions et manifestations.



Je citerai en dernier lieu le lancement le 30 septembre 2016 - dans le cadre des festivités de notre 175^e anniversaire - de la «House of Entrepreneurship», le one-stop-shop en matière de création, de développement et de transmission d'entreprise. Ce nouvel espace d'accueil, de conseil et d'assistance constitue un énorme progrès en matière de simplification administrative et répond à une demande concrète, puisqu'il a permis de servir dans les 4 premiers mois de l'année en cours déjà autant de clients que notre ancien Espace Entreprises sur une année entière.

En préparant d'ores et déjà, avec le concours du Gouvernement et de la Ville de Luxembourg, le lancement d'un nouvel incubateur, la Chambre de Commerce continue à préparer l'avenir et à créer les conditions pour un environnement favorable au développement des entreprises du Luxembourg.

Parfaitement consciente que les défis qui attendent notre pays sont encore nombreux, nous continuerons à engager toutes nos ressources à préparer les entreprises à affronter l'avenir en toute sérénité. La Chambre de Commerce ne sera pas seule sur ce chemin puisqu'elle proposera et élaborera ses solutions en étroite concertation et collaboration avec tous les acteurs de l'économie : les entreprises, le gouvernement, les autres chambres professionnelles, les fédérations et organisations professionnelles et tous les partenaires institutionnels et privés.

Toutes nos entreprises affiliées qui représentent ensemble 80% du PIB luxembourgeois, 75% de l'emploi et encore plus des exportations de biens et services, doivent savoir que la Chambre de Commerce est toujours à leurs côtés tant au Luxembourg que sur les marchés étrangers pour les soutenir afin qu'elles puissent se développer, s'épanouir et trouver dans notre pays un cadre propice pour réussir.

Je souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes, présidents, directeurs, membres élus, collaborateurs et partenaires, qui par leur engagement, leur dévouement, leur courage et leurs idées ont contribué à écrire la belle «success story» que constituent les 175 premières années de la Chambre de Commerce. Le plus récent chapitre de cette histoire est résumé dans le présent rapport d'activités, qui donne au lecteur un aperçu global des nombreuses et diverses missions dont la Chambre de Commerce s'est acquittée en 2016.

Michel Wurth
Président
Chambre de Commerce



LA CHAMBRE DE COMMERCE FÊTE SES 175 ANS

1841 - 2016



En date du 30 septembre 2016, la Chambre de Commerce a célébré dans les salons de Luxexpo au Kirchberg son 175^e anniversaire.

Près de 900 personnes du monde politique et économique ont pu vivre des moments mémorables et hauts en couleur. L'institution a rappelé l'importance de son rôle et de ses missions pour un pays comme le Luxembourg. Depuis ses débuts, la Chambre de Commerce est intimement liée aux choix stratégiques en matière de développement économique du pays et il est important pour le Gouvernement en place de disposer d'un interlocuteur représentatif des forces vives de l'économie du pays. Un interlocuteur qui peut se prévaloir d'une vraie représentativité et qui peut - au-delà de toutes les positions sectorielles ou partisanses - se prononcer dans l'intérêt économique général des entreprises et de l'économie toute entière. Aujourd'hui, la Chambre de Commerce est le porte-parole attiré de quelque 90.000 entreprises représentant pas moins de 75% du total de l'emploi salarié, 80% du PIB et encore davantage en matière d'exportations et de services.



Chefs d'entreprises, dirigeants d'institutions et personnalités politique ont pris place dans les 1.800 m² que compte la salle de Luxexpo où étaient installés écrans géants, scène et moquette bleue aux couleurs de l'institution, pour l'événement organisé par le service Communication et médias de la Chambre de Commerce, avec l'appui de l'agence Shine a light. L'hymne de la maison grand-ducale a fait lever le parterre d'invités pour accueillir le couple héritier, la Grande duchesse (le Grand-Duc ayant dû se rendre aux obsèques de Shimon Peres) et les Premier et Vice-Premier ministres qui ont pris place au premier rang.

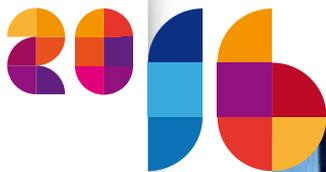


Eugénie Anselin et Claude Frisoni ont assuré avec charme et brio la présentation de la soirée.

L'intervention de l'invité d'honneur, le docteur Bertrand Piccard, a été l'un des points forts de la soirée. Le scientifique et aventurier suisse, devenu célèbre après avoir réalisé

le premier tour du monde à bord de son avion solaire, Solar Impulse, voit en la réussite de son projet qu'il a mené à bien entre mars 2015 et juillet 2016, une impulsion pour faire naître des vocations dans le but de développer des technologies durables.





▶ Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, a annoncé l'ouverture de la House of Entrepreneurship, dernière création de la Chambre de Commerce qui poursuit sa marche en avant pour l'intérêt de ses ressortissants, en présence de la Grande-Duchesse Maria Teresa,

accompagnée du couple grand-ducal héritier, le docteur Bertrand Piccard, Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, les ministres Xavier Bettel et Etienne Schneider et Mars Di Bartolomeo, Président de la Chambre des députés.



▶ La soirée s'est clôturée par un cocktail dînatoire et les animations ont rencontré un grand succès.



▶ Carlo Thelen, entouré de plusieurs membres du Comité de Direction et de Nita Georg, secrétaire de Direction ; (de g. à dr.) Anne-Marie Loesch, responsable Stratégie et Coordination ; Anne-Sophie Theissen, directrice Avis et Affaires juridiques ; Patrick Ernzer, directeur Communication et Médias ;

Marc Wagener, directeur Affaires Économiques ; Steve Breier, directeur Administratif et Financier, a découpé le gâteau des 175 ans de la Chambre de Commerce.



▶ L'animation musicale de la soirée a été assurée par un trio de jazz.

Souhaitant marquer de façon originale les 175 ans de la Chambre de Commerce, l'ambassade du Royaume des Pays-Bas au Grand-Duché de Luxembourg a fait livrer 175 roses à la Chambre de Commerce. Romaine Hirschler, assistante de direction, Anne Jung, conseillère Communication & Médias et Patrick Ernzer, directeur Communication & Médias (de g. à dr.) ont réceptionné les fleurs.



L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE GOUVERNANCE



Suite aux élections, les membres élus de la Chambre de Commerce ont été désignés pour un mandat de 5 ans lors de l'Assemblée Plénière constituante du 22 avril 2014.

L'Assemblée Plénière est l'organe de décision suprême de la Chambre de Commerce et représente l'ensemble des plus de 50.000 entreprises membres. Elle fixe l'organisation interne de la plus grande organisation professionnelle du pays, approuve son budget et détermine les grandes orientations stratégiques de son action.

La composition de l'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce reflète l'ensemble des secteurs économiques luxembourgeois (hormis l'artisanat et le secteur agricole). Les 6 groupes électoraux représentés comptent au total 25 membres élus.



L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

En application du règlement grand-ducal du 21 juillet 2012 portant règlement de l'organisation des élections et de la procédure électorale pour la Chambre de Commerce, ont été proclamés élus pour une période de 5 ans en tant que membres effectifs (situation au 8 mai 2017) :

GRUPE 1 - COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS COMMERCIALES NON SPÉCIALEMENT DÉNOMMÉES (8 SIÈGES)

- M. DECKER Marc, commerçant, Esch-Alzette ;
- M. ERNSTER Fernand, commerçant, Luxembourg ;
- M. GOERES Robert, commerçant, Heispelt ;
- M. RODENBOURG Michel, commerçant, Luxembourg ;
- M. SALES Jos, associé-gérant, Hautcharage ;
- M. SCHONCKERT Laurent, dirigeant, Luxembourg ;
- M. WALTÉ Bob, dirigeant, Waldbredimus ;
- Mme WELTER Marianne, dirigeante, Luxembourg.

GRUPE 2 - SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (1 SIÈGE)

- M. FABER Robert, expert-comptable, Heisdorf.

GRUPE 3 - INDUSTRIE, PMI ET PME (8 SIÈGES)

- M. DELÉ François, directeur des opérations, Ehlange ;
- M. DENNEWALD Robert, ingénieur, Strassen ;
- Mme FONTAINE Betty, directeur général, Wiltz (remplace M. Nick Alex, vice-président, Rédange, France) ;
- M. LANNERS Jacques, ingénieur, Steinsel ;
- Mme ROOS Evie, CHRO, Sandweiler ;
- M. THIRY Christian, industriel, Mondorf-les-Bains ;
- M. WAGENER Frank, C.A.F. Officer, Reckange-sur Mess ;
- M. WURTH Michel, membre du Conseil d'Administration, Sandweiler.

GRUPE 4 - BANQUES, CAISSES RURALES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (5 SIÈGES)

- **M. AHLBORN Pierre**, banquier, Mersch ;
- **M. AMATO Massimo**, banquier, Luxembourg ;
- **M. HOFFMANN Guy**, banquier, Pontpierre ;
- **M. SCHARFE Robert**, Président du Comité de direction, Niederanven (remplace M. Verbeken Luc, banquier, Bruxelles) ;
- **M. THILL Carlo**, banquier, Leudelange.

GRUPE 5 – ASSURANCES (1 SIÈGE)

- **M. HENTGEN Pit**, administrateur-délégué, Roedgen.

GRUPE 6 - HÔTELLERIE, RESTAURATION ET CAFETIERS (2 SIÈGES)

- **M. KOEPP François**, hôtelier, Luxembourg ;
- **M. SCHINTGEN Jean-J.**, hôtelier, Hesperange.

L'Assemblée plénière peut déléguer certains de ses pouvoirs au président et au Bureau de la Chambre de Commerce, qui se compose du président, Michel Wurth et de quatre vice-présidents, à savoir Robert Dennewald, Fernand Ernster, Jean-J. Schintgen et Carlo Thill, élus par l'Assemblée Plénière.

LES COMMISSIONS

L'Assemblée Plénière a désigné, pour une durée de 5 ans, les commissions spécialisées suivantes :

COMMISSION DES COMPTES

Pierre Ahlborn (Président), Betty Fontaine, Evie Roos, Frank Wagener et Bob Walté

COMMISSION ECONOMIQUE

Laurent Schonckert (Président), Marc Decker, François Delé, Pit Hentgen, François Koepf et Jacques Lanners

COMMISSION «INTERNATIONAL»

Robert Dennewald (Président), Bob Faber, Robert Goeres, Jos Sales, Robert Scharfe, Christian Thiry et Frank Wagener

COMMISSION PME

Michel Rodenbourg (Président), Marc Decker, Robert Goeres, Guy Hoffmann, François Koepf, Jean-J. Schintgen et Marianne Welter

COMMISSION FORMATION

Fernand Ernster (Président), Robert Goeres, François Koepf, Jacques Lanners, Jean-J. Schintgen, Laurent Schonckert, Carlo Thill et Marianne Welter

COMMISSION LUXEXPO

Jos Sales (Président), Jacques Lanners, Michel Rodenbourg et Jean-J. Schintgen

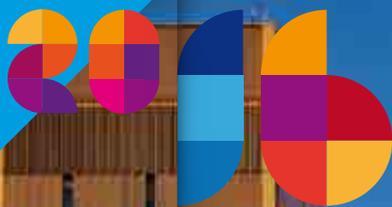
Ces commissions, présidées par un membre élu désigné par l'Assemblée Plénière, sont assistées par les services de la Chambre de Commerce. Elles font un rapport régulier de leurs activités lors de l'Assemblée Plénière.

COMITÉ DE DIRECTION



LE COMITÉ DE DIRECTION

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (au centre), entouré des membres du Comité de direction : Luc Henzig, directeur Formation ; Steve Breier, directeur Administratif et Financier ; Patrick Ernzer, directeur Communication et Médias ; Anne-Marie Loesch, secrétaire du Comité de direction, responsable stratégie et coordination ; Anne-Sophie Theissen, directrice Avis et Affaires juridiques ; Gérard Eischen, directeur Services aux PME et Marc Wagener, directeur Affaires Économiques (situation au 8 mai 2017, de gauche à droite)

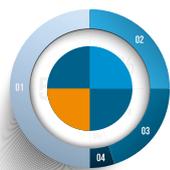


ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE EN 2016

ENTRE CROISSANCE MODÉRÉE
ET INCERTITUDES PERSISTANTES

MONDE : UNE CROISSANCE CONTRASTÉE

Les perspectives économiques de mars 2017 de l'OCDE indiquent que la croissance mondiale se situe autour de 3% entre 2011 et 2016. En 2017, elle s'établit à 3,3%. D'ici 2018, l'économie mondiale pourrait croître à un rythme légèrement supérieur, à savoir environ 3,6%¹.



En 2016, le commerce international s'est avéré très fragile. Un volume restreint des échanges, tout comme un faible niveau d'investissements à l'échelle mondiale peuvent avoir pour conséquence un ralentissement des gains de productivité, déjà faibles ces dernières années.

Selon la Commission européenne, le commerce mondial aurait cru de manière plus lente que le PIB en 2016, avant d'évoluer à nouveau à un rythme proche de la croissance du PIB en 2017².

Les facteurs qui expliquent le ralentissement du commerce mondial en 2016 comprennent notamment l'affaiblissement de la croissance des pays émergents, qui est surtout liée à la baisse du prix des matières premières, ainsi que le ralentissement du mouvement de fractionnement des chaînes de valeur des entreprises. Le rééquilibrage de la Chine, avec une demande intérieure qui explique une part plus importante de la croissance, contribue à la réduction des échanges. A cela s'ajoute que certains facteurs d'ordre politique ne sont pas favorables à l'évolution du commerce mondial. Une tendance à la « déglobalisation », par la remise en cause des accords multilatéraux ou interrégionaux, se manifeste à l'échelle internationale, notamment à travers des facteurs tels que le vote en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ou encore le résultat électoral aux Etats-Unis. Néanmoins, l'économie mondiale, actuellement en manque de souffle, ne peut se priver du moteur incontournable qu'est le commerce international. Toutefois, le « World Trade Outlook Indicator » (WTOI) de l'Organisation mondiale du commerce, qui fournit des informations sur la trajectoire du commerce international, prévoit une croissance du commerce mondial au premier trimestre 2017³.

S'agissant des Etats-Unis, l'activité économique, les dépenses des entreprises ainsi que les importations se sont accélérées en 2016. Le taux de croissance américain se situe à 1,6% pour 2016 et devrait s'établir à 2,3% pour 2017 et à 2,5% en 2018. Pour ce qui est du Japon, le Fonds monétaire international (FMI) retient une croissance de 1,0% pour 2016, de 1,2% en 2017 et de 0,6% en 2018⁴. La situation des pays émergents et des pays en développement reste contrastée. Du côté des pays émergents (BRICS), le PIB brésilien connaît une croissance négative de -3,6% en 2016 (0,2% en 2017 et 1,7% en 2018). La Russie, fortement touchée par la crise de 2008, connaît un recul de -0,2% en 2016, les perspectives étant légèrement plus positives (1,4% en 2017 et 2018). Reparti à la hausse, le rythme de croissance en Inde devrait s'établir à 6,8% en 2016 à 7,2% en 2017 et à 7,7% en 2018. La Chine, deuxième économie de la planète, ayant notamment ressenti les effets de la réduction de la demande mondiale, voit son taux de croissance s'établir à 6,7% en 2016, à 6,6% en 2017 et à 6,2% en 2018.

De manière générale, un redressement graduel devrait se manifester cette année, soutenu par une hausse probable des prix des matières premières et éventuellement des retombées positives sur l'activité, à court terme, de la stimulation budgétaire américaine annoncée. Ainsi, l'OCDE souligne que les changements qui seront apportés à la politique économique américaine, notamment sous forme de grande initiative budgétaire (dont les contours restent néanmoins à préciser), pourraient avoir des implications pour l'économie mondiale et augmenter la croissance mondiale de 0,3% en 2017⁵.

1 Perspectives économiques de l'OCDE.

2 Commission européenne, novembre 2016, Prévisions économiques de l'automne 2016 : une croissance modérée dans une période complexe.

3 World Trade Organization, World Trade Outlook Indicator, February 2017.

4 FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017.

5 Perspectives économiques de l'OCDE.

UNION EUROPÉENNE : UN RAFFERMISSEMENT DE L'ACTIVITÉ QUI PERDURERA ?

Dans ses prévisions économiques d'hiver 2017⁶, la Commission européenne estime que les économies de tous les États membres de l'Union européenne (UE) devraient croître modérément entre 2016 et 2018. Après une croissance de 1,7% en 2016, le PIB de la zone euro devrait croître de 1,6% en 2017, puis de 1,8% en 2018. De plus, la croissance du PIB dans l'ensemble de l'UE devrait atteindre 1,8% en 2017⁷. La consommation privée devrait demeurer le principal moteur de la croissance.

Il convient également de noter que l'emploi dans la zone euro progresse à un rythme plutôt encourageant. De plus, le chômage est en régression. Il devrait passer de 10,0% en 2016 à 9,6% en 2017, pour s'établir à 9,1% en 2018 ; soit le niveau le plus bas depuis 2009. L'ensemble de l'UE compte un taux de chômage de 8,5% en 2016 et 8,1% en 2017. De plus, l'inflation, plutôt faible en 2016 (0,2%), devrait passer à 1,7% en 2017 en zone euro et à 1,8% dans l'ensemble de l'Union européenne⁸.

La politique monétaire accommodante devrait se poursuivre pour favoriser l'investissement en maintenant des taux d'intérêt faibles. La Commission européenne estime que les déficits budgétaires devraient baisser dans la zone euro. Enfin, la croissance potentielle pourrait également être confortée par la mise en œuvre des projets financés dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe, le « Plan Juncker ».

L'Espagne affiche une croissance du PIB de 3,2% en 2016. Son taux d'activité tend à se redresser ; même si le taux de chômage reste encore élevé (19,6% en 2016), il affiche une tendance baissière pour les années à venir (17,7% en 2017 et 16% en 2018). La reprise se consolide également au Portugal, avec une croissance de 1,3% en 2016 et de 1,6% en 2017 et un recul du chômage (11,2% en 2016 et 10,1% en 2017). En Italie, de légers progrès sont visibles [la croissance du PIB passe de 0,7% en 2015 à 0,9% en 2016]⁹. Il semble que le rebond de la consommation intérieure et l'amélioration du solde commercial ont contribué à la reprise dans ces pays.

Du côté des pays voisins du Grand-Duché, les prévisions économiques de la Commission européenne pour l'année 2017 envisagent une croissance du PIB de 1,4% pour la France (1,2% en 2016) ; de 1,6% pour l'Allemagne (1,9% en 2016) et de 1,4% pour la Belgique (1,2% en 2016)¹⁰. Pour ce qui est de leur compétitivité internationale, le *Global Competitiveness Report* (GCR) 2016-2017 du *World Economic Forum* (WEF) a classé l'Allemagne à la 5^e place, la Belgique à la 17^e place et la France à la 21^e position parmi 138 pays évalués. Le rapport du WEF montre, qu'au niveau de leur compétitivité mondiale, la France a gagné une place (21^e) et la Belgique a gagné deux places (17^e) par rapport à l'enquête précédente. L'Allemagne a perdu un rang (5^e). Alors qu'elle a connu un faible recul au niveau des piliers de l'infrastructure et du cadre institutionnel, nombreux domaines de l'activité de l'économie tels que l'innovation restent fort compétitifs. Dans un contexte de taux d'intérêt faible et de chômage bas, la croissance économique allemande devrait continuer à rester solide¹¹.

A noter également que le PIB de l'Irlande, qui avait connu une croissance spectaculaire de 26,3% en 2015, devrait croître de 4,3% en 2016¹². Quant au Royaume-Uni, l'impact du « Brexit » sur la croissance future reste difficilement quantifiable. Une récente publication du STATEC¹³ met en évidence que la majorité des études menées au sujet de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne prévoient des conséquences économiques négatives, à la fois pour le Royaume-Uni et pour ses partenaires européens. Pourtant, outre la dépréciation de la livre sterling, qui peut par ailleurs avoir des effets positifs pour ses exportations, le Royaume-Uni n'a pas connu de bouleversements notables au niveau de son activité économique jusqu'à présent. Ceci se reflète aussi dans les plus récentes prévisions de la Commission européenne, qui prédisent un déclin du PIB britannique de 2% en 2016 à 1,5% en 2017¹⁴.

⁶ European Commission, *Winter 2017 Economic Forecast*.

⁷ *Idem*.

⁸ *Idem*.

⁹ *Economic forecast by country*.

¹⁰ *Idem*.

¹¹ OCDE, *Allemagne, Résumé des projections économiques, novembre 2016*.

¹² *Winter 2017 Economic Forecast, Ireland*.

¹³ STATEC, *Regard sur l'impact potentiel du Brexit*.

¹⁴ *Economic forecast by country*.

En général, il convient toutefois de souligner que les perspectives économiques sont enveloppées d'un fort degré d'incertitude. Ainsi, les défis économiques, politiques et institutionnels qui découleront progressivement du Brexit, des futures démarches de la « nouvelle » administration américaine, mais aussi des élections dans plusieurs États membres en 2017, sont susceptibles d'avoir un impact sur la confiance et l'investissement des entreprises et pourront dès lors engendrer des écarts entre les taux de croissance dans l'UE. 2017 sera sans doute une « année de grande tension »¹⁵ où l'Europe s'attèlera à préparer son « rétrécissement » ; ce qui ne doit pour autant pas conduire à l'éviction de priorités européennes pressantes comme l'approfondissement du marché unique, le libre-échange, ainsi que la définition du cadre commun des politiques d'avenir de la « Troisième révolution industrielle », à savoir l'énergie et le digital.

LUXEMBOURG : LES VOYANTS SONT-ILS TOUS AU VERT ?

L'économie luxembourgeoise a rebondi depuis la crise financière ; une dynamique qui devrait se poursuivre dans les années à venir¹⁶. La croissance économique du Luxembourg est estimée à 4,0% en 2016, à 3,7% en 2017 et à 3,5% en 2018, d'après les prévisions d'avril du FMI.

Il est estimé que la demande intérieure remplacera les exportations nettes comme principal relais de croissance. Grâce à la remontée des prix pétroliers au cours de l'année 2016, l'inflation devrait également rebondir en 2017 avec une croissance de 2% (0% en 2016)¹⁷. Toujours est-il que cette croissance demeure très largement le résultat d'agrégats quantitatifs en hausse, à rebours d'une croissance encore plus qualitative articulée autour de l'efficacité de ressources et de la productivité.

Le marché du travail se porte relativement bien au Luxembourg. Tous les secteurs apportent une contribution positive à la croissance de l'emploi, reflet de la croissance extensive, qui s'est accélérée pour atteindre 3,0% en 2016¹⁸. Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) est, depuis plusieurs années, l'un des plus dynamiques au Luxembourg. Le secteur des fonds d'investissement manifeste également des signes de croissance, profitant de l'expansion des marchés financiers mondiaux¹⁹. De plus, l'emploi industriel a progressé d'à peu près 1.300 personnes de janvier 2015 à octobre 2016²⁰. A noter également que le chômage continue de baisser, quoiqu'à un rythme légèrement plus lent qu'attendu. La création d'emploi bénéficie davantage aux travailleurs transfrontaliers qu'aux résidents, indique la Commission européenne. Le taux de chômage s'élève à 6,3% de la population active en décembre 2016²¹, contre 6,6% en décembre 2015. Malgré une création d'emplois qui devrait rester robuste au cours de l'année 2017, le taux de chômage devrait continuer à se replier de manière très marginale cette année. Bien que ces résultats soient plutôt positifs, la formation et l'adaptation aux besoins futurs sont des éléments essentiels qu'il faudra continuer à soutenir pendant les années à venir.

En outre, le STATEC prévoit une demande intérieure renforcée en 2017²². En effet, la récente réforme fiscale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017, devrait entraîner une augmentation du pouvoir d'achat des ménages. Le STATEC et la Banque Centrale du Luxembourg estiment néanmoins un impact budgétaire négatif allant respectivement de 0,7%²³ à 1,7%²⁴ du PIB.

Au niveau de sa compétitivité internationale, le Luxembourg maintient la même position qu'en 2015 à savoir un 20^e rang parmi 138 pays évalués cette année, selon le « Global Competitiveness Report 2016-2017 » (GCR) du « World Economic Forum » (WEF). Devancé par huit pays membres de l'UE, la relative stagnation compétitive luxembourgeoise de cette année indique que des défis et des inefficiences structurelles persistent. Une analyse de l'édition 2016-2017 révèle en effet plusieurs points faibles : des rangs insatisfaisants sont à déclarer au niveau des piliers ayant trait singulièrement à l'enseignement fondamental, à l'éducation post-primaire et à la formation continue. Avec des initiatives, comme le « Talent Check », la campagne de promotion de la formation

15 Fondation Idea, *Tableau de bord de l'économie n°13 - 2017*.

16 FMI, *Perspectives de l'économie mondiale, avril 2017*.

17 *Economic forecast by country*.

18 *European Commission, Country Report Luxembourg 2017*.

19 *European Commission, Country Report Luxembourg 2017*.

20 STATEC, *Conjoncture Flash de janvier 2017*.

21 STATEC, *Conjoncture Flash de janvier 2017*.

22 STATEC, *Conjoncture Flash de décembre 2016*.

23 STATEC, *Regards sur l'impact de la réforme fiscale en faveur des ménages, juillet 2016*.

24 *Le Quotidien*, « Réforme fiscale, pour la BCL, le compte n'y est pas ».

professionnelle «Win Win» ou encore l'Institut Supérieur de l'Economie-*Hochschule der Wirtschaft* créé en collaboration avec la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce cherche à remédier, de son côté, à ces faiblesses. Du côté des points forts, le Grand-Duché figure, encore cette année, dans le «top 10» du palmarès des pays les plus compétitifs pour ses piliers «traditionnels», tels que celui de l'efficacité des marchés des biens et des aptitudes technologiques. Le champion du classement GCR 2016-2017, la Suisse (1^{ère} pour la 8^e année consécutive) a misé sur des stratégies en termes d'innovation, ce qui lui a permis de devenir un écosystème des plus fertiles au monde. Suivant cet excellent exemple, le Luxembourg devrait s'investir davantage dans le domaine de l'innovation, afin d'améliorer son placement dans le Top 20 du GCR.

De surcroît, outre les défis évoqués en matière d'éducation et de formation, d'autres subsistent, comme la simplification administrative, le marché du travail et la forte augmentation des prix de l'immobilier. Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, le Luxembourg devra également s'efforcer d'atteindre ses objectifs en matière d'investissements consacrés à la recherche et au développement (R&D) et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre²⁵. A ceci s'ajoutent des incertitudes à l'échelle internationale, avec notamment la sortie du Royaume-Uni - 5^e pays partenaire du Luxembourg à l'exportation²⁶ - de l'Union européenne, qui ne restera sans doute pas sans conséquences économiques pour le Grand-Duché.

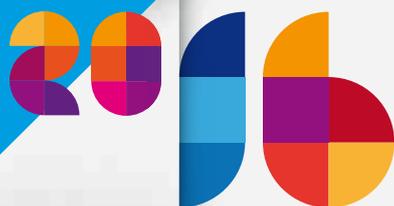
Alors qu'une croissance importante est anticipée pour l'année 2017, le Luxembourg devrait continuer à aller de l'avant avec la diversification de son économie notamment au niveau de la finance (FinTech), de l'audiovisuel, mais aussi de l'espace. C'est également dans ce contexte que s'inscrit le processus de la «Troisième Révolution Industrielle» (TIR), initiée en 2015 par le ministère de l'Économie et la Chambre de Commerce avec le soutien de l'IMS Luxembourg. La «TIR», modèle développé par l'économiste américain, Jeremy Rifkin, s'appuie sur le couplage des technologies de l'information, des énergies renouvelables et des réseaux de transport intelligents. Suite à un processus participatif avec plus de 300 acteurs socio-économiques du Luxembourg, l'étude stratégique intitulée «The Third Industrial Revolution Strategy» a été dévoilée en novembre 2016. Cette dernière vise à faciliter la transition luxembourgeoise vers un nouveau modèle économique pleinement interconnecté et durable, notamment en établissant des liens étroits entre les différents secteurs et les nouvelles technologies. Il s'agit dès lors d'implémenter la panoplie de mesures, projets et recommandations présentés dans l'étude. Même s'il s'agit d'un exercice ambitieux, le processus TIR pourrait permettre au Luxembourg de réaliser des pas en avant, de développer une série d'atouts nationaux et d'anticiper les grands défis et des mégatendances du futur. Tous les secteurs, entreprises et PME devraient être impliqués dans la réalisation concrète de la stratégie, afin de garantir la mise en œuvre optimale de ce nouveau modèle économique au Luxembourg. Ceci devrait non seulement amener à un développement qualitatif du pays à long terme, mais également faire du Luxembourg un précurseur d'idées innovantes au niveau mondial.



²⁵ European Commission, *Country Report Luxembourg 2017*.

²⁶ STATEC, *Regard sur l'impact potentiel du Brexit*.





LE SERVICE AUX PME - HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS ET REPRENEURS
D'ENTREPRISE ET PROMOUVOIR L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Le Service aux PME de la Chambre de Commerce – désormais représenté par son antenne, la House of Entrepreneurship qui remplace l'Espace Entreprises depuis octobre 2016 – a pour mission de défendre les intérêts des ressortissants de la Chambre de Commerce, en particulier de tous les créateurs et repreneurs d'entreprise souhaitant développer une activité commerciale, industrielle ou libérale au Grand-Duché de Luxembourg –, d'assister et de conseiller les porteurs de projet et dirigeants établis dans leurs différentes démarches entrepreneuriales, ainsi que de promouvoir l'esprit d'entreprendre tout en œuvrant à la simplification administrative et réglementaire.



Les moyens mis en œuvre à cet effet sont variés : interventions auprès des pouvoirs publics, campagnes de sensibilisation et d'information (conférences, manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux projets de création, développement et cession/reprise d'entreprises, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

Les activités d'assistance et de conseil aux entreprises prises en charge par les collaborateurs du One-Stop Shop de la House of Entrepreneurship s'articulent autour des services suivants :

- » support administratif via sa « cellule formalités »,
- » conseil et aiguillage personnalisés aux porteurs de projet de création, de développement ou de reprise d'entreprise via ses cellules « information et orientation des clients » et « conseil création et développement » et son réseau de partenaires sur site,
- » consolidation des soft skills et compétences managériales inhérentes aux entrepreneurs via les programmes Fit4entrepreneurship et BusinessMentoring (via respectivement le Service Formation de la Chambre de Commerce et nyuko),
- » soutien au repreneuriat via l'initiative BusinessExchange et la plateforme de cession-reprise Opportunet,
- » facilitation à l'accès au financement via l'octroi de cautionnements par la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants et la mise en relation avec des investisseurs via le Luxembourg Business Angel Network,
- » soutien aux entreprises en difficulté via le VaccinAntiCrise,
- » mise en relation entre entrepreneurs et acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial via son Entrepreneurs' Day,
- » organisations de missions pour les investisseurs et start-up étrangers via sa Soft Landing Structure.

LE ONE-STOP SHOP DE LA HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

UN GUICHET UNIQUE POUR FACILITER LES DÉMARCHES

La mission de conseil et d'assistance personnalisés est assurée par le One-Stop Shop (OSS) de la House of Entrepreneurship. L'OSS est un guichet unique qui accueille et informe les porteurs de projets à la recherche de réponses à des interrogations relevant de la gestion d'entreprise.

Les collaborateurs de l'OSS orientent et conseillent les demandeurs souhaitant concrétiser leur projet de création, de développement ou de reprise relevant du domaine commercial, industriel ou libéral, en vue de l'obtention de leur autorisation d'établissement, mais aussi les entreprises déjà établies, dans le cadre de diverses démarches administratives.

En tant que partenaire de premier ordre pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux, le One-Stop Shop, au nom de la Chambre de Commerce :

- » délivre des certificats d'origine,
- » procède à la légalisation de documents,
- » intervient dans la création de certificats numériques Luxtrust,
- » vend des carnets A.T.A. de passage en douane pour l'exportation temporaire.

Le One-Stop Shop agit aussi en tant que relais national de «GS1 belgilux», membre de l'organisation mondiale «Global Standards One». GS1 développe des standards globaux et uniformes pour l'identification, la détermination et l'échange d'informations dans plus de 100 pays. A échelle mondiale, plus de 2 millions d'entreprises actives dans 30 secteurs différents sont affiliées à GS1.

UNE « CELLULE CONSEIL » ÉLARGIE

Si le conseil et l'aiguillage en matière de création d'entreprise demeure le cœur de métier du One-Stop Shop, son offre de services en matière de conseil « à valeur ajoutée » s'est considérablement étoffée avec l'intégration de partenaires publics et privés sur sa plateforme ouverte, lui permettant aujourd'hui de couvrir le cycle de vie complet d'une entreprise.

Les services suivants sont notamment représentés, au travers de permanences hebdomadaires ou mensuelles :

- » L'ADEM (service employeurs : aides à la création d'entreprise, recrutement/formation de salariés...)
- » l'Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg - IPIL (protection de vos activités et de votre propriété intellectuelle)
- » Luxinnovation (financement de projet de R&D, soutien aux start-up innovantes...)
- » le Technoport (incubation de start-up high-tech – innovation de service et procédé)
- » nyuko (co-working, formations pour porteurs de projet, accélération de start-up...)
- » le 1535° (hébergement pour industries créatives)
- » la cellule de facilitation urbanisme et environnement – CFUE (projets d'aménagement, implantation sur zones commerciales/industrielles existantes...)
- » la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants – MCAC (cautionnement bancaire)
- » le Guichet « autorisations d'établissement » du Ministère de l'Économie (dépôt de dossiers et modifications d'autorisations existantes)
- » le Contact Entreprise de la Chambre des Métiers (conseil en création/reprise pour les professions artisanales)

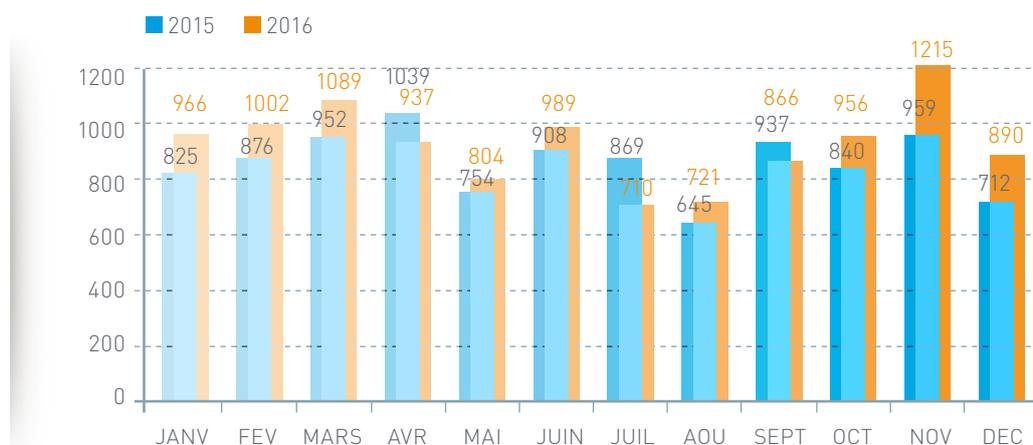
Les conseillers du One-Stop Shop apportent quant à eux leur aide dans les domaines suivants :

- » la création d'entreprise,
- » les aides à l'investissement et financements publics,
- » le développement et la transmission d'entreprises,
- » le droit du travail individuel, droit des assurances sociales, droit de la concurrence, droit des sociétés et du commerce, ainsi que la fiscalité directe et indirecte.

L'OSS participe également aux efforts de simplification administrative entrepris par le Gouvernement depuis 2013, au travers de la mise en place du dépôt dématérialisé des demandes en autorisation via Guichet.lu, ainsi que via l'intégration du Guichet physique du Ministère de l'Économie en charge des autorisations d'établissement au sein de la HoE, permettant un suivi plus efficace des dossiers introduits.

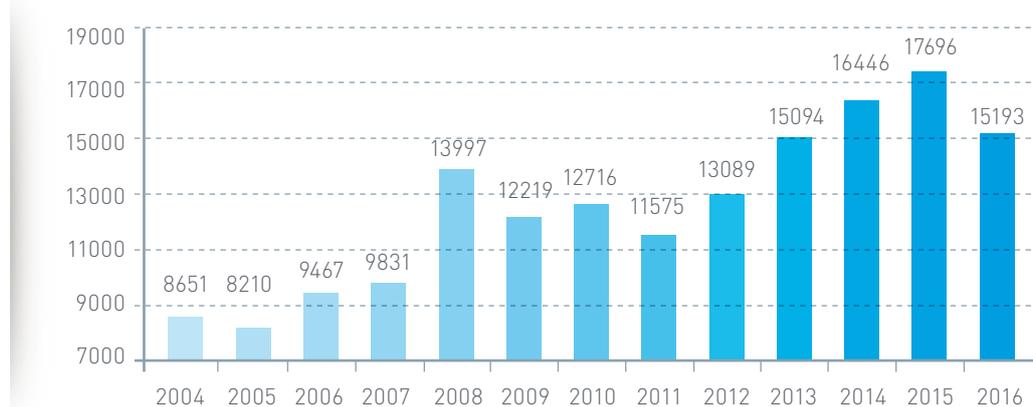
Depuis le lancement de la House of Entrepreneurship en octobre 2016, les collaborateurs du One-Stop Shop ont, **en l'espace de 3 mois**, conseillé **1 066** clients en présentiel, traité **2 322** courriels et **3 152** appels téléphoniques concernant des demandes émanant de porteurs de projets ou d'entrepreneurs établis.

Nombre de demandes traitées par e-mail par l'Espace Entreprises* en 2015-2016

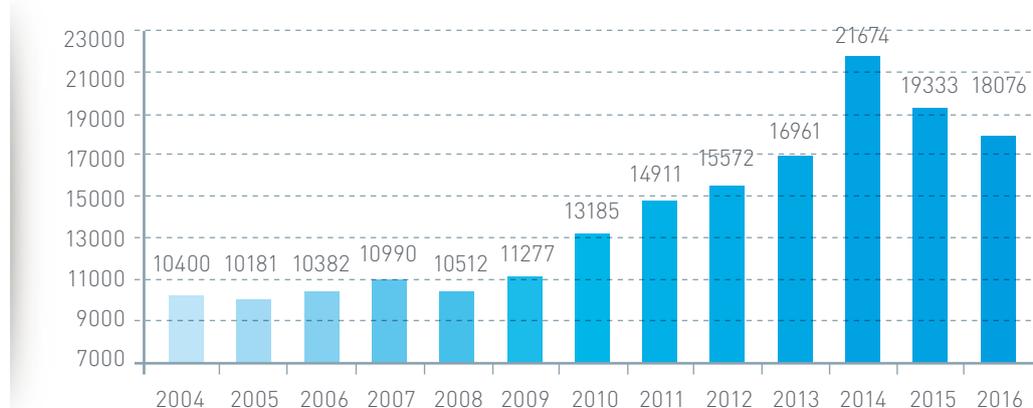


En 2016, le service a émis 15 193 certificats d'origine, a procédé à 18 076 légalisations, a pris en charge 158 carnets A.T.A. en matière d'exportation temporaire et délivré 1 680 certificats numériques Luxtrust.

Nombre de certificats d'origine émis par l'Espace Entreprises* depuis 2004

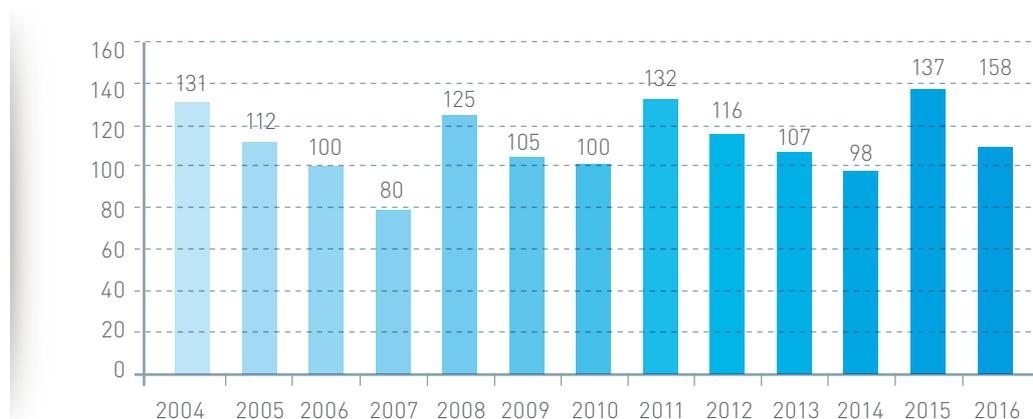


Nombre de légalisations effectuées par l'Espace Entreprises* depuis 2004

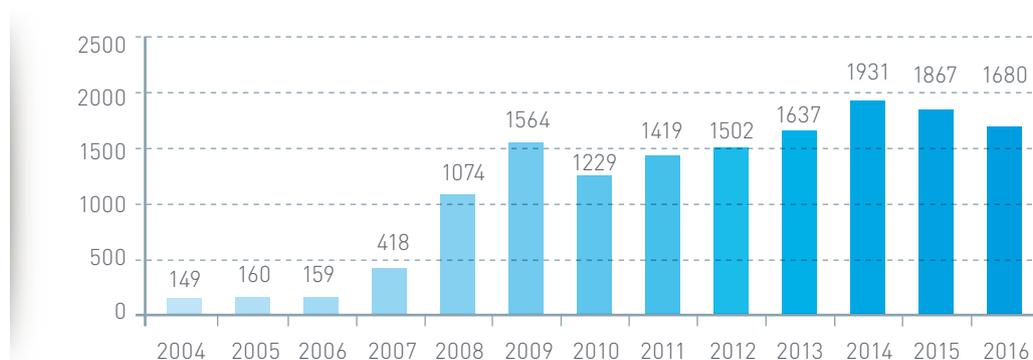


* Depuis octobre 2016, les activités de l'Espace Entreprises ont été reprises par la House of Entrepreneurship - One-Stop Shop.

Nombre de carnets ATA émis par l'Espace Entreprises* depuis 2004



Nombre de certificats et produits LuxTrust émis par l'Espace Entreprises* depuis 2004



* Depuis octobre 2016, les activités de l'Espace Entreprises ont été reprises par la House of Entrepreneurship - One-Stop Shop.

INITIATIVES ET ACCOMPAGNEMENT



LES JOURNÉES CRÉATION, DÉVELOPPEMENT ET REPRISSE D'ENTREPRISES 2016

Depuis 2002, les Journées sont l'occasion pour les entrepreneurs et les porteurs de projets d'obtenir conseils et informations et de mettre en avant l'esprit d'entreprise au Luxembourg.

Cette 15^e édition co-organisée avec la Chambre des Métiers, a débuté le 08 novembre 2016 avec l'Entrepreneur's Day qui a réuni de nombreux participants dans les locaux de la Chambre des Métiers, ainsi que 36 exposants venus conseiller les visiteurs en matière de création, développement, transmission d'entreprise, financement, assurance, formation et innovation. Tout au long de la journée, 65 rendez-vous individuels et personnalisés ont été réalisés par les conseillers du One-Stop Shop.

Les manifestations phares organisées par la Chambre de Commerce ont été les suivantes :

- » 09/11/2014, conférence « L'aventure de la création d'entreprise », en collaboration avec BECI (230 participants),
- » 16/11/2014, conférence « La marque, un atout pour votre entreprise », en collaboration avec l'IPIL (95 participants),
- » 17/11/2014, workshop « Comment rédiger ses conditions générales », (22 participants),
- » 17/11/2014, workshop « Le recouvrement de créances », (15 participants).

LE PROGRAMME BUSINESSEXCHANGE

BusinessExchange est l'outil dédié au repeneuriat au sein de la Chambre de Commerce. Il s'articule autour d'une bourse d'entreprises et d'un service d'accompagnement personnalisé en matière de cession/reprise (recherche de profils de repeneurs/cédants et matching) respectant un haut degré de confidentialité.

JOURNÉES CRÉATION

9 NOVEMBRE 2016

La conférence « L'aventure de la création d'entreprise », organisée à la Chambre de Commerce a attiré pas moins de 200 personnes et suscité de nombreux échos positifs de la part des participants.



La plateforme web de cessions-reprises - www.opportunet.net - a été refondue et mise à jour en novembre 2015. La plateforme, opérationnelle depuis le 3^e trimestre 2012, est issue d'une collaboration entre les Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace et de Lorraine et la Chambre de Commerce du Luxembourg. Le portail est régulièrement alimenté en offres par les services de la House of Entrepreneurship.

Pour 2016, 77 entreprises et 155 repreneurs ont fait appel aux services du Business Exchange, soit une augmentation de 173% du nombre de dossiers par rapport à l'année 2015. En plus des rendez-vous de conseil personnalisés proposés, la HoT a également traité plus de 881 mails en rapport à la thématique de la transmission. Finalement, 101 mises en contact (matching personnalisé) ont pu être réalisées par les conseillers de l'Espace Entreprises au cours de cet exercice.

Un guide détaillé de la « transmission d'entreprise au Luxembourg » a également été élaboré avec la coopération active de la Fédération des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (FJD). Ce dernier est paru à l'automne 2015.

L'INITIATIVE VACCINANTICRISE

Le VaccinAntiCrise a été mis en place en juin 2009 avec un objectif double : permettre aux entrepreneurs en difficultés de se voir adjoindre un conseiller chevronné et pouvoir bénéficier de certains avantages financiers leur permettant d'honorer la facture du consultant.

L'idée est à présent de repositionner cette initiative en tenant compte notamment des avancées prévues par le projet de loi visant à moderniser le droit de la faillite pour en faire un centre de prévention qui œuvrerait dès la mise en place d'un projet entrepreneurial, avant même l'apparition des premières difficultés, afin d'éviter une prise de conscience trop tardive des problèmes.

LA MUTUALITÉ DE CAUTIONNEMENT ET D'AIDE AUX COMMERÇANTS (MCAC)

Les démarches de la société coopérative MCAC – lancée en 1969 par la Chambre de Commerce, la Confédération luxembourgeoise du Commerce (clc) et la Fédération Nationale des Hôteliers Restaurateurs et Cafetiers (Horesca), avec le soutien de l'ancien Ministère des Classes moyennes - s'inscrivent dans la promotion de l'esprit d'entreprise moyennant l'assistance pratique et financière à la création et au développement des entreprises.

L'objectif principal est de faciliter l'accès au financement bancaire des PME affiliées à la Chambre de Commerce en se portant garant pour les prêts d'investissement auprès des établissements de crédit agréés au Luxembourg, lorsque les garanties s'avèrent insuffisantes. L'obtention d'un crédit professionnel est souvent difficile car les acteurs financiers doivent de plus en plus tenir compte du risque spécifique véhiculé par le client individuel et, par conséquent, ils réclament plus de sécurité au demandeur de prêt. Les conditions et modalités de prêt sont fonction de la qualité des garanties offertes. Un cautionnement de la MCAC fournit ainsi à l'entrepreneur un outil important pour négocier les conditions de son financement bancaire.

Tout au long de l'année 2016, les responsables de la MCAC ont assisté et conseillé plus de 350 personnes en matière de création, de reprise et de financement d'entreprises. Sur 56 demandes de cautionnement reçues, le comité d'évaluation a approuvé 18 dossiers pour un montant total de 388.500 euros. Douze dossiers (dont 9 créations nouvelles) ont été finalement cautionnés, contre 16 dossiers (dont 10 créations nouvelles) pour 2015. La moitié des cautionnements accordés en 2016 concerne des projets du commerce traditionnel, 42% des projets de prestation de services et le solde de 8% en faveur de projets du secteur Horeca.

En juillet 2016, l'assemblée plénière de la Chambre de Commerce a décidé une augmentation substantielle des fonds propres de la MCAC, afin de permettre une diversification et extension de ses activités. Les procédures nouvelles de la MCAC devraient être opérationnelles pour le second trimestre 2017.

vaccinantricrise



LE LUXEMBOURG BUSINESS ANGEL NETWORK (LBAN)



Sous l'impulsion de la Chambre de Commerce, le réseau luxembourgeois de « Business Angels » a pu être revitalisé fin 2011 sous la forme d'une association sans but lucratif.

L'année 2012 a été fortement marquée par la mise en place d'outils et de procédures nécessaires au bon fonctionnement du réseau. Depuis, le réseau s'est donné l'objectif de professionnaliser le métier de Business Angel, en axant davantage son action sur la formation des investisseurs privés, avec la mise en place de plusieurs modules thématiques.

En 2016, LBAN a connu de nombreux faits marquants :

- » l'augmentation du nombre de « Business Angels » de 45 à 55 membres,
- » l'implication dans de nouveaux projets, majoritairement innovants avec les co-investissements de plusieurs membres dans des start-up,
- » l'organisation de 10 « Angels Café », soirées de rencontre et d'échanges pour les investisseurs du réseau,
- » l'organisation de l'évènement annuel LBAN en partenariat avec la BIL (1^{er} février 2016)
- » la participation à divers événements EBAN (European Business Angel Network) à Zagreb (nov. 2016) et Porto (mai 2016) avec animation de panels et key-note speech de LBAN
- » la participation au World Business Angel Forum à Istanbul (21-23 février 2016)
- » la mise en place d'une plate-forme intranet pour les membres (Squareboard)



FIT4ENTREPRENEURSHIP

En 2016, l'équipe du One-Stop Shop avait mis à profit son expertise dans le cadre de la réalisation du projet Fit4Entrepreneurship, sous la direction du Service Formation, ayant initialement participé aux réflexions conceptuelles en amont du développement du projet.

Fonctionnant selon l'approche d'un incubateur virtuel pour des entrepreneurs en devenir issus de l'ADEM, le programme se déroule en plusieurs étapes. Afin de pouvoir intégrer régulièrement des candidats, plusieurs sessions ont été organisées en 2016 et ce en langue française ou allemande et luxembourgeoise.

Le déroulé des sessions ainsi que le nombre de participants enregistrés à chaque étape du cycle 2016 sont repris ci-après :

- » 796 participants à des ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat dont 491 avaient marqué un intérêt pour le programme Fit4Entrepreneurship,
- » près de 150 participants à des d'entretiens experts sous forme de table tournante réalisés en vue de la sélection des personnes admises au programme Fit4Entrepreneurship,
- » 68 participants au programme composé de workshops d'approfondissement dédiés à la définition du profil entrepreneurial et 6 sessions de formation portant sur la modélisation d'une idée d'affaires et l'introduction à la théorie du business plan, l'accompagnement individuel de ces personnes ayant a été assuré en aval par des dirigeants d'entreprise.

Par ailleurs, les collaborateurs du One-Stop Shop ont animé les ateliers de sensibilisation à destination des futurs entrepreneurs au sein des locaux de l'ADEM et ont encadré une part importante des sessions de formation.

PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Le Service aux PME est également chargé d'une mission générale de « lobbying » en faveur des PME, à un niveau plus stratégique.

Il s'agit d'abord de déceler les besoins des ressortissants de la Chambre de Commerce d'après l'expérience terrain des entrepreneurs, et d'élaborer ensuite des propositions en vue d'améliorer l'environnement juridique et fiscal des petites et moyennes entreprises, afin d'accroître l'efficacité du soutien public qui leur est accordé. Le Service aux PME est ainsi notamment amené à intervenir dans la procédure législative, en émettant des avis sur divers projets de lois liés directement ou indirectement aux PME.

Dans le cadre de ses interventions dans la procédure législative, le Service aux PME a émis en 2016 18 avis, repris ci-après :

- 1) Projet de règlement grand-ducal relatif à la Marque nationale de la viande de porc et des produits transformés à base de la viande de porc Marque nationale. *(4637PEM)*
- 2) Projet de règlement grand-ducal relatif à la réception et l'immatriculation des véhicules routiers. - **Amendements gouvernementaux** - *(4296bisFMI)*
- 3) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. - **Amendements gouvernementaux** - *(4294bisFMI)*
- 4) Projet de règlement grand-ducal modifiant l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques. - **Amendements gouvernementaux** - *(4295bisFMI)*
- 5) Projet de règlement grand-ducal modifiant
 - l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques ;
 - le règlement grand-ducal du 17 juin 2003 relatif à l'identification des véhicules routiers, à leurs plaques d'immatriculation et aux modalités d'attribution de leurs numéros d'immatriculation. *(4582FMI)*
- 6) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à points. *(4583FMI)*



- 7) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques. *(4587FMI)*
- 8) Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 10 mai 2012 portant nouvelles nomenclature et classification des établissements classés. *(4585FMI/DAA)*
- 9) **Projet de loi**
 - a) concernant les taxes à percevoir sur les documents de notification des transferts de déchets nationaux et internationaux
 - b) abrogeant la loi modifiée du 24 novembre 1988 concernant les taxes à percevoir sur les demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert de déchets.

Projet de règlement grand-ducal

- a) relatif aux taxes à percevoir sur les documents de notification des transferts de déchets nationaux et internationaux
 - b) modifiant le règlement grand-ducal modifié du 7 décembre 2007 relatif à certaines modalités d'application du règlement (CE) N° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets
 - c) abrogeant le règlement grand-ducal du 19 novembre 2002 déterminant les taxes à percevoir lors de la présentation des demandes en obtention des formules prescrites pour le transfert national ou transfrontière de déchets. *(4593FMI)*
- 10) Projet de loi n°6755 concernant la mise à disposition sur le marché des équipements sous pression (Dir. 2014/68). - **Amendements parlementaires** - *(4351bisFMI)*
 - 11) Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux nécessaires à l'extension et à la modernisation de la station de traitement du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) et modifiant la loi modifiée du 31 juillet 1962 ayant pour objet le renforcement de l'alimentation en eau potable au Grand-Duché de Luxembourg à partir du réservoir d'Esch-sur-Sûre. - Amendements parlementaires
 - 12) Projet de règlement grand-ducal déterminant les modalités de fonctionnement du comité d'accompagnement permanent du projet d'extension et de modernisation de la station de traitement du SEBES. *(4531bisFMI)*
 - 13) Projet de loi sur les établissements d'hébergement et la classification officielle et abrogeant
 - la loi du 11 juillet 1957 portant réglementation du camping;
 - la loi modifiée du 17 juillet 1960 portant institution d'un statut de l'hôtellerie. *(4706FMI)*
 - 14) Acidification récolte 2016 *(4737BLU)*
 - 15) Marque Nationale *(4712BLU)*
 - 16) Classification hébergement *(4706BLU)*
 - 17) Transports matières enseignées *(4577BLU)*
 - 18) Transports Formation continue *(4578BLU)*
Lutte antitabac/avant-projet de loi *(4578BLU)*

Les collaborateurs du Service travaillent aussi en liaison étroite avec le Gouvernement, les associations professionnelles, les Fédérations et les groupes d'intérêt chargés de venir en aide aux PME, en vue de la mise en place de mesures visant l'allègement des contraintes administratives, réglementaires et fiscales au niveau local.

Parmi les actions de lobbying et de réseautage réalisées en 2016, on peut citer :

- » les interventions dans différentes commissions techniques (normes comptables, autorisations d'établissement, permis de séjours pour entrepreneurs hors UE (MAE), liquidation, immigration, commodo-incommodo et évaluation des demandes en obtention d'un label écologique...),
- » la mise en place de la House of Entrepreneurship et le pilotage de sa stratégie,
- » la représentation au sein des comités d'évaluation nyuko (parcours interrégionaux) et le coaching ponctuel de porteurs de projet (évaluation de business plans et concepts entrepreneuriaux),
- » la définition avec l'ULESS des services offerts aux entrepreneurs sociaux intéressés par la Société d'Impact Sociétal d'application en 2017,
- » la participation et la prise de parole lors de nombreux événements nationaux et internationaux (soirée HEC Alumni Paris, remise de prix 1,2,3 Go, jury HEC-ULg Master in Entrepreneurship...).

Les collaborateurs de l'OSS participent également activement à la promotion de l'esprit d'entreprendre au travers d'actions de sensibilisation récurrentes. L'objectif de ces interventions est de faire découvrir à l'ensemble des communautés éducative, associative et économique locales le monde de l'entrepreneuriat dans sa diversité (création d'entreprises, conception et gestion de projets, « profit » et « non profit ») et de toucher du doigt la notion d'esprit d'entreprendre.

En 2016, de nombreuses actions de sensibilisation et de « formation » ont ainsi été réalisées :

- » présentations régulières et workshops liés à l'entrepreneuriat dans les lycées dans le contexte du programme « Relation Ecoles-Entreprises », visites de lycées dans les locaux de la House of Entrepreneurship (lycée Aline Mayrisch, DayCare...) et soutien humain à l'initiative Jonk Entrepreneuren Luxembourg asbl,
- » workshops d'introduction à la création d'entreprise auprès des participants au séminaire FUSE, des étudiants de HEC Paris et du séminaire grand-régional annuel de l'IHK Trèves,
- » soutien aux nouveaux arrivants dans leurs démarches de démarrage d'entreprise via permanences lors Journées d'intégration OLAI,
- » soutien à l'entrepreneuriat au féminin, au travers de la réalisation d'une fiche d'information destinée aux femmes entrepreneurs, élaborée en collaboration avec la FFCEL notamment,
- » ateliers de sensibilisation à l'entrepreneuriat, en collaboration avec l'ADEM,
- » « Tuesday's Sessions » au sein de la HoE, tournant autour de l'actualité entrepreneuriale, à destination des collaborateurs et partenaires de l'OSS,
- » sessions de sensibilisation mensuelles « Comment créer mon entreprise au Luxembourg ? », au sein de la HoE,
- » atelier sur la modélisation d'un projet entrepreneurial encadré pour les élèves doctorants de l'Université de Luxembourg,
- » Formations au sein de la House of Training et de nyuko sur la structuration d'un projet entrepreneurial et sur le Business Plan
- » Encadrement d'ateliers dans le cadre d'un projet visant à professionnaliser les artistes et créatifs luxembourgeois soutenu par l'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.
- » [...]

TUESDAY'S SESSION

Action de sensibilisation et de « formation » autour de l'actualité entrepreneuriale, à destination des collaborateurs et partenaires de l'OSS.



PUBLICATIONS ET ÉTUDES



Par ailleurs, en 2016, le Service aux PME a été à l'origine de plusieurs contributions écrites (dossiers thématiques et articles). On citera notamment les dossiers suivants :

- » Merkur – édition de Mars/Avril 2016 : dossier transmission d'entreprises - « PME cherchent repreneurs ».
- » Aperçu : « Bon nombre d'entreprises luxembourgeoises sont des PME, souvent familiales. Elles emploient 70% des salariés du Luxembourg ; on leur doit la majorité des créations d'emplois depuis 2008. Beaucoup d'entre elles ont été fondées par un dirigeant approchant aujourd'hui l'âge de la retraite. Leur pérennité sera donc liée à leur capacité à trouver le repreneur adéquat pour assurer le développement de l'activité. »
- » Entreprises Magazine – édition de nov./déc. 2016 : dossier « L'esprit d'entreprise ».

Cette édition consacrée à l'entrepreneuriat en Grande-Région met l'accent sur les services clés de la House of Entrepreneurship, au travers notamment de témoignages d'entrepreneurs couplés à des informations pratiques sur la S.à.r.l simplifiée.

L'équipe du One-Stop Shop à également eu une implication active dans des études locales ou internationales :

- » participation à différents sondages et interviews dans le cadre de l'étude GEM (General Entrepreneurship Monitor),
- » participation aux groupes de travail et études d'Eurochambres sur l'entrepreneuriat et les PME,
- » participation à divers sondages européens sur l'entrepreneuriat et les mesures visant à le favoriser (accompagnement, financement...) transmis en interne ou via des partenaires.

CADASTRE DU COMMERCE



Chaque année, le Service aux PME effectue également la mise à jour du Cadastre du Commerce, fichier unique reprenant les données qualitatives, quantitatives et géographiques de chaque établissement commercial au Luxembourg.

Une étude de terrain a ainsi été poursuivie en août 2016. Un nombre total de 2.249 surfaces commerciales a été relevé fin 2016 (uniquement les ressortissants de la Chambre de Commerce ont été pris en compte), dont 442 disposant de minimum 400 m² de surface de vente.

NYUKO A.S.B.L.

Start-Up Nation Luxembourg



Partenariat public-privé créé en mars 2015 suite à la fusion de la structure d'accompagnement Business Initiative a.s.b.l. et de la plateforme de coworking « The Impactory », nyuko œuvre pour que le Luxembourg prenne sa place en tant que « Start-up Nation » sur l'échiquier mondial de la course à l'innovation.

S'adressant à tous les entrepreneurs indépendamment du stade d'avancement de leur projet/entreprise, les services nyuko visent aussi bien les start-up luxembourgeoises qu'étrangères souhaitant s'implanter au Grand-Duché.

nyuko est un accélérateur pour entrepreneurs : les programmes proposés sont courts et intenses et visent à mettre au défi et à propulser les entrepreneurs et leurs projets. Le programme comprend des formations, du coaching individuel, des opportunités de co-développement, et de nombreux autres avantages.

En plus des programmes d'accélération, nyuko travaille également sur deux autres axes : l'animation d'une large communauté d'entrepreneurs de tous bords et la promotion et l'évangélisation de la culture entrepreneuriale au Luxembourg et au-delà.

nyuko a hérité de ses prédécesseurs plusieurs programmes historiques qui sont toujours d'actualité : les programmes 1,2,3 Go, parcours interrégional à destination des entreprises innovantes, et 1,2,3 Go Social, programme dédié aux projets issus de l'Economie Sociale et Solidaire. Ils ont d'ailleurs été modernisés et optimisés. Le parcours 1,2,3 Go a primé 14 projets en 2016, un record ! L'initiative BusinessMentoring, programme de mentorat professionnel, a également été intégrée à l'offre de services et a permis la création de 24 binômes.

Mais nyuko ne s'est pas reposé sur ses acquis et a ajouté en 2016 plusieurs cordes à son arc : un service d'aide à la levée de fonds (plus de 4 millions d'euros levés en 2016), les programmes d'accélération (18 entreprises accompagnées à ce jour) ainsi que le Luxembourg Open Innovation Club (LOIC), club d'innovation ouverte pour mettre en relation les start-up avec des moyennes ou grandes entreprises (déjà 2 appels à projets à son actif).

nyuko

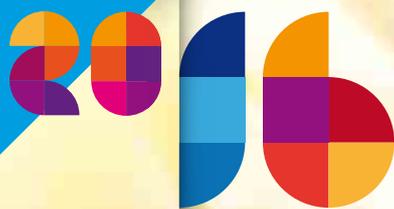
PIRATE SUMMIT 2016

8 JUIN 2016

nyuko a pris part à l'événement Pirate Summit 2016, la plus grande série de compétitions imaginée pour et par les start-up, qui a fait escale au Carré Rotondes, Luxembourg.







AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

DÉFENDRE
LES INTÉRÊTS DES RESSORTISSANTS

Pour l'ensemble des lois et règlements grand-ducaux et ministériels ayant trait aux professions ressortissant de la Chambre de Commerce, l'avis de cette dernière doit être demandé. La Chambre de Commerce donne également son avis sur le budget de l'État à soumettre aux délibérations et vote de la Chambre des députés et présente ses observations à cette dernière sur l'emploi des crédits du budget de l'État alloués pour les exercices écoulés dans l'intérêt du commerce, de l'industrie, des finances et des services et elle donne son avis sur les nouvelles allocations à proposer pour l'exercice suivant. La Chambre de Commerce peut se saisir elle-même pour formuler tout avis au Gouvernement sur des sujets relatifs à son objet ou ses missions. La Chambre de Commerce a le droit de faire des propositions au Gouvernement, que ce dernier doit examiner et soumettre à la Chambre des députés, lorsque leur objet entre dans son champ de compétence.



Dans ses avis, la Chambre de Commerce défend les intérêts de ses ressortissants, ainsi que les intérêts sectoriels à condition que ceux-ci ne soient pas préjudiciables à ceux de l'ensemble de ses ressortissants. Par ce biais, elle soumet aux autorités publiques ses points de vue et propositions concernant directement ou indirectement l'économie et la société luxembourgeoise, en général et les différents secteurs ou les entreprises, en particulier. Les avis sont rédigés par les différents services de la Chambre de Commerce et coordonnés par le service Avis et Affaires juridiques.

En 2016, la Chambre de Commerce a émis 245 avis sur des projets de loi ou de règlement grand-ducal, dont 151 ont été émis par le service Avis et Affaires Juridiques, certains en collaboration avec les Affaires Économiques (marqués d'un * ci-après)

Parmi les avis rendus en 2016 sur les projets de lois ou de règlements les plus importants, il y a lieu de citer :

➤ **05.01.16 Bail commercial.**

Projet de loi portant sur le bail commercial et modifiant certaines dispositions du Code Civil. *(4488SMI)*

➤ **22.01.16 Modernisation du droit des sociétés.**

Projet de loi portant modernisation de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. *(3208bisPMR)*

➤ **11.04.16 Réforme congé parental.**

Projet de loi portant réforme du congé parental et modifiant 1) le Code du travail ; 2) le Code de la sécurité sociale ; 3) la loi modifiée du 14 mars 1988 relative au congé d'accueil ; 4) la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ; 5) la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat ; 6) la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ; 7) la loi modifiée du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du travail. *(4589SBE/CCH)**

➤ **17.05.16 Violations droit de la concurrence - actions dommages et intérêts.**

Projet de loi relative à certaines règles régissant les actions en dommages et intérêts pour les violations du droit de la concurrence et modifiant la loi modifiée du 23 octobre 2011 relative à la concurrence. *(4609SMI)*

➤ **07.06.16 Révision de l'article 32, paragraphe 4 de la Constitution.**

Proposition de révision de l'article 32, paragraphe 4 de la Constitution. *(4607SBE)*

➤ **07.06.16 Audit-Réviseurs.**

Projet de loi relative à la profession de l'audit portant :

- » transposition de la directive 2014/56/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant la directive 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés ;
- » mise en œuvre du règlement (UE) n° 537/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relatif aux exigences spécifiques applicables au contrôle légal des comptes des entités d'intérêt public et abrogeant la décision 2005/909/CE de la Commission ;
- » modification de la loi modifiée du 13 juillet 2005 relative aux institutions de retraite professionnelle sous forme de sepcav et assep ;
- » modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ;
- » abrogation de la loi modifiée du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 9 juillet 2013 déterminant les conditions de qualification professionnelle des réviseurs d'entreprises en exécution de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit. *(4613PMR)*

➤ **14.06.16 Révision de l'article 32, paragraphe 3 de la Constitution.**

Proposition de révision de l'article 32, paragraphe 3 de la Constitution. *(4570SBE)*

➤ **14.06.16 Echange automatique d'informations.**

Projet de loi portant transposition de la directive (UE) 2015/2376 du Conseil du 8 décembre 2015 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal et portant modification de la loi modifiée du 29 mars 2013 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal. *(4615PMR)*

➤ **11.07.16 PL Nationalité luxembourgeoise.**

Projet de loi sur la nationalité luxembourgeoise et portant abrogation de: 1. la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise ; 2. la loi du 7 juin 1989 relative à la transposition des noms et prénoms des personnes qui acquièrent ou recouvrent la nationalité luxembourgeoise. *(4616SMI/WMR)*

➤ **22.07.16 Droit du travail - Détachement.**

Projet de loi portant

1. modification du Code du travail ;
2. modification de l'article 3 de la loi du 17 juin 1994 fixant les mesures en vue d'assurer le maintien de l'emploi, la stabilité des prix et la compétitivité des entreprises. *(4631SBE)*

➤ **05.08.16 Définition d'un cadre légal pour l'archivage.**

Projet de loi sur l'archivage.

Projet de règlement grand-ducal fixant les modalités d'établissement des tableaux de tri, de destruction d'archives, de versement et de transfert d'archives aux Archives nationales. Projet de règlement grand-ducal relatif à l'exercice du droit de surveillance des archives publiques par les Archives nationales. Projet de règlement grand-ducal relatif au fonctionnement interne du Conseil des archives. Projet de règlement grand-ducal sur la communication, la reproduction et la publication des archives. *(4566SBE)*

➤ **19.09.16 Luxembourg - Etats-Unis: Compétences fiscales.**

Projet de loi portant attribution de compétences fiscales spécifiques entre le Grand-Duché de Luxembourg et les États-Unis d'Amérique. *(4654PMR)*

➤ **21.09.16 Consommateurs - Crédits immobiliers.**

Projet de loi portant:

1. transposition de la directive 2014/17/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 février 2014 sur les contrats de crédit aux consommateurs relatifs aux biens immobiliers à usage résidentiel et modifiant les directives 2008/48/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) n°1093/2010 ; et
2. modification du Code de la consommation.

Projet de règlement grand-ducal portant modification de la partie réglementaire du Code de la consommation. *(4680SMI)*

➤ **22.09.16 Immigration: Saisonniers / transfert temporaire intragroupe.**

Projet de loi portant modification

1. de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration ;
2. de la loi modifiée du 28 mai 2009 concernant le Centre de rétention ;
3. de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi que certaines professions libérales. *(4630SBE)*

➤ **22.09.16 Projet de loi - Pratiques commerciales.**

Projet de loi sur les ventes en soldes et sur trottoir et la publicité trompeuse et comparative. *(4672SMI)*

➤ **11.10.16 Réforme fiscale 2017.**

Projet de loi portant mise en œuvre de la réforme fiscale 2017 et portant modification

- » de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune ;
- » de la loi modifiée du 1^{er} décembre 1936 concernant l'impôt commercial ;
- » de la loi modifiée du 24 décembre 1996 portant introduction d'une bonification d'impôt sur le revenu en cas d'embauchage de chômeurs ;
- » de la loi d'adaptation fiscale modifiée du 16 octobre 1934 («Steueranpassungs- gesetz») ;
- » de la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 («Abgabenordnung») ;

- » de la loi rectificative du 19 décembre 2014 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2015 ;
- » de la loi modifiée du 23 décembre 2005 portant introduction d'une retenue à la source libératoire sur certains intérêts produits par l'épargne mobilière ;
- » de la loi du 19 décembre 2008 ayant pour objet la coopération interadministrative et judiciaire et le renforcement des moyens de l'Administration des contributions directes, de l'Administration de l'enregistrement et des domaines, de l'Administration des douanes et accises et portant modification de
 - la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée ;
 - la loi générale des impôts (« Abgabenordnung ») ;
 - la loi modifiée du 17 avril 1964 portant réorganisation de l'Administration des contributions directes ;
 - la loi modifiée du 20 mars 1970 portant réorganisation de l'Administration de l'enregistrement et des domaines ;
 - la loi modifiée du 27 novembre 1933 concernant le recouvrement des contributions directes et des cotisations d'assurance sociale ;
- » de la loi du 30 juillet 1983 portant création d'une taxe sur le loto ;
- » de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée ;
- » du Code pénal ;
- » de la loi modifiée du 8 août 2000 sur l'entraide judiciaire internationale en matière pénale ;
- » de la loi du 27 août 1997 portant approbation du Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, signé à Strasbourg, le 17 mars 1978 ;
- » de la loi du ... 2016 concernant le soutien au développement durable ;
- » de la loi modifiée du 22 frimaire an VII organique de l'enregistrement ;
- » de la loi modifiée du 13 brumaire an VII organique du timbre ;
- » de la loi modifiée du 27 décembre 1817 sur le droit de succession ;
- » de la loi modifiée du 23 décembre 1913 concernant la révision de la législation qui régit les impôts dont le recouvrement est attribué à l'administration de l'enregistrement et des domaines ;
- » de la loi modifiée du 7 août 1920, portant majoration des droits d'enregistrement, de timbre, de succession, etc. ;
- » de la loi modifiée du 28 janvier 1948 tendant à assurer la juste et exacte perception des droits d'enregistrement et de succession ;
- » de la loi modifiée du 13 juin 1984 portant révision de certaines dispositions législatives régissant la perception des droits d'enregistrement, de succession et de timbre ;
- » de l'ordonnance royale grand-ducale du 23 septembre 1841 sur le timbre, l'enregistrement et les droits de succession ;
- » de la loi modifiée du 19 juin 2013 relative à l'identification des personnes physiques.

Projets de règlements grand-ducaux

- » modifiant le règlement grand-ducal modifié du 19 décembre 1969 concernant la fixation de la valeur locative de l'habitation faisant partie du domaine agricole ou forestier de l'exploitant agricole ou forestier ;
- » modifiant le règlement grand-ducal modifié du 12 juillet 1968 concernant la fixation de la valeur locative de l'habitation occupée en vertu du droit de propriété ou occupée à titre gratuit ou en vertu d'un droit de jouissance viager ou légal ;
- » portant modification du règlement grand-ducal modifié du 28 décembre 1990 portant exécution de l'article 104, alinéa 3 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » portant exécution de l'article 104, alinéa 3 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » portant exécution de l'article 123, alinéa 8 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » modifiant le règlement grand-ducal modifié du 19 décembre 2008 relatif à l'abattement forfaitaire pour frais de domesticité, frais d'aides et de soins en raison de l'état de dépendance ainsi que pour frais de garde d'enfants ;
- » modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 décembre 1988 portant exécution de l'article 133 de la loi du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu, tel que cet article a été modifié par la loi du 24 décembre 1988 ;
- » portant modification du règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 1974 relatif à la détermination de la retenue d'impôt sur les salaires et les pensions ;

- » portant publication des barèmes de la retenue d'impôt sur les salaires et précisant les modalités de la retenue d'impôt ;
- » portant publication des barèmes de la retenue d'impôt sur les pensions et précisant les modalités de la retenue d'impôt ;
- » portant modification du règlement grand-ducal modifié du 19 décembre 2008 réglant les modalités de la déduction des frais de déplacement et autres frais d'obtention, des dépenses spéciales, des charges extraordinaires, ainsi que de la bonification des crédits d'impôt ;
- » portant modification du règlement grand-ducal du 21 décembre 2012 portant exécution de l'article 143 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » portant modification du règlement grand-ducal du 26 mars 2014 portant exécution de l'article 145 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (décompte annuel) ;
- » portant exécution de l'article 154quater de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » portant exécution de l'article 154quinquies de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
- » portant modification du règlement grand-ducal modifié du 7 septembre 1987 concernant les paris relatifs aux épreuves sportives ;
- » fixant les modalités de l'abattement sur la contribution dépendance. *(4671PMR/BMU)**

➤ 12.10.16 Réforme assurance dépendance.

Projet de loi portant réforme de l'assurance dépendance et modifiant :

- 1) le Code de la sécurité sociale ;
- 2) la loi modifiée du 15 décembre 1993 déterminant le cadre du personnel des administrations, des services et juridictions de la sécurité sociale et
- 3) la loi du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat. *(4660BMU/SBE)**

➤ 20.10.16 Abus de marché.

Projet de loi relative aux abus de marché et portant :

- » 1. mise en œuvre du règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (règlement relatif aux abus de marché) et abrogeant la directive 2003/6/CE du Parlement européen et du Conseil et les directives 2003/124/CE, 2003/125/CE et 2004/72/CE de la Commission ;
- » 2. transposition de :
 - a) la directive 2014/57/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 relative aux sanctions pénales applicables aux abus de marché (directive relative aux abus de marché) ;
 - b) la directive d'exécution (UE) 2015/2392 de la Commission du 17 décembre 2015 relative au règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le signalement aux autorités compétentes des violations potentielles ou réelles dudit règlement ;
- » 3. modification de la loi modifiée du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence des émetteurs ; et
- » 4. abrogation de la loi modifiée du 9 mai 2006 relative aux abus de marché. *(4678GKA)*



➤ **21.10.16 Organisation du temps de travail.**

Projet de loi concernant l'organisation du temps de travail et portant modification du Code du travail. *[4663SBE]*

➤ **21.10.16 Lutte antitabac.**

Projet de loi transposant la directive 2014/40/UE du Parlement européen et du Conseil du 3 avril 2014 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de fabrication, de présentation et de vente des produits du tabac et des produits connexes ; abrogeant la directive 2001/37/CE ; et modifiant la loi modifiée du 11 août 2006 relative à la lutte antitabac. Projet de règlement grand-ducal relatif :

- » à l'étiquetage et au conditionnement des produits du tabac, des produits à fumer à base de plantes autres que le tabac, ainsi que des produits à fumer sans combustion ;
- » aux méthodes d'analyse des émissions des cigarettes ;
- » à l'étiquetage, au conditionnement et au mécanisme de remplissage des cigarettes électroniques et des flacons de recharge ;
- » abrogeant le règlement grand-ducal modifié du 16 septembre 2003 portant exécution de la loi modifiée du 24 mars 1989 portant restriction de la publicité en faveur du tabac et de ses produits. *[4666SMI/BLU]**

➤ **21.10.16 Echange automatique d'informations - CBC et DAC4.**

Projet de loi portant transposition de la directive (UE) 2016/881 du Conseil du 25 mai 2016 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal et concernant les règles de déclaration pays par pays pour les groupes d'entreprises multinationales. *[4684PMR]*

➤ **04.11.16 Protection des personnes - données à caractère personnel.**

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard des données à caractère personnel. *[4700SBE]*

➤ **23.11.16 Commissions d'interchange : Opérations de paiement liées à une carte.**

Projet de loi portant mise en œuvre du règlement (UE) 2015/751 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux commissions d'interchange pour les opérations de paiement liées à une carte, et portant modification :

1. de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier ;
2. de la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier ;
3. de la loi modifiée du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière ;
4. de la loi modifiée du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence des émetteurs ;
5. de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif ;
6. de la loi modifiée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs ; et
7. de la loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à la défaillance des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement. *[4679PMR]*

➤ **25.11.16 Mutuelles : Réorganisation.**

Projet de loi concernant les mutuelles et modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi du xxx concernant les mutuelles et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 janvier 2003 portant exécution de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises. *[4713PMR/CCH]*

➤ **07.12.16 Code du travail : Congé parental et congé pour raisons familiales.**

Projet de loi portant :

1. modification du Code du travail ;
2. abrogation des articles 13 à 18 de la loi modifiée du 12 février 1999 portant création d'un congé parental et d'un congé pour raisons familiales. *[4691SBE]*

Tous les avis émis en 2016 peuvent être consultés sur le site Internet de la Chambre de Commerce [\[www.cc.lu/services/avis-legislation\]](http://www.cc.lu/services/avis-legislation).

Le service Avis et Affaires Juridiques coordonne également les prises de positions de la Chambre de Commerce au sujet des propositions de règlements et directives que la Commission européenne adresse à la Chambre des députés dans le cadre de la procédure de consultation des parlements nationaux.

En tant que membre d'Eurochambres, l'association européenne des chambres de commerce et d'industrie, la Chambre de Commerce et tout particulièrement le service Avis et Affaires juridiques sont amenés à contribuer aux activités d'Eurochambres à travers des prises de position défendant les intérêts de ses ressortissants. Cette tâche peut être remplie de manière encore plus proactive grâce à une présence à Bruxelles avec la création en juillet 2016, du Bureau permanent de la Chambre de Commerce.

Le service Avis et Affaires juridiques a continué à participer activement au *think tank* dans le cadre de la finalisation des travaux pour la révision du cadre législatif relatif à l'arbitrage au Luxembourg. Il a également continué à contribuer à la sensibilisation du public à la médiation en tant que voie de résolution alternative et au financement du Centre de Médiation Civile et Commerciale.

Le Service Avis et Affaires juridiques a en outre continué à participer activement à des réflexions sur la réforme fiscale dans le cadre du cycle de conférences organisé par l'IFA notamment en proposant plusieurs intervenants tant *in house* à savoir Carlo Thelen pour le discours inaugural, ainsi que Messieurs Marc Wagner et Muriel Bouchet qu'externes (Monsieur Theo Keijzer) pour ouvrir le débat à des considérations plus économiques et stratégiques. Cette initiative avait débuté fin 2015 déjà.

Il a encore été à l'origine de contributions publiées dans le magazine Merkur et sur le site internet de la Chambre de Commerce concernant directement ou indirectement les PME.

En date du 24 novembre 2016, le service Avis et Affaires juridiques a par ailleurs organisé une séance d'information sur la réforme du congé parental en présence de Madame Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l'Intégration.

Une conférence intitulée «**Dirigeants d'entreprises : nouveautés, risques et opportunités**» organisée en partenariat avec l'ILA en date du 30 novembre 2016, a remporté un vif succès. (cf. www.cc.lu, rubrique «Actualités»)

Enfin, les représentants du service Avis et Affaires Juridiques ont participé à de nombreuses réunions de groupe d'experts, soit dans le cadre des avis à rendre par la Chambre de Commerce, soit dans le cadre de consultations et coordinations internes ou externes, tant au niveau national, européen, qu'international.

Comme évoqué ci-dessus, la Chambre de Commerce dispose depuis juillet 2016 d'un bureau permanent à Bruxelles. Le conseiller en affaires européennes (CAE)¹ entretient les relations avec la Représentation Permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne, le Parlement européen ainsi que avec la Commission européenne.

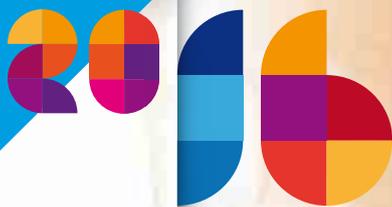
Dans ce cadre, le CAE a concrétisé la participation de plusieurs entrepreneurs luxembourgeois au Parlement européen des entreprises en date du 13 octobre 2016. La délégation était accompagnée par Michel Wurth et Carlo Thelen, respectivement, président et directeur général de la Chambre de Commerce. Des entretiens avec trois députés européens luxembourgeois ont été organisés le jour même.

Le CAE assure également la fonction de délégué permanent de la Chambre de Commerce auprès d'Eurochambres à Bruxelles et suit les travaux des huit commissions permanentes, en collaboration avec les experts basés à Luxembourg.

Les principaux dossiers européens couverts par le CAE durant le deuxième semestre 2016 étaient le paquet « marché unique numérique », la directive « détachement », la directive « carte bleue européenne » et la coordination de la sécurité sociale au niveau européen. Pour le marché unique numérique et la proposition sur le géoblocage en particulier, ainsi que pour la directive détachement, des propositions d'amendements ont été soumis à plusieurs députés européens.

¹ La personne qui exerce la fonction de CAE à Bruxelles assure, en marge de cette mission, celle d'Attaché économique et commercial pour le compte du Service Affaires Internationales.





AFFAIRES ÉCONOMIQUES

AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE
SOUTENABLE

Les Affaires Économiques ont pour missions d'observer, d'analyser et de commenter l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises nationales, ainsi que de promouvoir l'économie luxembourgeoise, ce qui passe par quatre domaines d'activité principaux que sont :

- l'articulation des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoise ;*
- la promotion d'un cadre propice au développement durable et compétitif de l'économie luxembourgeoise ;*
- la promotion du Luxembourg comme centre international d'affaires et comme site d'implantation de premier choix devant diverses audiences ;*
- le conseil, l'information et la documentation des entreprises et du grand public.*

Les missions des Affaires Economiques sont mis en œuvres à travers la rédaction d'avis et de contributions de fond, la réalisation d'enquêtes, l'organisation de conférences et d'événements, l'animation d'un réseau de collaborations avec des partenaires tant nationaux qu'internationaux, la mise à disposition des entreprises et du public d'informations socio-économiques et de statistiques, la sensibilisation de publics tant avertis que non-avertis aux concepts économiques et la participation à une multitude de groupes de travail, de cercles de réflexion et de commissions.

AVIS : REFLÉTER LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES DANS LA PROCÉDURE LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE



Dans le cadre de l'intervention de la Chambre de Commerce dans la procédure législative et réglementaire du Grand-Duché de Luxembourg, les Affaires Economiques élaborent des avis relatifs à des projets de loi ou de règlements grand-ducaux, qui impactent, directement et/ou sensiblement, le fonctionnement et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise ainsi que la vie des entreprises.

Ainsi, les Affaires Economiques ont émis, en 2016, 90 avis, dont certains en collaboration avec le service «Avis et Affaires Juridiques» de la Chambre de Commerce. Les thématiques abordées par ces avis sont variées et comprennent, entre autres, les finances publiques, la politique économique et sociale, la politique fiscale, la politique environnementale et énergétique, le logement, la simplification administrative, la recherche, ainsi que l'aménagement du territoire.

Parmi les principaux avis à connotation fortement économique émis en 2016, citons notamment les textes suivants :

- **Réorganisation de l'établissement public nommé « Fonds du Logement ».** Projet de loi portant réorganisation de l'établissement public nommé « Fonds du Logement ».
- **Marchés publics.** Projet de loi sur les marchés publics.
- **Mécanisme d'adaptation des prestations familiales.** Projet de loi portant création d'un mécanisme d'adaptation des prestations familiales en espèces et en nature. Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi portant création d'un mécanisme d'adaptation des prestations familiales en espèces et en nature.
- **Réforme assurance dépendance.** Projet de loi portant réforme de l'assurance dépendance et modifiant : 1) le Code de la sécurité sociale ; 2) la loi modifiée du 15 décembre 1993 déterminant le cadre du personnel des administrations, des services et juridictions de la sécurité sociale et 3) la loi du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'Etat.
- **Réforme fiscale 2017.** Projet de loi portant mise en œuvre de la réforme fiscale 2017 (...).
- **Réforme des finances communales.** Projet de loi portant création d'un Fonds de dotation globale des communes (...).
- **Aides à des prêts climatiques.** Projet de loi relative à un régime d'aides à des prêts climatiques. Projet de règlement grand-ducal fixant les mesures d'exécution de la loi du # relative à un régime d'aides à des prêts climatiques.
- **Approbation Accord COP21.** Projet de loi portant approbation de l'Accord de Paris sur le changement climatique, adopté à Paris, le 12 décembre 2015.

ENQUÊTES : PRENDRE LA TENSION DES CHEFS D'ENTREPRISES POUR MIEUX DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE L'ÉCONOMIE



Les Affaires Economiques apportent également leur soutien à diverses organisations et institutions internationales, et ce via la coordination des principales enquêtes comparatives sur la compétitivité au niveau mondial :

- » *World Competitiveness Yearbook (WCY)* de l'International Institute for Management Development (IMD) (mai 2016) : « **IMD World Competitiveness Yearbook 2016** : Retour à la case départ... après une année d'exception, le Luxembourg rechute à la 11^e place ».

Dans l'édition 2016 de ce classement, publiée fin mai et réalisée au premier trimestre de l'année, le Luxembourg glisse de la 6^e place à la 11^e place des économies les plus performantes parmi 61 pays. Le Luxembourg retrouve ainsi son classement de 2014, le pays ayant connu un rebond spectaculaire en 2015. Aux indicateurs de nature « hard data » (données statistiques observées) s'étaient juxtaposées, en 2015, des annonces politiques ambitieuses (référendum sur le vote des étrangers, projet de loi « omnibus », espoirs quant à une réforme fiscale renforçant l'attractivité du Luxembourg ou encore les nombreuses annonces dans les domaines du logement, des transports publics et de l'aménagement du territoire) qui avaient inspiré l'optimisme des chefs d'entreprise, sachant que le WCY comporte, outre des données statistiques, des indicateurs captant les perceptions des chefs d'entreprise. Cependant, certains dossiers s'étaient quelque peu enlisés au moment de la publication de l'étude, pesant sur le moral des entrepreneurs. Par ailleurs, en ce qui concerne les finances publiques, la CC avait estimé que le pays était loin d'un réel assainissement durable.

- » *Global Competitiveness Report (GCR)* du Forum Economique Mondial (septembre 2016) : « **WEF Global Competitiveness Report 2016-2017** : Luxembourg, 20^e pays le plus performant : une inertie compétitive risquée pour le Grand-Duché ».

Dans le GCR paru en septembre 2016, le Luxembourg a gardé la même position que dans celui publié en 2015, à savoir un 20^e rang parmi 138 pays évalués. Le Luxembourg doit donc s'investir encore davantage s'il compte maintenir à l'avenir sa place dans le Top 20 des pays les plus compétitifs, voire ambitionner le Top 10, et ce sans délaisser les entreprises des secteurs traditionnels et les PME, représentant la colonne vertébrale de l'économie luxembourgeoise.

EUROCHAMBRES

7 DÉCEMBRE 2016

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et Marc Wagener, directeur Affaires Economiques, ont présenté les résultats de l'enquête Eurochambres dans le cadre d'une conférence de presse intitulée : « Révolution qualitative ou évolution quantitative ? ».



Ces enquêtes demeurent très utiles aux autorités politiques et aux opérateurs économiques pour appréhender et se forger une idée éclairée de l'environnement général dans lequel évoluent les entreprises luxembourgeoises. La comparaison du Luxembourg avec d'autres économies européennes et mondiales est susceptible d'alimenter la réflexion sur de possibles pistes d'amélioration ou de potentielles mesures visant à favoriser la compétitivité, la création d'entreprises, la prise de risque et l'esprit d'entreprise en général. Lesdites enquêtes sont par ailleurs cruciales eu égard à l'attractivité du Luxembourg dans le chef d'investisseurs internationaux et de créateurs d'entreprises potentiels.

La Chambre de Commerce contribue également, par la voie des Affaires Economiques, à la conduite de l'enquête qualitative «**Eurochambres**» dont l'objectif de la 24^e édition menée en octobre 2016 était d'apprécier l'évolution des principaux indicateurs de la vie économique en 2016 et d'appréhender les prévisions des chefs d'entreprises pour l'année 2017. Les résultats de l'enquête Eurochambres ont été présentés au public dans le cadre d'une conférence de presse dédiée aux perspectives économiques pour 2017, organisée en date du 7 décembre 2016, et intitulée : «**Révolution qualitative ou évolution quantitative ?**».

De la lecture des résultats de l'enquête Eurochambres transparaît un certain optimisme de la part des entreprises luxembourgeoises. La tendance à l'amélioration du climat des affaires et du chiffre d'affaires, déjà observée dans les éditions précédentes de l'enquête, se confirme. Les niveaux de confiance d'avant-crise sont presque retrouvés, ce qui aura tout de même pris près de dix ans. L'évolution de l'emploi et des investissements apparaît, quant à elle, plus contrastée selon les secteurs. Comme à l'accoutumée, le manque de main-d'œuvre qualifiée constitue la préoccupation numéro une des entreprises, tous secteurs confondus. *In fine*, si les résultats de l'enquête paraissent relativement satisfaisants sur le court terme, les sentiments partagés quant à l'emploi et aux investissements, particulièrement dans l'industrie, dénotent d'une certaine incertitude sur l'avenir.

Enfin, les Affaires Economiques participent également à l'enquête conjoncturelle trimestrielle menée par l'**IFO-Institut** ainsi qu'à une série d'enquêtes plus ponctuelles, telles que la «**Global Economic Survey**» d'Eurochambres ou encore la «**Konjunkturumfrage**» de l'AHK DeBeLux.

CONTRIBUTIONS DE FOND

*En 2016, les Affaires Economiques ont publié la 18^e édition de la série «**Actualité & tendances**» (A&T) intitulée «**Digital Transformation in business and society**».*

L'objectif de cette analyse consistait à mettre en évidence les grandes tendances en termes de technologies émergentes et de nouveaux modèles d'affaires disruptifs, et à dresser un état de lieu de la situation du Luxembourg. La Chambre de Commerce souhaite en effet sensibiliser les acteurs de l'économie et de la société au sujet des mutations numériques. En raison de son économie ouverte orientée vers l'international et en vue du développement foudroyant des nouvelles technologies, la transformation numérique va se produire - avec ou sans le Luxembourg - et ceci avec toutes les conséquences et changements qui l'accompagnent. A ce titre, le Luxembourg se doit de devenir un facilitateur et un «**créateur de numérique**» de classe mondiale. Cela nécessite, entre autres, que le rôle du secteur des TIC soit renforcé, mais que ce dernier joue également son rôle en tant que partenaire et catalyseur de la transformation numérique pour l'ensemble de l'économie. En même temps, il sera essentiel de développer des stratégies et réglementations innovantes sans tomber dans le piège d'étouffer l'innovation à travers une sur-réglementation et une régulation excessive. Il faudra s'assurer que les divers acteurs socio-économiques puissent prendre conscience des technologies et modèles disruptifs, afin de s'y adapter et de les intégrer dans les modèles d'affaires de manière à transformer les menaces perçues en opportunités réelles. Le secteur public doit également mettre les pendules à l'heure et proposer aux entreprises et aux citoyens une administration fluide, efficiente et transparente. La formation aux technologies numériques était une autre priorité identifiée.



BUDGET

18 NOVEMBRE 2016

Marc Wagener, directeur Affaires économiques et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, entourés de Muriel Bouchet et de Christel Chatelain, ont présenté dans le cadre d'une conférence de presse, leur analyse du projet de budget 2017 et du projet de loi de programmation financière pluriannuelle 2016-2020.



Dans leur avis sur le **projet de budget 2017 et sur le projet de loi de programmation financière pluriannuelle 2016-2020** présenté en novembre 2016 («Un budget quantitatif pour une croissance qualitative?»), les Affaires Economiques analysent et commentent l'évolution des grands agrégats budgétaires. Ainsi, la Chambre de Commerce estime que les scénarios de croissance économique qui sous-tendent la programmation budgétaire 2016-2020 interpellent et regrette que le «Zukunftspak» poursuive sa fonte ; au point de constituer une inversion totale de la politique de consolidation budgétaire. La Chambre de Commerce constate en outre que les recettes budgétaires seront indéniablement impactées par la réforme fiscale et que les dépenses progresseront à un rythme moindre mais principalement aux dépens des investissements, moins ambitieux à moyen terme qu'annoncés, en tout cas si elles sont exprimées relativement au PIB. L'objectif budgétaire à moyen terme, déjà considéré comme trop faible auparavant par la Chambre de Commerce, a encore été revu à la baisse. De ce fait, le scénario démographique de 1,1 million d'habitants est pleinement endossé dans la programmation budgétaire et celle relative à la sécurité sociale en général et au régime des pensions en particulier. Et si la dette publique est censée se stabiliser, c'est davantage grâce à un PIB élevé qu'à des actions incisives. Dans son avis, la Chambre de Commerce démontre que si la croissance venait à être plus faible qu'attendue (tout en ne tombant jamais en-dessous de 3%) et si l'impact de la réforme fiscale avait été sous-estimé comme le sous-entend notamment la Banque Centrale du Luxembourg, une simple stabilisation du ratio d'endettement à la fin de l'horizon 2017-2018 donnerait lieu à un effort de consolidation de près de 670 millions EUR. Dans son avis, la Chambre de Commerce a proposé un programme de consolidation budgétaire permettant d'atteindre une telle somme. En outre, le spectre de la non-soutenabilité à long terme plane toujours sur le Luxembourg.

Les Affaires Economiques ont eu la possibilité de présenter leur analyse lors d'une entrevue avec le Rapporteur du budget ainsi que lors d'une conférence de presse.

Au travers de contributions de fond, de dossiers, de documents à visée informative, de communiqués de presse, de courriers officiels et de recommandations, les Affaires Economiques se sont donc employées, en 2016, à proposer et à défendre un modèle de développement national pertinent et propice à l'essor des entreprises à l'échelle nationale, de la Grande Région et au niveau international, fondé sur des principes de diversification économique, de simplification administrative, de croissance endogène intensive et qualitative, de promotion d'activités à haute valeur ajoutée, de modernisation intelligente du cadre légal et réglementaire, et de défense de la soutenabilité des finances publiques. De la sorte, la Chambre de Commerce entend participer au débat public, et ceci en vue d'alimenter et d'enrichir les politiques publiques pour les années à venir.

INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES



Au cours de l'année 2016, les Affaires Economiques ont répondu à de très nombreuses consultations et sollicitations, écrites ou orales.

Les informations et statistiques ainsi diffusées portent notamment sur l'économie luxembourgeoise dans sa globalité, la comptabilité nationale, la compétitivité, la Grande Région, le marché de l'emploi, les relations économiques internationales, la fiscalité, les finances publiques, la sécurité sociale, l'indice des prix à la consommation, soit tout un ensemble d'informations et de données qui permettent aux entrepreneurs, aux décideurs, aux chercheurs et aux étudiants d'orienter leur choix et de mener leurs actions au quotidien.

Via le Merkur, le magazine de la Chambre de Commerce, les Affaires Economiques tâchent en permanence d'informer et de sensibiliser les ressortissants sur les actualités économiques et sur l'évolution conjoncturelle et structurelle, via des articles de fond, des interviews et des dossiers.

SENSIBILISATION AUX CONCEPTS ÉCONOMIQUES



Les Affaires Economiques de la Chambre de Commerce ont collaboré étroitement avec PwC, avec le ministère de l'Économie, ainsi qu'avec la Fedil, pour l'organisation de la « Journée de l'Économie » en février 2016, consacrée aux talents.

Les Affaires Economiques ont également organisé, conjointement avec l'Ambassade d'Allemagne au Luxembourg, la 14^e *Wirtschaftskonferenz* au cours du mois de février sur le thème « *Energieeffizienz: Chancen und Herausforderungen für Europas Wirtschaft* » (avec comme orateurs principaux Etienne Schneider, Vice-premier ministre et ministre luxembourgeois de l'Économie et Rainer Baake, Secrétaire d'Etat allemand à l'Économie et l'Énergie) ainsi que la 15^e édition en octobre : « *Grenzfrees Europa: Wirtschaftsmotor Deutschlands und Luxemburgs* », avec pour orateurs principaux Jean Asselborn, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes ainsi que le Docteur Frank-Walter Steinmeier, alors ministre allemand des Affaires étrangères et actuellement président de la République Fédérale d'Allemagne.

WIRTSCHAFTS- KONFERENZ

2 FÉVRIER 2016

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, Rainer Baake, Secrétaire d'Etat allemand à l'Économie et l'Énergie, Etienne Schneider, Vice-premier ministre et ministre luxembourgeois de l'Économie et Christine Gläser, Ambassadeur d'Allemagne au Luxembourg inaugurent l'exposition sur l'efficacité énergétique dans le cadre de la 14^e Wirtschaftskonferenz.



Les interventions des collaborateurs des Affaires Economiques dans le cadre de la « relation Ecole-Entreprises » se sont poursuivies en 2016 dans différents lycées classiques et techniques du pays. L'objectif poursuivi par ces interventions est double : il s'agit non seulement de sensibiliser les élèves aux concepts économiques de base et au fonctionnement général de l'économie, mais également d'illustrer, à travers des exemples concrets et des discussions, des concepts théoriques introduits dans le cadre des programmes scolaires.

En 2016, les collaborateurs des Affaires Economiques ont également poursuivi leurs interventions dans le cadre des cours de formation continue à l'intention des délégués du personnel organisés par l'Ecole supérieure du Travail, en animant un module de formation intitulé « Traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise ».

Les collaborateurs des Affaires Economiques interviennent par ailleurs, régulièrement, devant des publics avertis ou non, pour présenter et commenter les nombreuses facettes de l'économie luxembourgeoise : présentations devant des étudiants (Haute Ecole de Flandre Occidentale, élèves d'Ishikawa (Japon), Université de Paris Dauphine, etc.), entrevues avec des organisations européennes ou internationales (Commission européenne, FMI, OCDE, Agence de notation Fitch, etc.), allocutions au cours de conférences, participations au sein de panels et de tables rondes, interviews pour la presse nationale et étrangère, mots de bienvenue, présentations dispensées à de délégations étrangères, etc.

PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL ET COMMISSIONS

La prospective et l'évaluation ont été des thèmes récurrents dans les activités des Affaires Economiques en 2016, et ce à travers notamment les travaux au sein de la SOLEP (Société luxembourgeoise de l'évaluation et de la prospective).

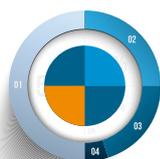
Le service siège, par ailleurs, au Comité de Pilotage de l'action « SuperDrecksKëscht fir Betriber » et, de ce fait, promeut activement une gestion écologique des déchets des entreprises. Il suit également de près les travaux d'Ecotrel et de Valorlux (deux organismes agréés dans le domaine de la responsabilité élargie des producteurs de certains types de déchets) ainsi que l'initiative « Circular Hotspot », initiatives qui s'inscrivent toutes résolument dans une logique d'économie circulaire.

Les Affaires Economiques ont également pris part, en 2016, aux groupes de travail « Indicateurs », « Fiscalité », « Transport, Mobilité et logistique » et « Productivité » du Conseil économique et social (CES), à la Task Force « Fiscalité » de l'UEL, aux travaux du Conseil supérieur de la statistique et du Conseil supérieur de l'Aménagement du Territoire (CSAT). En outre, les Affaires Economiques animent et participent activement à divers groupes de travail du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR).

Les Affaires Economiques représentent la Chambre de Commerce au sein du Conseil d'administration de la Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftsinitiative (DLWI), du Conseil de Gérance de l'ANEC, l'Agence pour la normalisation et l'économie de la connaissance, ainsi qu'au sein du Conseil national des finances publiques (CNFP) et du Fonds du Logement. La participation des Affaires Economiques à de nombreux groupes de travail permet de défendre les intérêts des ressortissants et d'améliorer en permanence la qualité des démarches revendicatrices de la Chambre de Commerce dans l'intérêt des entreprises luxembourgeoises.



TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE



En 2016, la Chambre de Commerce a mené, en coopération avec le ministère de l'Économie et IMS Luxembourg, la réalisation de l'étude stratégique dénommée : « La Troisième Révolution Industrielle ».

L'objet de l'étude consiste à établir une stratégie économique à long terme qui permet d'identifier de nouveaux modèles de production, d'échange et de consommation dans un contexte de transition économique majeur au niveau mondial vers une nouvelle ère économique plus durable et hautement interconnectée. Ce sont notamment les secteurs prioritaires identifiés dans le cadre de la politique de diversification du Gouvernement (TIC, écotéchnologies, logistique...) qui joueront un rôle central dans ce processus de transition, donc des secteurs clés pour renforcer le potentiel de croissance de l'économie luxembourgeoise. Le processus de la « Troisième Révolution Industrielle » porte également l'ambition de déclencher une démarche inclusive. Les mégatendances mondiales telles que la dé-carbonisation, l'efficacité des ressources, la transition numérique ou encore la genèse de nouveaux modèles économiques tels que l'économie circulaire et l'économie du partage, affecteront en réalité toute l'économie, y compris certains secteurs considérés comme plus traditionnels.

A travers ce processus, la Chambre de Commerce vise à sensibiliser toutes les entreprises au fait qu'il s'agit de prendre conscience de ces technologies et modèles disruptifs, de s'y adapter et de les intégrer dans les modèles d'affaires existants afin de transformer des menaces perçues en opportunités réelles. Dans ce contexte, la Chambre de Commerce souhaite amener le plus grand nombre d'entreprises à réussir la transition et soutenir les start-ups prometteuses à saisir les nouvelles opportunités. En raison de la complexité identifiée des sujets et de leur importance pour le développement futur du Luxembourg, le ministère ainsi que la Chambre de Commerce et IMS ont été assistés par un consultant externe en la personne de Jeremy Rifkin tout en offrant la possibilité aux acteurs nationaux de s'impliquer à travers un processus « *bottom-up* ». Représentant tous les secteurs socio-économiques, ainsi que la société civile, plus de 300 personnes se sont engagées activement pendant une année en participant aux neuf groupes de travail qui se sont articulés autour des défis concernant l'énergie, la mobilité, la construction, l'alimentation, l'industrie, la finance, la « *smart economy* », l'économie circulaire ainsi que le « *prosumer & social model* ».

L'étude stratégique de « Troisième Révolution Industrielle » a été présentée en date du 14 novembre 2016 lors du « Luxembourg Sustainability Forum 2016 », en présence des principaux porteurs du projet et devant une salle comble à LuxExpo.

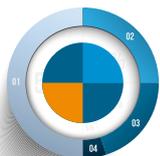
TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

14 NOVEMBRE 2016

Initiée par le ministère de l'Économie en collaboration avec la Chambre de Commerce et IMS Luxembourg, l'étude stratégique de « Troisième Révolution Industrielle » est présentée lors du « Luxembourg Sustainability Forum 2016 », en présence des principaux porteurs du projet, dont Étienne Schneider, Vice-premier ministre, ministre de l'Économie, Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et Christian Scharff, président d'IMS Luxembourg, ainsi que le prospectiviste-économiste américain Jeremy Rifkin.



BLOG DU CHEF ECONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



A travers de l'outil de communication que constitue son blog, le Chef Economiste de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, a pu partager avec le grand public des informations sur l'économie luxembourgeoise, discuter sur les fondements et mécanismes économiques en général ainsi que sur l'actualité socio-économique. L'objectif est de proposer des contributions diversifiées et concises.

Le blog ne s'adresse pas prioritairement à un public averti, mais à toute personne s'intéressant aux rouages de l'économie et souhaitant comprendre les enjeux de la situation actuelle et future du pays. Inflation, intérêts, prix, salaires, marché du travail, chômage, budget de l'Etat, PIB : les concepts économiques sont omniprésents et façonnent la vie en société. Que ce soit la conjoncture, nos différents secteurs économiques, les finances publiques ou encore le commerce extérieur, les thèmes économiques sont nombreux et hétérogènes. Les lecteurs peuvent trouver sur www.carlothelenblog.lu des analyses, des réflexions et des informations, destinées également à des non-économistes. Un descriptif détaillé, ainsi que des données statistiques du blog sont repris dans la partie Communication et médias.

IDEA

FONDATION IDEA A.S.B.L.



Créée en mai 2014 à l'initiative de la Chambre de Commerce, la Fondation IDEA a.s.b.l. est un laboratoire d'idées autonome et pluridisciplinaire, qui a pour mission de mener des réflexions en faveur du développement durable et de l'intérêt économique général du Luxembourg.

Constituée sous forme d'association sans but lucratif, IDEA souhaite contribuer à l'amélioration de la qualité du débat socio-économique dans le pays, d'une part, en l'alimentant par des analyses socio-économiques et, d'autre part, en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

Bilan quantitatif de l'année 2016 (car qui dit économistes dit statistiques, non ?)

Visitorat – "Pour toi public"

- 39 024 visiteurs uniques sur le site internet (32 145 en 2015 ; +22%)
- 20 441 téléchargements (11 989 téléchargements en 2015 ; +71%)
- 78 333 visionnages de blogs (72 036 en 2015 ; +9%)
- 569 abonnés à la «Newsletter» (351 en 2015 ; +60%)

Événements et Publications – «*Verba volant, scripta manent*» CAIUS TITUS

3 matinales – événements au cours desquels IDEA invite le public à discuter contradictoirement ses analyses, idées et propositions sur des sujets très divers revêtant une grande importance pour l'avenir socio-économique du Grand-duché de Luxembourg et de la zone euro.

14 janvier 2016 : Etats-Unis et zone euro, le lièvre et la tortue ? avec le Professeur Jorge Vasconcellos e Sá

10 mai 2016 : Mind the gap(s) : how to complete EMU ? avec Martin Larch, Head of Unit EMU deepening and macroeconomy of the euro area

25 octobre 2016 : Productivité – tellement de désaccords (en fait non, pas tant que cela !) avec Sarah Guillou, directrice adjointe au département innovation et concurrence de l'OFCE

2 conférences – événements organisés en collaboration avec d'autres organismes au cours desquels IDEA a été invitée à partager ses vues sur des sujets très divers.

6 octobre 2016 : Sécurité et santé au travail : Tous ensemble pour une «VISION ZERO», en partenariat avec l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR) et l'Association d'assurance accident (AAA)

IDEA TEAM

De gauche à droite : Vincent Hein, Marc Wagener - Directeur IDEA, Sarah Mellouet, Muriel Bouchet et Michel-Edouard Ruben.



7 novembre 2016 : Quo vadis Grande – Région ? par l'Institut de la Grande Région (IGR) et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, avec la Fondation IDEA asbl et la SOLEP (Société Luxembourgeoise d'Évaluation et de Prospective).

7 idées du mois - lecture critique et analytique des grands défis socio-économiques du pays, tout en avançant des idées et pistes de réflexion pour y répondre.

- **Idée du mois n°11** : Une «**Medical school**» au Luxembourg ?
- **Idée du mois n°12** : **Sécurité et santé au travail**
- **Idée du mois n°13** : **Budget de la santé**, vraiment si idyllique ?
- **Idée du mois n°14** : **WEF** : pour un Luxembourg classé «**au TOP**»
- **Idée du mois n°15** : **Logement au Luxembourg** : état des lieux d'entrée (1/3)
- **Idée du mois n°16** : Logement au Luxembourg : **sous-occupation, non-occupation et colocation**, les petites pièces du puzzle résidentiel (2/3)
- **Idée du mois n°17** : **Se loger au-delà des frontières ?** Luxembourg – Grande Région : je t'aime, moi non plus (3/3)

3 documents de travail - lecture critique et analytique des grands défis socio-économiques du pays par un ou plusieurs membres de l'équipe :

- **DT n°1** : Inflation, index et productivité : un possible ménage à trois ?
- **DT n°2** : Productivité – tellement de désaccords (en fait non, pas tant que cela !)
- **DT n°3** : Luxembourg 2045 : Les 30 glorieuses sont devant nous

4 tableaux de bord - publication phare qui propose une appréciation régulière de la situation économique nationale et internationale, graphiques et tableaux à l'appui.

45 blogs - contributions régulières et succinctes qui apportent un éclairage (personnel) des collaborateurs de l'IDEA autour d'un sujet d'actualité.

16 billets invités - contributions à travers lesquelles IDEA ouvre sa tribune au-delà de ses collaborateurs pour bénéficier de la vision d'invités qui ont à cœur de partager leur position ou leur expertise sur des sujets socio-économiques.

1 avis annuel sur la situation et les perspectives socio-économiques du Luxembourg intitulé en 2016 «**Quelques doutes subsistent**». Avec cette publication IDEA entend apporter une voix fraîche au débat sur l'orientation future du Grand-Duché de Luxembourg, offrant également une analyse originale de la situation conjoncturelle nationale et internationale.

L'ensemble des contributions rédigées en 2015 par l'équipe IDEA a été compilé dans un yearbook téléchargeable sur le site Internet ou à commander gratuitement auprès d'IDEA.

Couverture presse - «*Il faut que la presse paraisse, surtout pas qu'elle paresse !*» Claude FRISONI.

Avec **90** articles, reprises de contributions ou interviews (télé, radio), IDEA a acquis une crédibilité certaine et assis son expertise dans le champ médiatique. Elle entretient, en outre, des relations privilégiées, mais non exclusives, avec un vivier de journalistes au Luxembourg et au-delà des frontières.

Réseaux sociaux – «*You are what you share...*»

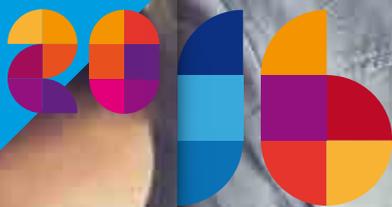
Facebook, Twitter et, plus ponctuellement, LinkedIn, sont des **canaux privilégiés** de diffusion de nos publications et de promotion de nos événements. Ils permettent, par ailleurs, de revitaliser des contributions plus anciennes et d'échanger sur des thèmes ciblés avec des journalistes, des décideurs politiques, économiques ou des leaders d'opinion.

390 likes sur Facebook fin 2016 (contre 237 likes fin 2015 soit +65%)

411 followers sur Twitter fin 2016 (contre 196 followers fin 2015 soit +109%)

262 connections LinkedIn fin 2016 (contre 89 connections fin 2015 soit +194%)





FORMATION

MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN QUALIFICATION D'UN MARCHÉ COMPÉTITIF

La Chambre de Commerce intervient sur toute la chaîne de valeur de la formation dans le but de soutenir et de valoriser l'engagement des entreprises en faveur d'une amélioration continue des compétences de leurs salariés.

Loin de se limiter à la seule création d'une offre de formation de qualité en adéquation avec les demandes du marché, la Chambre de Commerce est un partenaire incontournable dans tout ce qui a trait à l'encadrement et à l'organisation de la formation professionnelle. La Chambre de Commerce gère l'apprentissage dans les professions des secteurs relevant de sa compétence et se porte garant de la qualité du parcours d'apprentissage, notamment grâce à la formation des tuteurs en entreprises. Par ailleurs, elle contribue à ancrer le concept du « lifelong learning » dans le contexte professionnel pour permettre à chacun de participer pleinement aux processus de changements économiques et sociaux au Luxembourg.



La Chambre de Commerce, par sa présence et ses multiples interventions auprès des organismes et administrations qui façonnent le cadre législatif et réglementaire, favorise l'éclosion d'un écosystème de la formation au Grand-Duché. Grâce aux liens privilégiés qu'elle entretient avec des partenaires économiques et académiques, la Chambre de Commerce s'engage également dans la création de nouvelles synergies et la mutualisation de plates-formes de formation, tant continue qu'universitaire.

FORMATION INITIALE

Les chiffres clés pour 2016 :

- » 649 diplômes délivrés et un taux de réussite de 85,42%,
- » 1.939 contrats gérés au 31 décembre 2016,
- » Plus de 1.000 nouveaux contrats d'apprentissage à la rentrée scolaire 2015/2016,
- » Plus de 900 participants au TalentCheck,
- » Plus de 4.000 tuteurs inscrits à la Formation pour tuteurs en entreprise depuis le lancement de la formation en 2010,
- » Encadrement de quelque 4.000 élèves dans le cadre de la formation de technicien.

Agir pour un système d'enseignement de qualité

En matière de formation initiale, la Chambre de Commerce s'engage pour la qualité de l'enseignement et plus particulièrement de l'enseignement professionnel. Elle propose des programmes pour l'enseignement secondaire technique et s'implique activement dans l'organisation de l'apprentissage, notamment en identifiant de nouvelles formations et en élaborant des programmes. La Chambre de Commerce assure la surveillance générale et la définition des modalités de fonctionnement. Elle contribue activement au développement de la compétitivité des entreprises.

Toute amélioration de l'image de marque de la formation professionnelle passe par des critères de qualité stricts :

- » une meilleure comparabilité des diplômes d'une même profession au niveau national,
- » une meilleure acceptation des diplômes luxembourgeois au-delà des frontières,
- » un encadrement approprié de la démarche menant au droit de former suite à l'introduction de la formation pour tuteurs en entreprise,
- » l'amélioration de l'image de marque de certaines professions, entre autres, par le biais de formations du type «Culture du service» et «Connaissances de base des produits».

L'ADAPTATION DU CADRE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La Chambre de Commerce accompagne la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle depuis ses prémices.

La réforme aspire au rapprochement du monde scolaire et du monde économique à travers une approche pédagogique par compétences, fondée sur une organisation modulaire. Il s'agit de donner les bons outils aux jeunes pour résoudre des situations professionnelles complexes. Les faits marquants pour 2016 étaient les suivants :

La Chambre de Commerce a avisé un nouveau projet de loi en vue de la modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle et de certains règlements grand-ducaux. Les changements proposés par ce projet de loi visent à :

- » améliorer la qualité de la formation professionnelle,
- » favoriser l'intégration des apprentis dans le marché du travail,
- » faciliter l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie,
- » diminuer le taux d'échec et le nombre de jeunes quittant l'école sans certification.

À la rentrée 2016, la loi du 24 août 2016 modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle et ses règlements grand-ducaux sont entrés vigueur. Les principales modifications concernent :

- » l'introduction d'un bilan intermédiaire (BI) et d'un bilan final (BF). La réussite du bilan final à la fin de la dernière année donne accès au projet intégré final (PIF),
- » la durée maximale d'une formation. Elle n'est plus limitée à la durée normale plus une année. La Chambre de Commerce s'était opposée à cette idée,
- » la réintroduction de la promotion annuelle pour les années scolaires non sanctionnées par un BI ou un BF,
- » l'introduction d'un projet intégré final pour les formations CCP (certificat de capacité professionnelle),
- » l'élargissement de l'offre des formations DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) et DT (diplôme de technicien) sous contrat d'apprentissage.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse poursuivra l'adaptation de la loi du 24 août 2016 modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 en 2017 en collaboration avec les représentants des chambres professionnelles et du SCRIPT ainsi que des directeurs des lycées et des coordinateurs des équipes curriculaires.

**REMISE DES DIPLÔMES
ET CERTIFICATS**

5 FÉVRIER 2017

640 lauréats ont été honorés en présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier, de Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.





Dans le cadre de la campagne « WinWin », la Chambre de Commerce a lancé le « TalentCheck », un bilan de compétences s'adressant aux candidats à un apprentissage qui représente également une aide aux entreprises lors de la sélection des apprentis.

LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE (WINWIN.LU) ET LE LANCEMENT DU « TALENTCHECK »

La campagne de promotion de l'apprentissage « winwin.lu » lancée en avril 2016, vise à informer et sensibiliser le public et les parties prenantes aux avantages de la formation professionnelle initiale et à améliorer la perception de cette voie de formation auprès du public.

L'approche stratégique retenue dans la campagne est axée sur le concept « gagnant gagnant » et met en avant les avantages de l'apprentissage pour toutes les parties impliquées. En proposant des témoignages de jeunes apprentis et d'entrepreneurs formateurs, la campagne vise également la revalorisation des professions de l'apprentissage.

Parallèlement à la campagne « WinWin », la Chambre de Commerce a lancé le « TalentCheck », un bilan de compétences s'adressant aux élèves de 9^e ou à tout candidat à un apprentissage permettant à l'apprenti potentiel de mieux connaître ses points forts et ses points faibles, en vue de préparer son projet d'avenir. Le « TalentCheck » représente également une aide précieuse aux entreprises pour la sélection des apprentis en leur faisant gagner un temps considérable.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMATIONS

Le développement de nouvelles formations dans l'intérêt de l'économie luxembourgeoise est une préoccupation de la Chambre de Commerce.

En collaboration avec des experts du monde économique, des responsables du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de la Chambre des salariés et des enseignants de différents lycées techniques, la Chambre de Commerce a élaboré une nouvelle formation sous contrat d'apprentissage dans la filière du diplôme de technicien. Dès la rentrée 2017/2018, l'offre scolaire sera complétée par la formation suivante :

- » Le DT Vente et Gestion : Une formation de 2 ans en filière concomitante avec 2 jours de cours par semaine et 3 jours en organisme de formation.

La formation du DT Vente et Gestion porte à trois le nombre de formations de technicien sous contrat d'apprentissage (DT Logistique, DT Administration et Commerce). Il est prévu d'élargir l'offre de ce type de formation dans les années à venir.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



Les chiffres clés pour 2016

	INSCRIPTIONS	JOURS-HOMMES ¹
Formations standard	12.153	23.554
Formations intra	3.409	9.159
Activités internationales	1.713	5.139
Activités en faveur de l'emploi	1.849	1.501
Examens	4.959	930
Total	24.083	40.283

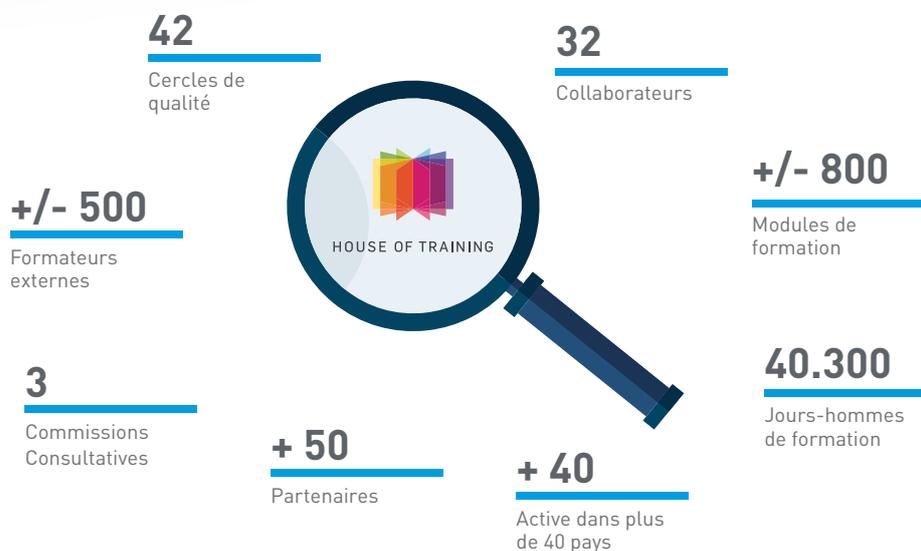
¹ Etant donné qu'une inscription peut représenter 4 heures de cours tout comme elle peut porter sur un cycle de 260 heures de cours, la House of Training a choisi de privilégier la notion de « jours-hommes de formation » (1 jour-homme de formation correspondant à 8 heures de cours suivies par 1 participant).

HOUSE OF TRAINING : SOLIDEMENT ANCRÉE DANS LE PAYSAGE DE L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE

Pour la House of Training ayant débuté ses activités dès sa constitution officielle en octobre 2015, 2016 constitue la première année intégrale de fonctionnement de ce nouvel acteur sur le marché de la formation professionnelle continue qui réunit sous un même toit les activités des instituts de formation respectifs de la Chambre de Commerce (LSC) et de l'ABBL (IFBL).

HOUSE OF TRAINING
YOUR GATEWAY TO SUCCESS

Quelques chiffres

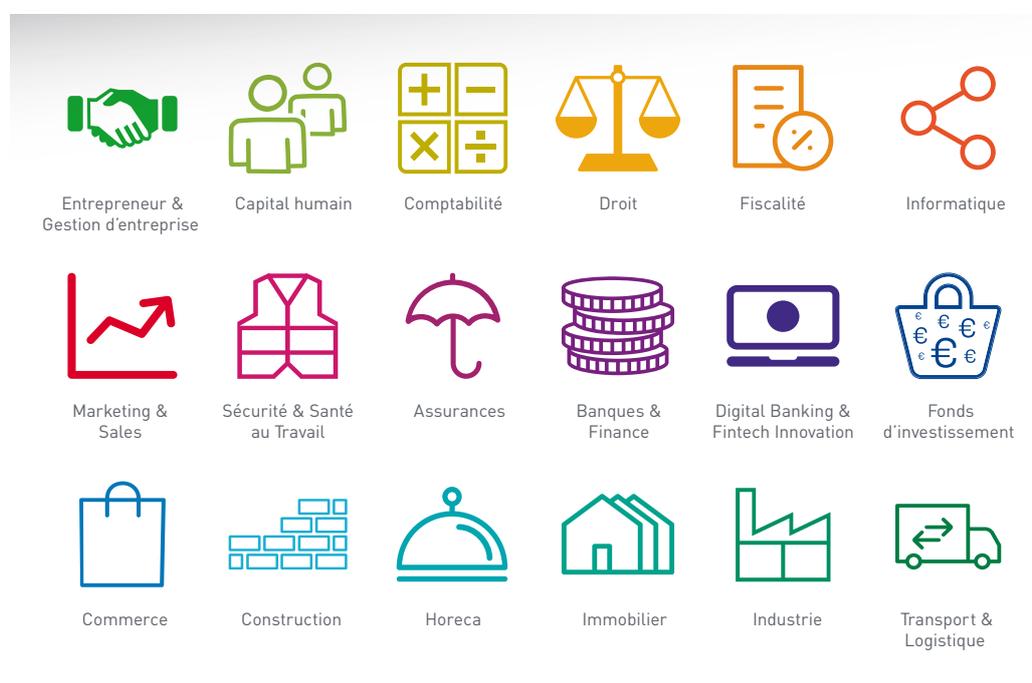


Une première année d'existence très riche en activités, comme en témoignent, entre autres, le volume des inscriptions, l'offre sans cesse enrichie et le nombre grandissant de partenariats et de collaborations noués ou développés tout au long de l'année 2016.

La House of Training identifie trois cibles différentes pour ses activités de formation : si l'offre est prioritairement centrée sur les entreprises et leurs besoins en matière de formation continue, elle vise également les particuliers poursuivant des projets de développement personnel. La troisième cible est représentée par les institutions publiques qui font également l'objet d'une collaboration intense.

L'OFFRE DE FORMATION

Pour l'année 2016, l'offre de formation de la House of Training couvrait quelque 650 modules de cours, directement accessibles depuis le site www.houseoftraining.lu. Pour une meilleure orientation, ces cours ont été répartis en 18 domaines de formation :



Cette offre, loin d'être statique, évolue en cours d'année et s'enrichit sans cesse, afin de répondre aux besoins émergents des acteurs économiques. Au cours de l'année 2016, les formations axées sur les besoins des entreprises ont encore été développées dans le contexte de quelques nouveaux partenariats. Ainsi, la House of Training propose en collaboration avec la House of Entrepreneurship, des formations visant à soutenir les créateurs d'entreprises dans leurs premières démarches. L'offre proposée en collaboration avec nyuko vise en premier lieu les start-up, tandis que le partenariat mis en place avec les Luxembourg Business Angels (LBAN) propose une série de formations destinées à orienter les investisseurs potentiels.

L'offre de formations proposées dans le domaine de l'informatique, souvent au cœur du fonctionnement des entreprises, a, elle aussi, été restructurée et élargie, notamment dans l'optique d'améliorer les compétences digitales présentes au sein des entreprises.

Au niveau des formations s'adressant plus particulièrement au secteur financier, l'offre proposée jusqu'à présent dans les domaines bancaire, financier, des fonds d'investissement et des assurances a été complétée par un tout nouveau domaine de formation, à savoir le domaine « Digital Banking & Fintech Innovation », spécialement axé sur les nouvelles technologies du monde de la finance. Par ailleurs, le cadre réglementaire du secteur financier devenant de plus en plus complexe, une série de modules a été mis en place, afin de familiariser les collaborateurs des instituts financiers avec les nouvelles normes nationales, européennes et internationales.

LES INSCRIPTIONS EN 2016

En termes de jours-hommes, les volumes gérés par la House of Training témoignent d'une activité très intense, notamment au cours du deuxième semestre.

Pour l'exprimer de manière plus visuelle, avec près de 40.300 jours-hommes de formation, la House of Training a accueilli plus de 200 participants chaque jour ouvrable de l'année 2016.

Les formations dispensées se répartissent selon les axes suivants :

Formations standard : Elles correspondent à des formations ouvertes, inter-entreprises, principalement organisées dans les locaux de la Chambre de Commerce. Elles couvrent des cours modulaires tout comme des programmes certifiants et représentent, avec 23.554 jours-hommes de formation en 2016, le plus gros volume des formations dispensées.

Formations intra : A la demande des clients, la House of Training organise des formations au sein des entreprises, soit sur la base de cours standard, soit sur la base de contenus sur mesure, développés pour répondre à des besoins spécifiques des clients. Avec le nombre croissant d'entreprises collaborant avec la House of Training, ce type de formation a dépassé, fin 2016, les 9.000 jours-hommes.

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Dès le 1^{er} janvier 2016, la House of Training a intégré les activités de l'ATTF (Agence de Transfert de Technologie Financière), se dotant ainsi d'une importante dimension internationale. Bénéficiant du support de l'État luxembourgeois, la plupart de ces activités visent le transfert de connaissances de notre pays vers une sélection de pays en développement.

Les 5.139 jours-hommes de formation recensés sous cette rubrique concernent essentiellement les formations organisées à l'étranger, dans le contexte de la coopération internationale. La House of Training accueille également un grand nombre de personnes de l'étranger dans le cadre de séminaires multinationaux organisés au Luxembourg.

ACTIVITÉS EN FAVEUR DE L'EMPLOI

En collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, de même que l'ADEM et le Fonds Social Européen, la House of Training organise des initiatives telles que « Relancer ma carrière » et « Fit4Job » etc., destinées à soutenir, former ou réorienter des personnes à la recherche d'un emploi.

EXAMENS

La participation à un examen à l'issue d'une formation peut être imposée par le programme ou optionnelle.

Un nombre croissant de participants choisit cependant de passer un examen et d'obtenir un certificat témoignant des connaissances acquises. En fonction des cours, la durée des examens peut varier de une à plusieurs heures.

FORMATION SUPÉRIEURE



COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

L'Université du Luxembourg est un partenaire privilégié de la Chambre de Commerce en ce qui concerne la promotion de la création et le développement d'entreprises innovatrices.

Le but de cette coopération est d'outiller les étudiants avec les connaissances avancées de l'entrepreneuriat, la gestion d'entreprise et la gestion du changement technologique et organisationnel, notamment à travers le Master « Entrepreneurship and Innovation » qui a été entièrement retravaillé et est proposé depuis 2015 sur deux années académiques.

Dans le cadre de ce partenariat la Chambre de Commerce a invité les étudiants du Master « Entrepreneurship and Innovation » au *Welcome Day* le 23 septembre 2016. Le *Welcome Day* est traditionnellement organisé par la Chambre de Commerce, afin d'introduire les jeunes entrepreneurs à l'environnement économique du Luxembourg. Après des présentations sur l'économie luxembourgeoise, la journée s'est clôturée par une visite de l'incubateur d'entreprises « Technoport » à Esch-Belval.

Après avoir entretenu par le passé des liens privilégiés via la « Luxembourg Business Academy », les partenaires souhaitent dorénavant adapter leur coopération aux besoins d'une économie confrontée aux changements multiples. A cette fin ils ont signé un *Memorandum of Understanding* en octobre 2016.

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'ECONOMIE (ISEC)

Les chiffres clés pour 2016 :

- » Première rentrée académique le 15 septembre 2016
- » 110 étudiants
- » Deux programmes d'enseignement supérieur : Bachelor Business Administration / Master Business Administration

En vue de compléter l'écosystème de formation et en particulier, de parachever l'offre de formation tertiaire au Luxembourg, d'assurer un niveau de compétences des salariés élevé en phase avec les besoins des entreprises, de répondre aux défis technologiques et d'améliorer les compétitivités des entreprises, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont constitué l'Institut Supérieur de l'Economie (ISEC) pour offrir aux différents secteurs économiques des formations supérieures dans un système dual, de type « Bachelor » et « Master » professionnels dont les cours sont proposés en soirée et les weekends.

L'ISEC OUVRE SES
PORTES

15 SEPTEMBRE 2016

Les responsables et les étudiants de l'ISEC-HdW ont participé à l'ouverture du semestre.



L'ISEC (Institut Supérieur de l'Économie-Hochschule der Wirtschaft), a fait sa première rentrée le 15 septembre 2016 avec en tout 30 étudiants pour compte propre (17 étudiants Bachelor Business Administration et 13 Master Business Administration respectivement), d'une part, et 80 étudiants poursuivant leurs formations auprès de l'eufom, d'autre part.

Cet établissement d'enseignement supérieur qui vient d'être accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'inscrit dans le cadre du «lifelong learning» et a pour objectif de donner des perspectives de carrière aux personnes actives. Ce type d'enseignement est complémentaire à la formation à temps plein à l'intention d'étudiants classiques, proposée par les universités traditionnelles.

L'ISEC s'adresse à des personnes travaillant au Luxembourg ou en Grande Région et qui souhaitent évoluer au sein de leur entreprise par le biais d'un diplôme universitaire sanctionnant des compétences particulières. Bénéficiant de l'expérience et du savoir-faire de plusieurs universités partenaires, les formations de l'ISEC sont à l'heure actuelle centrées sur la transmission de compétences pratiques en gestion d'entreprise et management, et sur la promotion de l'entrepreneuriat. Elles s'adapteront aux besoins changeants des entreprises, impliquées tant au niveau du développement de l'offre de formation qu'en matière de gouvernance des activités, le but étant de répondre aux besoins de l'économie.

QUALITÉ



La Chambre de Commerce s'engage à l'échelle politique pour la mise en place d'un système d'assurance qualité pour la formation afin d'amorcer un processus de reconnaissance des efforts issus de la formation professionnelle continue dans le cadre des cursus diplômants et de permettre aux adultes d'entamer plus facilement une reconversion professionnelle.

La Chambre de Commerce œuvre pour un système de certification transparent, ainsi que pour des dispositifs de formation initiale et continue plus flexibles s'inscrivant dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie. Dans ce contexte, une importance particulière est accordée à l'implémentation de partenariats stratégiques, ainsi qu'à la collaboration au sein de différents groupes de travail européens.

Cet engagement politique va de pair avec la mise en œuvre de projets, notamment dans le domaine de la réinsertion professionnelle et de la qualité de la formation, mais également la réalisation de travaux de recherche sur des sujets d'actualités dans la formation.

MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF D'ASSURANCE QUALITÉ

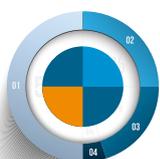
Le marché de la formation a connu une forte expansion en termes d'organismes, de formateurs et de programmes.

Or, à défaut d'un cadre national en matière d'assurance qualité pour les activités non-formelles de la formation professionnelle continue, l'apprenant continuera à être confronté à une vaste offre peu transparente et lisible dont la reconnaissance par le marché de l'emploi restera souvent incertaine.

Sur base de ces constats et de l'enjeu que représente la formation non-formelle pour leurs ressortissants respectifs, la Chambre de Commerce continue de promouvoir la qualité de la formation comme un des éléments qui nécessaire à la valorisation de la formation professionnelle continue. Dans ce contexte, elle multiplie les efforts en matière d'assurance qualité au sein de ses entités de formation et a lancé en 2016, en collaboration avec la House of Training, la nouvelle édition de sa formation «Train the Trainers».

Ce travail s'inscrit dans le respect de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale en matière de « Lifelong Learning », communément appelée « S3L », auquel la Chambre de Commerce participe. Enfin, il tient compte des lignes directrices européennes en matière d'assurance qualité telles que définies au travers du cadre européen de référence pour l'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (« European Quality Assurance in Vocational Education and Training », EQAVET).

AUTRES ACTIONS



PROMOTION DU « LIFELONG LEARNING » : SENSIBILISER À LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La sensibilisation aux enjeux de la formation tout au long de la vie (« Lifelong Learning ») est une préoccupation de la Chambre de Commerce. Ainsi la Chambre de Commerce organise, en complément de ses formations, des conférences, des séances d'information et des événements sociaux destinés aux entreprises.

Outre les informations pratiques, ces événements permettent aux participants de multiplier les rencontres avec des décideurs et experts, d'échanger et de partager d'expérience.

FIT4ENTREPRENEURSHIP

28 AVRIL 2016

L'inauguration de Tartefine, un projet issu du programme Fit4Entrepreneurship, s'est déroulée en présence d'Isabelle Schlessler, directrice de l'ADEM, Anne Le Maigne Martinet, gérante de Tartefine et Sylvia Riddlesprige, conseillère à la Chambre de Commerce.



L'EMPLOI, L'EMPLOYABILITÉ ET L'ORIENTATION AU CŒUR DU PARTENARIAT AVEC L'ADEM

En tant que partenaire stratégique de l'emploi, la Chambre de Commerce a consolidé au cours de l'année 2016 sa collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM),

Dans ce contexte, la Chambre de Commerce a su apporter un support pour fédérer le contact entre l'ADEM et le monde économique notamment en sensibilisant les entreprises quant aux services et dispositifs d'aides proposés aux employeurs. Un autre axe de collaboration porte sur la formation des demandeurs d'emploi à travers des solutions de formations sur mesure ou encore le financement de la formation des demandeurs d'emploi au travers des programmes proposés par son organisme de formation.

Les « Ateliers carrière et projet professionnel », proposés dans le cadre de la garantie pour la jeunesse, visent à faciliter l'intégration dans la vie professionnelle des jeunes demandeurs d'emploi par le biais d'une formation ciblée et d'un accompagnement en vue de l'identification d'un projet professionnel sous considération des forces et axes de développement individuels.

Au cours de 2016, 8 sessions en langues française et luxembourgeoise ont été réalisées avec 89 jeunes demandeurs d'emploi qui ont également pu bénéficier d'une mise en relation avec des entreprises grâce aux simulations d'entretiens dirigés par des DRH à l'issue des ateliers.

2016 fut également marqué par la poursuite de « Fit4Entrepreneurship », programme phare en vue de la promotion de l'entrepreneuriat parmi les demandeurs d'emploi et ce avec le support du Fonds Social Européen et en collaboration avec la Chambre des Métiers. Développé d'après les lignes directrices du concept Fit4Job, le projet vise à identifier au travers de différentes étapes des demandeurs d'emploi à potentiel entrepreneurial pour ensuite en former et accompagner ceux qui se trouvent au début du parcours entrepreneurial. Pour les personnes dont le projet d'affaires représente un état d'avancement plus important, le programme crée des liens avec d'autres incubateurs en réorientant les candidats concernés vers ces derniers.

Sur 2016, 68 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier du programme de formation et d'accompagnement Fit4Entrepreneurship dont 34 ont présenté leur projets d'affaires devant un jury externe en vue de la certification du programme. A la fin de l'année 2016, le projet a comptabilisé près de 40 créations d'entreprise depuis son lancement.

Le programme est une initiative de l'équipe formation qui en assure la gestion et la coordination. Les différentes étapes du programme sont réalisées en collaboration avec les experts de l'Espace Entreprise ainsi qu'avec le support de l'ADEM et de la Chambre des Métiers. Pour l'accompagnement des futurs créateurs, la Chambre de Commerce peut compter sur l'engagement d'une vingtaine de chefs d'entreprise.

A noter que Fit4Entrepreneurship prévoit également, au-delà de la formation propre au projet, un accès à la formation d'initiation à la gestion d'entreprise de la House of Training dont le financement est pris en charge intégralement par la Chambre de Commerce

Enfin, au cours de l'année 2016, la Chambre de Commerce a financé le droit d'inscription à 214 formations de la House of Training auxquelles des demandeurs d'emploi ont participé.



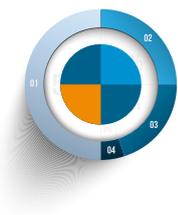


AFFAIRES INTERNATIONALES

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES À L'ÉTRANGER

La mission principale des Affaires Internationales de la Chambre de Commerce est de promouvoir les activités d'internationalisation des entreprises et de les assister en vue du développement des exportations et des importations de leurs biens et services. Dans ce contexte, ses activités sont très vastes et multiples et s'expriment à travers des actions concrètes en faveur des entreprises implantées au Grand-Duché :

- *aider les entreprises à accéder aux marchés étrangers et à promouvoir leurs biens et services sur ces marchés ;*
- *promouvoir en général les relations économiques et commerciales, tant au niveau international qu'au niveau régional ;*
- *faciliter les procédures lors de l'exportation ou de l'importation de produits ;*
- *faciliter l'accès à des informations concernant les biens et services étrangers et le commerce extérieur ;*
- *assister et conseiller les entreprises en matière communautaire.*



Les activités des Affaires Internationales sont organisées de façon à ce que les entreprises luxembourgeoises intéressées, issues de tout secteur et de toute taille, trouvent une offre complète et variée de services sur mesure en matière d'internationalisation et d'exportation. Font également partie des Affaires Internationales, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg et le secrétariat de l'Office du Ducroire.

L'année 2016 a été caractérisée par l'organisation de 13 missions économiques, dont une dans le cadre d'une visite d'Etat, 9 stands collectifs, 15 visites accompagnées, 8 séminaires pays, 12 conférences à connotation communautaire, 8 bourses de contacts internationales *b2fair*[®], ainsi que par l'accueil de plusieurs délégations étrangères, une vaste offre de services de conseil et d'information aux entreprises et par l'organisation de multiples séminaires, conférences et journées d'opportunités d'affaires, le tout dans l'intérêt de l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises.

Le réseau commercial et diplomatique luxembourgeois, les représentants commerciaux belges ainsi que le réseau international des partenaires de la Chambre de Commerce, soutiennent le processus d'internationalisation des entreprises luxembourgeoises. De plus, la Chambre de Commerce, en tant que membre fondateur de l'agence, continue à collaborer étroitement avec Luxembourg for Finance.

Luxembourg for Finance est un partenariat public-privé entre le gouvernement luxembourgeois et la Fédération luxembourgeoise de l'industrie financière (PROFIL) dont la Chambre de Commerce est également membre.

L'agence de développement du centre financier consolide les efforts déployés par les pouvoirs publics et les principaux acteurs du secteur financier pour assurer le développement d'un centre innovant et professionnel au travers d'une politique de communication cohérente et structurée. Luxembourg for Finance organise des séminaires dans des lieux d'affaires internationaux et participe à des salons et congrès internationaux de renommée internationale avec une équipe dédiée. Les activités du Luxembourg for Finance sont destinées aux entreprises du secteur financier.

En 2016, un nouvel organe de promotion ad hoc, le **Trade and Investment Board** (TIB), a été lancé dans le but de renforcer le positionnement du Luxembourg sur la scène internationale. Le TIB fédère tous les acteurs de la promotion au Luxembourg qui sont, outre la Chambre de Commerce, le ministère de l'Économie, le ministère des Affaires Étrangères et Européennes, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministère d'Etat – Département des Médias et de la Communication, le ministère des Finances, la Chambre des Métiers, Luxinnovation et la FEDIL. Une meilleure coordination entre toutes ces institutions et organisations vise à aider les entreprises luxembourgeoises à se développer sur les marchés internationaux et à devenir des leaders dans leur domaine. Dans ce cadre, la Chambre de Commerce promeut l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises, l'exportation de marchandises et les différents services d'origine luxembourgeoise. Au sein de sa Maison de l'Entrepreneuriat (House of Entrepreneurship), la Chambre de Commerce met en place une plate-forme pour les investisseurs intéressés à s'établir au Luxembourg. Luxinnovation est en charge d'un ciblage proactif, de la prospection sectorielle, ainsi que du développement des affaires et des études de marché.

LES MISSIONS ÉCONOMIQUES

En 2016, près de 468 participants dont 251 entreprises ont participé aux missions économiques que la Chambre de Commerce a organisées seule ou en coopération étroite avec les autorités gouvernementales.

IRAN

17-20 OCTOBRE 2016

Photo de groupe dans la résidence de l'ambassadeur belge à Téhéran

Photo : Paul Rausch, ministère de l'Économie



MISSION	DATE	PARTICIPANTS
Mission officielle en Allemagne (Brême)	4-5 février	36 sociétés / 44 participants
Commission Mixte UE/BL-Russie	18 février	4 sociétés / 12 participants
Mission officielle en Inde	29 février-4 mars	17 sociétés / 44 participants
Mission officielle en Chine	1-6 mai	34 sociétés / 71 participants
Visite d'État en Finlande	9-12 mai	30 sociétés / 63 participants
Mission officielle en Israël	11-13 septembre	16 participants
Mission officielle en Iran	17-20 octobre	40 sociétés / 75 participants
Mission officielle (Benelux) en Tunisie	4-6 décembre	7 sociétés / 22 participants

BRÊME

4-5 FÉVRIER 2016

44 participants se sont joints à la mission en Allemagne.



MISSIONS ÉCONOMIQUES EN RÉGIE PROPRE



Les missions en régie propre sont organisées à l'initiative de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg en collaboration avec son réseau mondial de partenaires.

Les pays ciblés par ces missions sont déterminés par la Chambre de Commerce. Il s'agit de pays et de marchés identifiés comme représentant un grand intérêt pour les entreprises luxembourgeoises.

Pour toutes les missions économiques, la Chambre de Commerce met un accent très fort sur le développement des relations économiques et commerciales entre les entreprises luxembourgeoises et locales et organise des rendez-vous d'affaires personnalisés pour chaque société participante.

SÉNÉGAL / ETHIOPIE

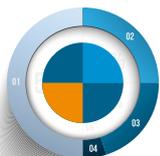
**31 JANVIER -
6 FÉVRIER 2016**

Signature du premier contrat entre les entreprises luxembourgeoise « Tanlux Investments Association » et éthiopienne « Stanford Trading ».



MISSIONS EN RÉGIE PROPRE	DATE	PARTICIPANTS
Sénégal/Ethiopie	31 janvier-6 février	17 sociétés/29 participants
Royaume Uni – Mission ICT	11-12 avril	16 sociétés/34 participants
Croatie/Serbie	18-21 avril	9 sociétés/13 participants
Portugal	8-10 novembre	10 sociétés/16 participants
Belgique	24-25 novembre	25 sociétés/43 participants

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES, SÉMINAIRES ET JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES



La Chambre de Commerce a accueilli 11 délégations étrangères dans le cadre de sa mission de promotion du site d'implantation luxembourgeois et d'information sur le marché grand-ducal.

Les délégations accueillies à la Chambre de Commerce étaient issues des pays suivants : Canada, Cap Vert, Chine, Japon, Portugal, Maroc, Roumanie, Russie, Suède, Taiwan et Turquie.

CANADA

14 FÉVRIER 2016

Une délégation du Canada est accueillie à la Chambre de Commerce.



Lors de l'accueil de ces délégations, les Affaires Internationales ont donné un aperçu de l'économie luxembourgeoise et ont informé les participants sur les opportunités d'affaires avec les sociétés luxembourgeoises. Des contacts individuels, conclus au préalable avec des entreprises luxembourgeoises, ont permis d'apporter une valeur ajoutée élevée aux participants.

Au cours de l'année 2016, 8 séminaires pays ont été organisés par la Chambre de Commerce et visaient les marchés suivants : Chine, Cuba, France, Iran, Qatar, Russie, Slovaquie et Turquie.

SLOVAQUIE

10 OCTOBRE 2016

Peter Kažimír, ministre slovaque des Finances (au centre) est accueilli à la Chambre de Commerce par Pierre Gramagna, ministre des Finances du Luxembourg (à gauche) et Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce dans le cadre d'un séminaire sur la Slovaquie.



Au total, 36 journées d'opportunités d'affaires (JOA) ont été organisées en 2016 par les Affaires Internationales. Chaque journée, axée sur un ou plusieurs pays, a permis aux entreprises participantes d'obtenir, par le biais de rendez-vous individuels, des informations concrètes sur le(s) marché(s) ciblé(s). Ces journées ont été organisées en collaboration avec les attachés économiques et commerciaux belges. Les rendez-vous individuels ont permis à de nombreuses entreprises d'obtenir des informations précises sur le(s) marché(s) d'intérêt.

STANDS COLLECTIFS



Dans l'optique de promouvoir les entreprises luxembourgeoises à l'étranger et de mettre en avant le Luxembourg comme terre d'exportation, la Chambre de Commerce a mis en place 9 stands collectifs régionaux et nationaux, en régie propre ou en collaboration avec le Ministère de l'Économie, à l'occasion notamment des salons professionnels suivants :

- » Le salon « MIPIM », Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes (F), avec la mise en place du 15 au 16 mars 2016 et pour la 11^e année consécutive d'un pavillon national qui a accueilli 14 sociétés et institutions luxembourgeoises.
- » « World Hosting Days » du 14 au 17 mars 2016 en Allemagne permettant à quatre entreprises du secteur de l'hébergement de plateformes, services et contenus Internet à présenter leurs produits et services à une audience de professionnels.
- » « Posidonia », salon pour l'industrie maritime, du 6 au 10 juin à Athènes en Grèce.
- » « Air Cargo China », rencontre la plus importante dans l'industrie du transport aérien à Shanghai, du 14 au 16 juin, mettant en avant 7 entreprises luxembourgeoises.
- » Le salon « Expo Real », salon professionnel de l'Immobilier à Munich (D), où la Chambre de Commerce a mis en place un pavillon national pour la 8^e fois consécutive du 3 au 6 octobre réunissant 10 sociétés exposantes.
- » Mise en place pour la toute première fois d'un pavillon national lors du salon « Pollutec Maroc » qui s'est tenu du 5 au 8 octobre à Casablanca.
- » Pavillon national présentant 6 entreprises du 20 au 22 octobre au Salon Maritime International « Expomar » au Cap Vert.
- » Foire Automobile à Shanghai du 26 au 28 octobre ayant hébergé deux sociétés luxembourgeoises.
- » La foire « Temperature Controlled Logistics » à Francfort-sur-le-Main, projet organisé par le Cluster for Logistics et soutenu par la Chambre de Commerce.

MIPIM

15-16 MARS 2016

De g. à d. : Etienne Schneider, ministre de l'Économie, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et Lydie Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg au salon MIPIM, à Cannes (France).



Par ailleurs, la Chambre de Commerce participe également au cofinancement d'autres stands collectifs, sans directement être en charge de leur mise en place. Pour certains, elle y assure également une présence (Foire d'Hanovre, Temperature Controlled Logistics, Logitrans,...).

Une centaine d'entreprises luxembourgeoises ont ainsi participé aux différents stands collectifs organisés par la Chambre de Commerce.



La Chambre de Commerce a en outre mis en place un stand à l'occasion de la Foire de Printemps qui s'est déroulée du 23 avril au 1 mai 2016 à Luxembourg. Un pavillon et un concept innovant visant à présenter au public les produits et services labélisés « Made in Luxembourg », qui connaissent un franc succès à l'export, a été érigé pour la quatrième année consécutive. La présence de la Chambre de Commerce a été marquée par une manifestation phare le 27 avril avec une réception « Made in Luxembourg » et remise de certificats aux nouveaux détenteurs du label qui a rassemblé près de 150 invités.

FOIRE DE PRINTEMPS

27 AVRIL 2016

Remise des labels « Made in Luxembourg » à la Foire de Printemps sur le pavillon de la Chambre de Commerce.



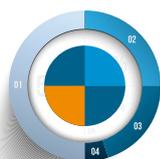
LES ACTIONS EN MATIÈRE DE CERTIFICATION ET DE LABELLISATION

Dans le contexte des actions de promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a accordé 135 labels « Made in Luxembourg » en 2016, soit une progression de 42% par rapport à 2015.

Depuis la mise en place du label « Made in Luxembourg » en 1984, 473 ressortissants de la Chambre de Commerce et 311 ressortissants de la Chambre des Métiers ont demandé à recevoir le label. Dans la majorité des demandes traitées, le label a été octroyé pour des produits.



CERTIFICATION ISO 9001



Dans l'objectif d'améliorer en permanence ses services proposés aux entreprises, les Affaires Internationales se sont engagées dans la mise en place d'un système de gestion de la qualité depuis fin 2014.

Cette démarche a donné lieu, en décembre 2015, à la certification ISO 9001:2008 de ses activités de promotion du commerce extérieur et de soutien des entreprises luxembourgeoises dans leurs démarches d'internationalisation, qui se déclinent autour des métiers suivants : les missions économiques, les stands collectifs sur des foires internationales, l'accueil de délégations étrangères, les séminaires pays ou thématiques, les journées d'opportunités d'affaires, l'attribution du label "Made in Luxembourg". En 2016, la certification a été renouvelée à la suite de l'audit de contrôle.

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BERLIN



Depuis 2012, la Chambre de Commerce et le Ministère des Affaires étrangères maintiennent un poste d'attachée économique et commerciale (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Berlin. En 2016, l'AEC Berlin a permis :

L'organisation de visites pour 5 délégations économiques :

- » Mission officielle à Brême sous la conduite du ministre de l'Économie, Etienne Schneider (36 participants, 3 programmes sectoriels : espace/matériaux/logistique).
- » Visite d'une délégation économique du BCL à Luxembourg (20 participants, visite sectorielle TIC et MICE).
- » Mission recherche et développement à Dresde, Berlin et Potsdam sous la conduite du directeur de l'Université, Rainer Klump (5 participants, secteurs visés : biotech/matériaux/FinTech).
- » Accueil du ministre de l'Économie, Etienne Schneider, avec délégation officielle à Berlin (rencontre avec les membres du BCL et consuls honoraires).
- » Accueil du Premier ministre, Xavier Bettel, avec délégation officielle à Berlin (secteurs visés : « startup » et industrie créative).

DÉLÉGATION LUXEMBOURGEOISE À BRÊME

4 FÉVRIER 2016

Dîner au « Bremer Rathaus » organisé conjointement par la Staatskanzlei Bremen, le ministère de l'Économie et la Chambre de Commerce.



L'AEC à Berlin a en outre réalisé les projets suivants :

- » L'organisation de la Foire Expo Real 2016 à Munich et accueil du secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures, Camille Gira.
- » L'organisation du 25^e anniversaire du vol Luxair Luxembourg-Berlin à l'Ambassade, avec environ 70 participants.
- » L'organisation de deux éditions de la « Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz », un projet en coopération avec les Affaires économiques de la Chambre de Commerce.
- » Mission à Duisbourg : Visite de l'institut pour la sécurité informatique auprès de l'Université de Gelsenkirchen, Visite de l'institut Horst Görtz à Bochum.
- » Participation à la JOA Allemagne.
- » Rédaction d'une partie économique dans la newsletter de l'Ambassade.

Le Business Club Luxembourg (BCL) a été officiellement créé le 27 juillet 2012 à l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin en présence de 15 hauts responsables du monde économique.

Le BCL (www.businessclub-luxemburg.de) est une plateforme établie en Allemagne qui s'adresse aux entreprises en Allemagne déjà actives sur le marché luxembourgeois ou intéressés à élargir leurs activités vers le Luxembourg, ainsi qu'aux entreprises luxembourgeoises déjà présents sur le marché allemand ou en cours d'expansion vers l'Allemagne.

Le BCL est le premier réseau pour entrepreneurs luxembourgeois et allemands à l'échelle fédérale en Allemagne. Il est activement parrainé par la Chambre de Commerce du Luxembourg et l'Ambassade du Luxembourg. Il regroupe aujourd'hui plus de 60 entreprises. En 2016, le ministre de l'économie, Etienne Schneider, et l'ancien ministre fédéral allemand du développement, Dr. hc Dirk Niebel, ont rejoint le comité consultatif (Beirat) en tant que membres honorifiques.

En 2016 les projets suivants ont été réalisés dans le cadre du BCL :

- » Conférence du Business Club Luxembourg „*Internet of Things – Eine pragmatische Herangehensweise*“ en collaboration avec le *Bundesverband für Wirtschaftsförderung und Außenhandel (BWA)* et TeralinkSolutions (Post Telecom).
- » Investiture du consul honoraire, Leo Petry, à Sarrebruck en présence du ministre de l'Economie, Etienne Schneider, et présentation économique par la *Learning Factory*, membre du BCL.
- » Organisation de la conférence BCL „*Energie und Klima - Industrie Quo Vadis ?*“ en collaboration avec ArcelorMittal et le *Bundesverband der deutschen Industrie (BDI)*. Invité d'honneur: Reinhard Bütikofer, Député au Parlement européen.
- » Organisation de l'assemblée annuelle du BCL à Berlin et entrevue avec le ministre de l'Economie, Etienne Schneider.
- » Visite d'une délégation du BCL à Luxembourg et organisation du premier événement de coopération entre le BCL et la DLWI (*Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftsinitiative*) en présence du ministre des Finances, Pierre Gramegna.
- » Mise en place d'une newsletter du Business Club Luxembourg.
- » Déjeuner Logistique du Business Club Luxembourg dans le cadre du congrès *BVL (Bundesvereinigung Logistik)* en collaboration avec le Cluster for Logistics et la *Bundesvereinigung Logistik*.

Participation aux foires ITB (Tourisme), Prowein, Temperature Cooled Logistics, ConHIT et BVL Kongress.

L'AEC entretient par ailleurs des liens étroits avec certains décideurs économiques ou politiques dans les différents Länder allemands. Elle accompagne régulièrement l'Ambassadeur lors de ses visites pour promouvoir le volet économique et sonder les opportunités dans les différentes régions de l'Allemagne. Dans ce contexte, l'AEC entretient de bonnes relations avec les consuls honoraires et les intègre dans ses activités de promotion économique.

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À PARIS



Après le bureau à Berlin, la Chambre de Commerce et le ministère des Affaires étrangères se sont dotés en 2014 d'une représentation permanente en France, créant ainsi un poste d'attachée économique et commerciale (AEC) auprès de l'Ambassade du Luxembourg à Paris.

Par ailleurs, pour renforcer les liens et faciliter les échanges entre sociétés françaises et luxembourgeoises, l'AEC à Paris a lancé officiellement le Business Club France – Luxembourg (BCFL) en juin 2015. La plateforme compte à ce jour 249 membres (113 français et 136 luxembourgeois), représentatifs de la diversité des tissus sectoriels des deux pays et intéressés à s'inscrire dans une démarche de synergies, d'entraide et de coopérations, tous secteurs confondus (Banque-finance, conseil, TIC, agroalimentaire, immobilier, construction, transport, logistique, écotecnologies, santé, aérospatial, médias, loisirs, ESS...).

Le BCFL assure également la promotion du Grand-Duché via un site web mis à jour en permanence par l'AEC France ainsi qu'au travers de l'organisation d'événements conjoints avec des partenaires français.

En 2016, l'AEC France a également permis :

- » L'organisation de 20 événements de promotion principalement sous forme de : visites accompagnées de sociétés et institutionnels luxembourgeois en France (JEC World/ Innovative City/Equip'Hôtel) ; de stands Luxembourg lors de salons ou événements spéciaux en France (Parcours France ; Health Brokerage Event de la CCIP et Hacking de l'Hôtel de Ville de Paris) et de déplacements régionaux en France (organisation de visites, interventions lors de conférences et RDV préprogrammés à Nancy, Toulouse, Cannes, Rouen et Tours).
- » L'organisation de 9 événements dans le cadre des activités propres au Business Club France-Luxembourg : événement festif de Nouvel An ; conférence « Le Silicon Duchy à la rencontre de la FrenchTech » ; table-ronde « Stratégie d'entreprise et facteurs de succès » ; conseil d'administration et assemblée générale du BCFL ; rencontre autour du ministre Pierre Gramegna ; stand BCFL au Salon à l'Envers (Thionville) ; conférence-débat sur le thème de l'Economie Sociale et Solidaire au Luxembourg et en France ou encore, petit-déjeuner conférence « La France, marché de choix pour les sociétés luxembourgeoises ».
- » Un service d'assistance (recherche de partenaires, mises en relation, aide à l'implantation, informations diverses) à 43 sociétés luxembourgeoises et 51 sociétés françaises. Plusieurs sociétés françaises accompagnées par ses soins se sont d'ailleurs implantées ou sont en voie d'installation au Luxembourg.

BUSINESS CLUB
FRANCE-LUXEMBOURG

JEC WORLD

8 - 10 MARS

Délégation luxembourgeoise lors de la visite accompagnée au salon « JEC World » au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte.



L'AEC France a également contribué à la mise sur pied d'une trentaine de rendez-vous d'affaires avec des sociétés et institutions des deux pays et a apporté son support à différents acteurs luxembourgeois et français pour l'organisation d'événements tels que la Journée des Ecotechnologies avec le Luxembourg comme pays invité d'honneur, une manifestation Luxembourg for Tourism à Paris, les pavillons nationaux sur des salons tels que le MIPIM à Cannes ou encore la Journée des Consuls Honoraires du Luxembourg à Paris en présence du ministre des Finances, Pierre Gramegna. Parallèlement, l'AEC France travaille activement au renforcement du lien entre entreprises françaises et luxembourgeoises, via notamment la plateforme du BCFL.

Enfin, l'AEC France a mené diverses actions de promotion et sensibilisation aux atouts du Grand-Duché : en sa qualité de membre du jury du Prix Alliancy ; avec le tournage d'une vidéo sur l'écosystème d'innovation et de R&D luxembourgeois ; via la parution d'un Numéro spécial France-Luxembourg (Revue de la Chambre de commerce internationale) ; grâce au lancement du projet de création d'une « Communauté FrenchTech à Luxembourg » et réciproquement d'un « Hub Silicon Duchy en France » ; en nouant des partenariats avec différents organes pour donner de la visibilité au Luxembourg et/ou au BCFL et sur des événements tels que le séminaire « Protection des données personnelles dans les services financiers, d'assurance et médicaux » à la CJCE ou encore Viva Technology à Paris ; en rédigeant la partie économique de la newsletter de l'Ambassade du Luxembourg en France, ainsi que « La Revue du BCFL » ; en communiquant sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter ou encore en accordant des interviews au sujet de ses activités, du BCFL ou des relations France-Luxembourg.

BUREAU PERMANENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE À BRUXELLES

Depuis juillet 2016 et à l'instar des bureaux permanents à Berlin et à Paris, la Chambre de Commerce et le Ministère des Affaires étrangères disposent d'un poste d'attaché économique et commercial (AEC) auprès de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles, en Belgique.

Le premier évènement officiel résultant de cette collaboration a été une mission économique à caractère multisectoriel en Flandre du 23 au 25 novembre 2016.

La mission a fait étape à Louvain et à Anvers. Au total, 25 entreprises luxembourgeoises, représentées par 41 participants, ont participé à cette mission à caractère multisectoriel incluant notamment les TICs, le développement de processus industriels, l'économie circulaire ainsi que le secteur de la logistique. Variant entre visites de différents instituts de recherches universitaires (IMEC, Flanders MAKE, PlanC), séminaires économiques (*Faculty Club* à Louvain et Port d'Anvers), et pas moins de 75 rendez-vous d'affaires individuels avec des entreprises flamandes, cette mission a suscité un vif intérêt. La mission a été clôturée avec une visite de la multinationale KATOEN Natie à Anvers.

Tant pour la Chambre de Commerce que pour l'ensemble des participants luxembourgeois, cette mission économique a constitué un premier pas vers la découverte du potentiel économique flamand. Des missions plus ciblées sont prévues pour l'année 2017.

RÉCEPTION À LA MAIRIE D'ANVERS

24 NOVEMBRE 2016

De g. à dr. : Christophe Hansen, AEC; Sabrina Sagramola, responsable Grande-Région; Peters Jaspers, FIT-Flanders Investment & Trade; Jeannot Erpelding, directeur Affaires Internationales; Arlette Conzimus, Ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en Belgique; Tom Monballiu, Vice-ambassadeur du Port d'Anvers; Annelore Domingos, chargée de projets et Laurent Noesen, Consul honoraire.



En 2016 l'AEC a établi le contact avec les 9 différentes VOKAs (Chambres des Commerce en Flandre), UNIZO, FIT Belgian Chambers et autres acteurs en vue des activités futures en Belgique. Plusieurs entreprises ont également pu être orientées vers la House of Entrepreneurship.

L'AEC a représenté la Chambre de Commerce à diverses conférences et séminaires auprès des Ambassades d'Autriche, d'Allemagne, d'Iran, de Tunisie, de Singapour, d'Arabie Saoudite, du Guatemala, du Nicaragua, du Belize, d'El Salvador et du Costa Rica.

Il a également représenté la Chambre de Commerce au *Verwaltungsrat* de la AHK Debelux qui a eu lieu du 17 au 18 octobre. Le 26 octobre, l'AEC a organisé et participé avec Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce, à la *Benelux Business Roundtable* à Anvers.

L'AEC a encore accompagné l'Ambassadeur à diverses conférences, foires et autres événements à caractère économique et commercial. Ses missions comportent en outre l'analyse des potentialités de l'économie belge et des diverses initiatives fédérales et régionales, communautaires et spécifiques pour les entreprises luxembourgeoises. De plus, il sensibilise les décideurs belges aux avantages et potentiel du Luxembourg en tant que quartier général, site d'implantation et site de distribution. Enfin, l'AEC a établi des liens étroits avec les cinq consuls honoraires en Belgique.

LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE **BELGO-LUXEMBOURGEOISES** À L'ÉTRANGER

Avec 32 chambres à travers le monde, le réseau des Chambres de Commerce belges et belgo-luxembourgeoises à l'étranger constitue l'un des principaux réseaux de Chambres de Commerce bilatérales dans le monde.

L'objectif principal des Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises est de défendre les intérêts des entreprises belges et luxembourgeoises opérant à l'étranger afin de soutenir leurs échanges internationaux et leur développement économique. Ces chambres respectent une série de critères de qualité et de gouvernance établis dans un programme d'accréditation ayant comme objectif de favoriser le développement et la consolidation d'un réseau professionnel et homogène de Chambres de Commerce bilatérales.

Le 8 et 9 juin, la Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec la Fédération des Chambres de Commerce belges, la neuvième édition de la *Chamber Academy*. A cette occasion, les représentants de Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises à l'étranger basés à travers le monde entier se sont réunis au Luxembourg, où ils ont pu échanger des best practices et nouer des contacts entre eux en vue du développement de projets communs. Parallèlement, ces Chambres ont pu s'informer sur les nouveautés en matière de politiques de subsides appliquées en Belgique ainsi qu'au Luxembourg et s'échanger sur des méthodes de financements alternatives.



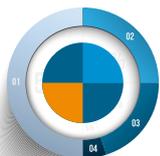
CHAMBER ACADEMY

8 JUIN 2016

Les représentants de Chambres de Commerce belgo-luxembourgeoises à l'étranger basés à travers le monde entier se sont réunis au Luxembourg pour la Chamber Academy.



LE RÉSEAU DES CHAMBRES DE COMMERCE **BILATÉRALES** AU LUXEMBOURG



La Chambre de Commerce de Luxembourg travaille également de manière étroite avec 26 chambres ou clubs d'affaires bilatéraux présents à Luxembourg.

L'objectif de ces Chambres de Commerce est d'informer et de soutenir les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent s'internationaliser en leur fournissant une palette de services avant même leur départ. Ces Chambres favorisent également un networking ciblé puisque leurs membres sont intéressés par la même destination et peuvent donc s'échanger des conseils pratiques.

SERVICES **EUROPÉENS & GRANDE RÉGION**



L'Union européenne et la Grande Région constituent les marchés les plus importants pour les entreprises luxembourgeoises, en particulier pour les PME et les microentreprises.

Ces marchés peuvent également être le tremplin vers la grande exportation dans le sens où, ceux-ci représentent pour les chefs d'entreprise un grand réservoir de partenaires d'affaires potentiels désireux de conquérir ensemble des marchés plus lointains.

Intégrés au sein des Affaires Internationales, les « Services européens & Grande Région », spécialisés dans le développement de nouveaux services qualitatifs, assistent et accompagnent les chefs d'entreprise, et en particulier les PME et les microentreprises, dans le développement de leurs relations d'affaires et dans la recherche de partenaires potentiels. A travers la pratique du *benchmarking* à l'échelle régionale, européenne et internationale, les différentes activités proposées offrent aux entreprises luxembourgeoises toute une panoplie de services de proximité et à valeur ajoutée. Plateformes de rencontres dynamiques, veilles informatives, salons 3D, bourses d'opportunité d'affaires virtuelles, actions communes transfrontalières, événements de networking etc. constituent ainsi des services innovants permettant surtout aux entreprises de petite et de moyenne taille de faire des affaires autrement.

Afin de pouvoir offrir des activités et manifestations originales et variées, l'équipe des « Services européens & Grande Région » fait partie de nombreux réseaux régionaux et européens de soutien aux entreprises permettant de stimuler des collaborations et d'initier des synergies intelligentes avec des acteurs économiques du terrain, en particulier au sein de la Grande Région et de l'Union européenne. Par ailleurs, l'implication dans des projets européens et transfrontaliers ainsi que la pratique du « benchmarking » international contribuent au développement de nouvelles mesures de soutien bénéfiques aux entreprises luxembourgeoises.

AEMC – LANCEMENT DE L'ASSOCIATION EUROPÉENNE DES CCI MÉTROPOLITAINES LE 29 AVRIL 2016



La Chambre de Commerce est un membre fondateur de l'AEMC - Association Européenne des Chambres de Commerce et d'Industrie Métropolitaines constituée le 29 avril 2016.

Axée sur l'attractivité économique des territoires métropolitains et pilotée par son expertise européenne, l'Association entend contribuer au débat public sur le développement métropolitain en Europe, être un interlocuteur régulier des institutions de l'Union européenne dans ce domaine, partager des expériences et des informations, intensifier les échanges de bonnes pratiques et de coopération et, enfin, mener à bien des projets communs.

LANCEMENT DU « COLLÈGE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA GRANDE RÉGION »



Dans le cadre de leurs actions en faveur du développement économique de la Grande Région, les directeurs généraux représentant l'ensemble du réseau qui compte 18 CCI, ont signé le 6 juin 2016 dans les locaux de la Chambre de Commerce, la Charte de coopération instituant officiellement le « Collège des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Grande Région ».

Le Secrétariat général du Collège sera assuré par la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, avec des pôles de compétence répartis entre les différentes CCI membres.

COLLÈGE DES CCI DE LA GRANDE RÉGION

6 JUIN 2016

Lancement du « Collège des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Grande Région » en présence de Corinne Cahen, ministre à la Grande Région, et des représentants des CCI (de g. à dr.): Oliver Groll, IHK Saarland; Ted Hennequin, CCI de la Meuse; Dr. Ian Glockauer, IHK Trier; Carlo Thelen, Chambre de Commerce du Luxembourg; Michael Schaum, IHK Pfalz; Anne-Michèle Barbette, CCI du Luxembourg belge; Corinne Cahen; Volker Klinges, IHK Eupen-Malmedy-St.Vith et Patrick Ménard, CCI de Lorraine.



Le Collège se réunit deux fois par an pour débattre de sujets d'actualité économique et politique touchant de près la vie des entreprises régionales. Se voulant pragmatique, des échanges d'expériences et des actions de promotion conjointes sont organisés. Au centre des préoccupations et des défis majeurs figurent notamment la simplification administrative, le renforcement de la coopération au niveau de la formation professionnelle transfrontalière, l'apprentissage, la transmission d'entreprise, l'accès des PME aux marchés publics, l'économie circulaire, la digitalisation de l'économie ou encore la problématique des réfugiés. Une autre vision partagée par le réseau des CCI sera de développer des services innovants à valeur ajoutée pour les chefs d'entreprise et un accompagnement pluridisciplinaire toujours plus spécialisé.

SMART BENELUX BUSINESS FORUM

6 JUIN 2016

Le « SMART Benelux Business Forum » a été inauguré en présence de Carole Dieschbourg, ministre luxembourgeois de l'Environnement.



Lancé par la Chambre de Commerce avec le soutien de l'Ambassade de Belgique et des Pays-Bas au Luxembourg, le Secrétariat Général de l'Union Benelux et de nombreuses autres organisations professionnelles associées, le « SMART Benelux Business Forum » a été officiellement inauguré dans l'après-midi du 6 juin en présence de Carole Dieschbourg, ministre luxembourgeois de l'Environnement. S'inscrivant dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres de l'Union du Benelux, ce forum a eu comme objectif de soutenir les relations économiques entre les pays et régions de proximité et de favoriser les contacts d'affaires entre les chefs d'entreprises en provenance de l'ensemble des régions limitrophes visées.

Une table ronde a été dédiée au potentiel de développement de l'économie circulaire dans les pays du Benelux. Le panel constitué de représentants du monde politique et entrepreneurial a permis de mener un débat animé sur les réalisations, mais également les entraves actuelles qui ralentissent la mise en œuvre des actions en faveur de l'économie circulaire. Le 7 juin, des *workshops* thématiques en lien avec l'économie circulaire, dont notamment les *business models* d'avenir, les exigences en matière de design, les financements ainsi que le concept des « Smart Cities » ont eu lieu. Les entreprises intéressées ont eu la possibilité de participer à la visite de l'entreprise Tarkett à Lentzweiler, ce qui a constitué une excellente occasion pour voir sur le terrain la mise en application pratique des principes de l'économie circulaire.

Cet événement a permis à plus de 170 participants en provenance de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne, de France et du Luxembourg de participer à un programme événementiel riche et varié.

L'équipe des Services européens & Grande Région a activement promu le Salon à l'Envers dont la 21^e édition s'est tenue le 13 octobre 2016 à Thionville. Unique en son genre de par son concept simple et pratique et soutenu depuis toujours par la Chambre de Commerce, ce salon constitue pour les entreprises de la Grande Région un lieu de rencontres original entre, d'une part, les donneurs d'ordres qui viennent exprimer leurs besoins en termes d'achats et les fournisseurs qui proposent leurs offres de produits et/ou de services, d'autre part. À connotation multisectorielle, le Salon à l'Envers permet de consolider des relations à moyen et long terme, tant pour les organisateurs que pour les chefs d'entreprise et d'entretenir les relations commerciales dans le contexte du réseautage transfrontalier.

La présence nationale en 2016 a compté pas moins de 14 exposants de différents secteurs économiques multisectoriels regroupés sur une « Allée luxembourgeoise ». Parallèlement, plus d'une centaine d'entreprises luxembourgeoises ont également fait le déplacement pour participer à cet événement transfrontalier en qualité de visiteurs, venant découvrir ainsi les différents stands et dans le but de se faire connaître ou encore pérenniser leur relation avec une clientèle déjà existante.

Lors de cette édition, les organisateurs du Salon à l'Envers ont mis à l'honneur l'Autriche. Pour la deuxième année consécutive, le Salon à l'Envers de l'Emploi a mis en lumière les nombreuses entreprises du territoire à la recherche de main d'œuvre qualifiée. Cette activité sera développée en 2017 et élargie dans un contexte transfrontalier, en étroite collaboration avec la Chambre de Commerce.

IGR - INITIATIVES POUR LA GRANDE RÉGION

7 NOVEMBRE 2016

Conférence « Entre visions & reflets, quo vadis Grande Région ? »



Pour la première fois, le Business Club France-Luxembourg (BCFL) a également été représenté avec un stand, jouxtant celui de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

Dans le cadre de ses activités d'IGR, la Chambre de Commerce a travaillé avec l'Institut de la Grande Région à l'organisation de la première manifestation du cycle de conférences « IGR – Initiatives pour la Grande Région » qui s'est déroulée le 7 novembre 2016 en présence d'un parterre de 129 participants.

S'articulant autour de 5 piliers de réflexion essentiels et se déroulant sous forme de table ronde animée, le programme a vu la participation de Corinne Cahen, ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, de Roger Cayzelle, président de l'IGR et Philippe Ledent, président du Conseil Economique et Social de la Grande Région. L'événement a permis à un panel d'experts de la Fondation IDEA, de la SOLEP et de nombreuses autres organisations régionales de mener un débat enrichissant sur l'avenir stratégique de la Grande Région. A travers plusieurs témoignages du monde entrepreneurial et institutionnel, le panel réuni a permis d'échanger des visions globales de développement économique et territorial et de favoriser une politique de coopération transfrontalière commune permettant de valoriser les atouts de la Grande Région dans le contexte économique actuel.

L'ENTREPRISE EUROPE NETWORK- LUXEMBOURG : L'EUROPE « À LA CARTE » POUR LES PME



L'Enterprise Europe Network-Luxembourg (EEN-Luxembourg) de la Chambre de Commerce met à disposition des PME et PMI nationales un éventail de services d'appui européens et une assistance technique portant sur des thèmes européens d'actualité complexes et variés.

Ses missions visent à aider les chefs d'entreprise à pénétrer les marchés étrangers et à leur permettre ainsi d'intégrer davantage la dimension européenne dans leur stratégie de développement international.

Tout au long de l'exercice 2016, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a poursuivi ses efforts d'accompagnement et d'encadrement des entreprises dans tous les domaines importants de la politique d'entreprise européenne et assister en particulier les PME et les TPE dans leurs démarches d'internationalisation. En particulier, dans le cadre de la nouvelle programmation européenne des programmes communautaires au service de la **Stratégie « Europe 2020 »** ainsi que de la **« Stratégie numérique du marché unique pour l'Europe »**, la Chambre de Commerce, en tant que coordinateur national du consortium luxembourgeois issu d'un partenariat stratégique avec la Chambre des Métiers et Luxinnovation, a continué de renforcer le positionnement stratégique qu'entend jouer l'EEN-Luxembourg en tant que réseau européen d'excellence.



L'Europe à la portée de votre entreprise.

CONFÉRENCES SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE

Au cours de l'année 2016, l'ÉEN-Luxembourg a mis en place 12 manifestations qui ont permis de rassembler au total 1 326 PME et PMI luxembourgeoises.

FIT4TENDERS

9 MARS 2016

Conférence : « Les marchés publics, une opportunité à saisir pour l'internationalisation de votre entreprise ! »



Dans la poursuite du cycle de conférences «**FIT4Tenders**», cette manifestation s'est inscrite dans le contexte de l'actualisation du cadre communautaire en vigueur qui a pour objectif d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics. Ce 2^e volet a réuni 188 participants et avait pour objectif d'informer les entreprises luxembourgeoises sur deux nouveaux instruments communautaires destinés à faciliter l'accès des entreprises aux marchés publics à l'international, notamment la création d'un site permettant de remplir gratuitement le formulaire « Document Unique de Marché Européen » (DUME) en ligne et la plateforme e-Certis fournissant des renseignements sur les différents certificats et attestations requis. La conférence a été l'occasion de présenter les opportunités offertes dans ce domaine par les institutions internationales.

FIT4CUSTOMS

24 MAI 2016

Lancement du nouveau cycle de conférences «**Fit4Customs**» en présence de quelque 250 chefs d'entreprise.



Le 24 mai 2016, l'Entreprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce a organisé, en étroite collaboration avec l'Administration des Douanes et Accises, le **lancement du nouveau cycle de conférences «Fit4Customs»** en présence de quelque 250 chefs d'entreprise. Ce premier volet a eu pour objectif d'informer les entreprises luxembourgeoises sur le nouveau Code des Douanes de l'Union entré en vigueur le 1^{er} mai 2016.

L'union douanière représente l'un des piliers de l'Union européenne et constitue un élément essentiel au fonctionnement du marché unique. Afin de pouvoir continuer à garantir le flux des échanges internationaux et effectuer les contrôles nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des citoyens de l'UE, les procédures douanières et méthodes de contrôle doivent être modernisées et la coopération entre les différents acteurs et services, renforcée. Le nouveau Code des Douanes de l'Union (CDU) s'inscrit dans un processus de modernisation et de simplification des douanes pour les opérateurs et en faveur des entreprises.

Après la séance inaugurale, deux ateliers thématiques ont permis aux chefs d'entreprise engagés à l'international d'approfondir plusieurs sujets et de rencontrer les experts de l'Administration.

LE PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'EUROPE

16 JUIN 2016

150 participants ont pris part à cet événement mettant à l'honneur les PME innovantes et destinée à améliorer leur accès aux financements.



Pour la 3^e fois consécutive, 18 mois après le lancement du **Plan d'Investissement pour l'Europe** et un an après celui du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a organisé, en coopération avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, une table ronde sur ce thème, axée sur le « Volet PME ». Il s'agit d'une initiative européenne mettant à l'honneur les PME innovantes et destinée à améliorer leur accès aux financements, conditions indispensables à leur développement. La table ronde a été l'occasion d'illustrer la complexité de l'ingénierie financière mise en place par la Commission Juncker, dans le cadre du Plan d'Investissement et les différentes possibilités de financement auxquelles les entreprises peuvent recourir afin de soutenir le développement de leurs projets innovants.

Avec un parterre de quelque 150 participants, la table ronde s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Pierre Gramegna, d'experts de la DG Economie et Affaires financières de la Commission européenne, du Fonds européen d'investissement et de représentants de banques privées de la place, et a été suivie d'un débat animé.

INTERREG

29 SEPTEMBRE 2016

Les programmes européens de coopération : une opportunité pour les PME !



Fin septembre, l'EEN-Luxembourg a organisé une conférence pour présenter aux entreprises les opportunités offertes par le nouveau programme européen de coopération territoriale **INTERREG**. Préparée en collaboration avec le ministère du Développement durable et des Infrastructures et la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, cette manifestation a permis d'illustrer le mécanisme de fonctionnement de ce programme communautaire. Une centaine d'entreprises ont pris part à cet événement qui s'est déroulé en 3 temps : une séance inaugurale en présence de Camille Gira, Secrétaire d'Etat au Développement durable et aux Infrastructures, et d'experts du ministère, suivie de deux workshops animés par des experts issus des différents points de contact Interreg à Luxembourg et destinés à familiariser les entreprises à la mise en application pratique de leur projet et à donner des conseils sur le montage de leur dossier. Une réception de networking a clôturé cette conférence.

CYBER- SECURITY4SUCCESS

3 OCTOBRE 2016

PME, préparez-vous au
marché numérique de l'UE!



Dans le cadre de l'adaptation du marché unique à l'évolution des technologies numériques, la Chambre de Commerce et son Enterprise Europe Network, Securitymadein.lu, la représentation de la Commission européenne au Luxembourg et la House of Training ont organisé la 1^{ère} édition de la journée de sensibilisation «**Cybersecurity4Success**». Cette nouvelle manifestation s'inscrit dans le cadre de l'initiative du Gouvernement «Digital Lëtzebuerg» et a été organisée à l'occasion du mois européen de la CyberSécurité (ECSM) instauré par l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA).

Les participants ont eu la possibilité de consulter des experts du domaine de la cybersécurité et d'obtenir des conseils en matière de gestion du risque sécuritaire au sein de leur entreprise. Cet événement s'est déroulé en présence de Francine Closener, Secrétaire d'Etat à l'Economie, et a mis en évidence les retours d'expérience de spécialistes de la sécurité informatique. Le programme de l'événement a été complété par l'organisation de 2 sessions de 3 ateliers thématiques et a permis de sensibiliser quelque 160 participants à l'importance de la cyber-sécurité et d'inviter les PME à s'outiller de manière adéquate pour rester compétitives, savoir protéger des données sensibles et garantir une formation continue de son personnel.

Le 19 octobre 2016, l'EEN-Luxembourg a organisé le **3^e volet du cycle de conférences Fit4Tenders**, «Les marchés publics au Luxembourg et dans les pays limitrophes: Comment y participer et en tirer profit?», en coopération avec le département des Travaux publics du ministère du Développement durable et des Infrastructures et avec le soutien de l'Etude d'avocats, Krieger Associates.

Tout comme le 2^e volet, cette conférence s'est inscrite dans le contexte de l'actualisation du cadre communautaire en vigueur dans le cadre de la passation des marchés publics. Plus précisément, ce volet a permis de se pencher sur la transposition des directives 2014/24/CE et 2014/25/CE en droit luxembourgeois. 4 ateliers thématiques ont mis en lumière les règles et procédures à respecter lors de la passation de marchés publics sur les marchés de proximité, plus particulièrement en France, en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas. Le troisième volet de ce cycle a permis de réunir 105 participants.

SME WEEK 2016

8 NOVEMBRE 2016

L'«*Entrepreneur's Day*»
a donné le coup d'envoi
des *Journées Création*
et a également marqué
la journée de lancement
de la *Semaine Européenne*
des PME.



En tant que coordinateur national, l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de la Chambre coordonne depuis 2009 cette initiative communautaire au Grand-Duché et anime activement chaque année un réseau de près de 25 organisations partenaires qui contribuent à l'élaboration d'un calendrier d'action en faveur des PME nationales. À l'occasion de la 8^e édition de cette initiative phare pour les micro-entreprises et les PME, un programme ambitieux de quelque 55 manifestations a été proposé au Luxembourg au 2^e semestre de l'année.

Traditionnellement organisé chaque année à l'automne, le coup d'envoi de la Semaine européenne des PME au Luxembourg a été donné avec l'organisation d'une conférence de presse le 25 octobre 2016 et le déroulement de l'« Entrepreneur's Day » qui a eu lieu le mardi 8 novembre 2016 dans les locaux de la Chambre des Métiers. Le programme de cette journée, qui a également représenté la journée « kick-off » des « Journées Créations, Développement et Reprise d'Entreprises » au Luxembourg, a offert aux entreprises participantes la possibilité de participer à des stands d'exposition et à des ateliers de travail thématiques ainsi que de pouvoir arranger des entretiens personnalisés sur rendez-vous.

EU - NETWORKING MEETING

27 MAI 2016

Les réunions « EU Networking Meeting » sont organisées pour promouvoir les collaborations entre les partenaires européens membres de ce réseau.



L'Enterprise Europe Network de la Chambre de Commerce, en étroite collaboration avec la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, a pris l'initiative d'organiser à un rythme semestriel les réunions « EU Networking Meeting ». Dans le but de promouvoir de nouvelles collaborations entre les partenaires européens membres de ce réseau, ces rencontres permettent à une cinquantaine de partenaires chargés des affaires communautaires au Luxembourg de se réunir et de maintenir un cadre commun de travail et de coopération.

Le 27 mai 2016, après une réunion générale organisée dans les locaux de la Chambre de Commerce, la réunion du 18 novembre 2016 a mis l'accent sur les programmes liés aux thématiques climatiques et environnementales. Elle a été rehaussée par la présence de Camille Gira, Secrétaire d'État au Développement durable et aux Infrastructures. Au total, ces deux réunions ont permis de réunir quelque 90 participants autour de projets, dossiers et thématiques européennes d'actualité.

Le 26 octobre 2016, en amont du salon **CeBIT** à Hanovre (Allemagne) du 20 au 24 mars 2017, **une séance d'information** a accueilli 27 participants venus s'informer sur la mise en place, pour la première fois, d'un pavillon national dans le cadre de la sous-exposition « SCALE 11 » entièrement dédiée aux start-ups innovantes. Il est envisagé de regrouper sous ce pavillon, les entreprises luxembourgeoises désireuses de participer à ce salon et de donner de la visibilité aux start-ups innovantes luxembourgeoises dans leurs démarches à l'international. Cette nouvelle initiative visera à encourager les jeunes entreprises innovantes à rencontrer des acteurs économiques à l'échelle mondiale, à fédérer le transfert de technologies et de savoir-faire, à rencontrer des partenaires d'affaires potentiels ou encore à soutenir les affaires à travers des activités de business networking, d'échanges ou encore de pitching.

FIT4CONFORMITY

5 DÉCEMBRE 2016

Le nouveau cadre légal communautaire relatif à la circulation des produits au sein de l'Union européenne a fait l'objet d'échanges intenses grâce à la participation d'un public averti.



La connaissance des nouvelles règles applicables à la libre circulation des produits constituent un sujet incontournable pour toute entreprise désireuse d'assurer la libre circulation et la commercialisation de ses produits dans l'Union européenne, voire d'envisager l'importation de produits en provenance de pays tiers de l'UE. Dans cette perspective, l'EEN-Luxembourg, en collaboration avec l'ILNAS Luxembourg, a poursuivi le 5 décembre 2016 le cycle de conférences «FIT4Conformity» en lançant un 2^e volet relatif au nouveau cadre légal communautaire (*New Legislative framework / NLF*) relatif à la circulation des produits au sein de l'Union européenne et qui a permis de sensibiliser les chefs d'entreprise luxembourgeois sur l'impact de ce nouveau cadre législatif qui couvre aujourd'hui plus de 25 directives-produits. Avec une cinquantaine de chefs d'entreprise présents, la participation d'un public restreint et averti a permis un débat intense.

RÉCAPITULATIF DES CONFÉRENCES ORGANISÉES	DATE	PARTICIPANTS
Fit4Tenders, Volet N°2: «Les marchés publics une opportunité à saisir pour l'internationalisation de votre entreprise!»	9 mars	118
FIT4Customs, Volet N°1: «Le nouveau Code des Douanes de l'Union : une opportunité pour les PME!»	24 mai	221
Fit4Tenders, Volet N°2: «Les marchés publics une opportunité à saisir pour l'internationalisation de votre entreprise!»	9 mars	118
SMART Benelux Business Forum		
«Grande Région et Union Benelux: les marchés de proximité au cœur de l'action»	6 & 7 juin	170
«Le plan d'investissement : une opportunité pour les PME!»	16 juin	149
«Les programmes européens de coopération : Interreg : Une opportunité pour les PME!»	29 septembre	106
«CyberSecurity4Success» : PME, préparez-vous au marché numérique de l'UE!	3 octobre	159
Fit4Tenders, Volet N°3: «Les marchés publics au Luxembourg et dans les pays limitrophes : Comment y participer et en tirer profit?»	19 octobre	105
Conférence « IGR – Initiatives pour la Grande Région » « Entre visions & reflets, quo vadis Grande Region ? »	7 novembre	129
EU - Networking Meetings	27 mai & 18 novembre	90
Séance d'information sur le salon CeBIT – SCALE 11	25 octobre	27
Fit4Conformity, volet N°2: «Le cadre nouveau légal communautaire: Tour d'horizon des nouvelles règles applicables à la libre circulation des produits pour un marché européen plus sûr et compétitif pour les entreprises!»	5 décembre	52

VISITES ACCOMPAGNÉES AUX FOIRES INTERNATIONALES

En 2016, l'EEN-Luxembourg de la Chambre de Commerce a proposé 8 visites accompagnées. Au total, 93 entrepreneurs ont participé à ces visites au cours desquelles les entreprises ont eu la possibilité de visiter un salon international et de découvrir ainsi de nouveaux produits, fournisseurs ou clients potentiels.

VISITE ACCOMPAGNÉE PROPOSÉE	LIEU	DATE
CeBIT	Hanovre, Allemagne	15 mars
ESEF	Utrecht (Pays-Bas)	15-18 mars
Hannover Messe	Hanovre (Allemagne)	25-29 avril
Salon Drupa	Düsseldorf (Allemagne)	1 juin
Parlement européen des Entreprises	Bruxelles (Belgique)	13 octobre
Salons Swisstech / Prodex	Bâle (Suisse)	17 novembre
Pollutec	Lyon (France)	30 novembre
Loveat	Venise (Italie)	2-4 décembre

Ces visites accompagnées ont toujours été complétées par un programme riche en rendez-vous d'affaires professionnels offerts aux chefs d'entreprise luxembourgeois (cf. *b2fair*[®]).

LE PARLEMENT EUROPÉEN DES ENTREPRISES

Le 14 octobre 2016, l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles a fait salle comble en accueillant plus de 700 entrepreneurs de 31 pays qui ont fait le déplacement à Bruxelles pour débattre et voter comme de vrais parlementaires sur 4 thèmes cruciaux touchant de près leurs activités. Au centre du débat : l'internationalisation des entreprises, le marché unique, le développement durable et le marché du travail. C'est à l'initiative d'Eurochambres que le Parlement européen a ouvert ses portes aux entreprises européennes pour cette 4^{ème} édition du «Parlement Européen des Entreprises» permettant aux chefs d'entreprise présents de débattre avec les représentants des institutions européennes sur les problématiques et défis auxquels ils doivent faire face.



ASSISTANCE-CONSEILS EN MATIÈRE COMMUNAUTAIRE

Un axe important de l'action menée par l'EEN-Luxembourg est le traitement des demandes des entreprises luxembourgeoises se rapportant aux différents thèmes communautaires tels que, la législation européenne, les marchés publics, la coopération internationale, etc. En 2016, l'EEN a traité 198 demandes et a offert une assistance technique personnalisée ainsi qu'un service d'accompagnement pour l'exécution de formalités et procédures, telles que la création d'entreprise à l'étranger, la libre circulation des marchandises, le détachement de personnel, le marquage CE, etc.

MARCHÉS PUBLICS EUROPÉENS & RÉGIONAUX

Tout au long de l'exercice 2016, l'EEN-Luxembourg a offert à ses clients un service de veille spécialisé pour les marchés publics européens et régionaux, transmis des informations générales sur les législations communautaires en vigueur et favorisé la mise en contact des entreprises avec les autorités compétentes ou l'organisation de rendez-vous dans le cas de projets précis. En 2016, l'EEN comptait dans le cadre de son service de veille des marchés publics un portefeuille de 29 clients.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

En 2016, l'EEN-Luxembourg a participé à 6 consultations publiques permettant aux entreprises luxembourgeoises de s'exprimer sur diverses thématiques européennes. Répondant à l'initiative de la Commission européenne, un appel aux entreprises luxembourgeoises a ainsi été lancé pour les consultations suivantes :

- » un cadre efficace en matière d'insolvabilité dans l'UE ;
- » l'avenir des relations économiques entre l'Union européenne et la Turquie ;
- » proposition visant à introduire un passeport des services et à éliminer les obstacles réglementaires dans les secteurs de la construction et des services d'affaires, ainsi que sur les mesures possibles pour éliminer les obstacles dans le secteur de l'assurance ;
- » l'initiative en faveur des jeunes pousses ;
- » la réglementation des professions : «Plans d'action nationaux (PAN) des Etats membres & proportionnalité de la réglementation relative aux professions» ;
- » révision éventuelle du règlement (CE) NO 764/2008) relatif à la reconnaissance mutuelle.

LE CONCEPT **b2fair**[®] ET SES SALONS DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

La promotion et la mise en place des plates-formes de rencontres b2fair[®] - Business to Fairs[®] constitue une activité phare des « Services européens & Grande Région » de la Chambre de Commerce.

Celle-ci favorise le rapprochement des PME/PMI à travers l'organisation de rendez-vous d'affaires soigneusement organisés en amont. Le concept b2fair[®] permet de maximiser la participation des PME/PMI aux foires internationales. Il combine les avantages des foires, salons internationaux et ceux des échanges de coopération préparés au préalable, permettant ainsi d'offrir une large gamme de produits/services, un réservoir de contacts potentiels ainsi qu'une sélection sur mesure de partenaires potentiels.

8 événements de « matchmaking » b2fair[®] ont été activement promus auprès du tissu entrepreneurial luxembourgeois. Sur ces 8 événements, la Chambre de Commerce a organisé sous sa régie propre 6 événements b2fair d'envergure internationale, les 2 autres ayant été directement organisés par des organismes partenaires locaux en Turquie et en Italie. Les événements organisés en régie propre ont eu lieu lors des salons professionnels ESEF (15-18 mars à Utrecht, Pays-Bas), Hanover Messe (25-29 avril à Hanovre), ICT Spring (10-11 mai à Luxembourg), en amont du SMART Benelux Business Forum (le 6 juin à Luxembourg) et dans le cadre de la formation décentralisée B2Fair / EEN Training Partner (les 25 & 26 février à Luxembourg) et de la Journée de sensibilisation CyberSecurity4Success qui a également organisé des rencontres de matchmaking (le 3 octobre à Luxembourg). Au total, 764 entreprises représentées par près de 1.000 chefs d'entreprise ont participé à ces différents événements b2b. Pas moins de 5 193 rendez-vous b2b ont pu y être organisés, grâce à l'expertise et l'accompagnement offert par l'équipe de la Chambre de Commerce.



FORMATION INTERNATIONALE

25-26 FÉVRIER 2016

Une formation dédiée aux partenaires du réseau EEN et b2fair a réuni quelque 40 participants.



Forte du succès de ses deux premières sessions de formation décentralisée « Brokerage events : « From the first ideas to business deals... All you need to know... », dédiées aux partenaires du réseau b2fair® « Enterprise Europe Network », l'EEN-Luxembourg a souhaité reconduire l'expérience, en coopération avec l'Agence Exécutive pour les Petites et Moyennes Entreprises (EASME). Le but de cette formation est de partager l'expérience acquise par l'équipe b2fair® en matière d'organisation de brokerage events, (les « Matchmaking events ») et de faire bénéficier ses partenaires du réseau EEN b2fair® et b2fair d'une expertise et d'un savoir-faire, acquis au fil des années. Cette formation internationale a permis de réunir 32 institutions et quelque 40 participants en provenance de 22 pays différents.

Pour la première fois, l'EEN- Luxembourg a organisé, en étroite coopération avec la *Jaarbeurs*, un événement de matchmaking b2fair® d'envergure internationale, dans le cadre du salon **ESEF « European Subcontracting & Engineering Fair » à Utrecht**. Ce salon professionnel est l'événement le plus important au Benelux dans le domaine de la sous-traitance, de l'ingénierie et du développement produit. La mise en place de ce premier événement b2fair® dans le cadre de l'édition 2016 de ce salon est le fruit de nombreux contacts initiés avec les organisateurs dès 2014 et concrétisés par la signature d'un accord. La participation de l'EEN-Luxembourg a également eu pour objectif de stimuler la participation internationale à ce salon, en s'appuyant en particulier sur les réseaux de partenaires EEN et b2fair®. Pas moins de 1 092 rendez-vous individuels internationaux ont été favorisés par 4 jours de rencontres b2fair® intenses et une réception de networking a été organisée en collaboration avec la *Jaarbeurs* et la *Koninklijke Metaalunie*.

FOIRE D'HANOVRE

25-29 AVRIL 2016

Au total près de 180 entreprises de 33 pays différents ont participé à l'événement b2fair et plus de 1 600 rendez-vous ont été programmés.



La présence du b2fair® à la « Hannover Messe » compte parmi les événements organisés en régie propre les plus importants du programme d'action du concept b2fair®. Pour la 12^{ème} fois consécutive, l'EEN-Luxembourg a organisé un événement de matchmaking de dimension internationale dans le cadre de la zone d'exposition « Global Business & Markets » qui accueille également tous les acteurs professionnels du commerce extérieur représentés sur le salon et spécialisés dans l'accompagnement international des entreprises. En 2016, les Etats-Unis ont été mis à l'honneur, et une grande délégation d'hommes d'affaires américains a également activement participé aux rencontres d'affaires b2fair® proposées. Au total, pas moins de 1.500 rencontres bilatérales ont pu être organisées entre réservés entre les quelque 240 représentants d'entreprise réunis.

ICT SPRING

10-11 MAI 2016

L'EEN-Luxembourg a organisé une plateforme de rencontres internationales à l'occasion du salon ICT Spring consacré aux TICs.



Suite aux négociations menées par la Chambre de Commerce avec la société Farvest, un accord en vue de l'organisation d'un évènement *b2fair*[®] de dimension internationale a été signé. L'EEN-Luxembourg a organisé pour la première fois une plateforme de rencontres internationales à l'occasion du salon ICT Spring, évènement phare consacré aux TICs au Luxembourg, dont l'objectif clef de l'EEN-Luxembourg a principalement consisté à positionner les rencontres d'affaires *b2fair*[®]. 93 entreprises, dont 57 luxembourgeoises, ont pris part aux 376 rendez-vous d'affaires individuels planifiés qui ont constitué une véritable valeur ajoutée pour ce salon.

Dans le cadre de la première édition du «**SMART Benelux Business Forum**», les journées du 6 et 7 juin ont été consacrées à l'organisation de rencontres professionnelles *b2fair*[®] entre chefs d'entreprise en vue de créer des synergies «inter-entreprises» et d'aboutir à des partenariats durables. La plateforme de rencontres *b2fair*[®] a permis aux 119 participants de mener pas moins de 600 rendez-vous d'affaires individuels.

En marge de la conférence de sensibilisation «**CyberSecurity4Success**» organisée par l'EEN-Luxembourg le 3 octobre à la Chambre de Commerce et qui a réuni des experts en cybersécurité, des entreprises multisectorielles ont eu la possibilité de s'inscrire également aux rencontres d'affaires *b2fair*[®]. 22 sollicitations ont été réservées dans le cadre de la conférence «CyberSecurity4Success».

FRANCHISING DU CONCEPT *b2fair*[®]

*En 2016, 2 événements de matchmaking ont été organisés par les partenaires *b2fair*[®] de l'EEN-Luxembourg, à savoir l'évènement Match4Industry à Kocaeli en Turquie dans le cadre du salon Santek du 26 au 27 mai 2016, et la plate-forme de rencontres internationale à la première édition du salon «Loveat» à Venise en Italie qui s'est tenue du 2 au 3 décembre 2016.*

Ces événements ont été organisés directement par les partenaires *b2fair*[®] locaux. Pour sa part, la Chambre de Commerce a assuré le coaching des partenaires : savoir-faire, bonnes pratiques, mise à disposition des outils nécessaires et promotion active de ces événements auprès des entreprises. Cet accompagnement a été bénéfique à ces manifestations et a pu véhiculer la marque *b2fair*[®] de la Chambre de Commerce à l'international.

EVÉNEMENTS <i>b2fair</i> [®]	DATE	PARTICIPANTS
Formation internationale <i>b2fair</i> [®] sur les techniques de mises en relation et la pratique des stratégies d'alliances (Luxembourg)	25-26 février	37 participants
ESEF, Utrecht (Pays-Bas)	15-18 mars	138 participants
Hannover Messe, Hanovre (Germany)	25-29 avril	239 participants
ICT Spring (Luxembourg)	10-11 mai	112 participants
Salon Santek, Kocaeli (Turquie) Match4Industry	26-27 mai	183 participants
SMART Benelux Business Forum (Luxembourg)	6-7 juin	119 participants
Cybersecurity4Success (Luxembourg)	3 octobre	13 participants
Loveat, Venise (Italie)	1-3 décembre	142 participants



LES ACTIVITÉS DE L'OFFICE DU DUCROIRE



Créé en 1961, l'Office du Ducroire (ODL), établissement public autonome dont le secrétariat est rattaché à la Chambre de Commerce, a pour mission d'encourager les exportations luxembourgeoises par l'intermédiaire de deux instruments financiers :

- » Assurance-crédit
- » Soutiens financiers à l'exportation



En tant qu'assureur-crédit, l'ODL assure les entreprises contre les risques de non-paiement de leurs clients, que ces risques soient d'origine politique ou liés à l'insolvabilité ou à la carence des clients. 2016 fut une année marquante pour l'ODL. D'une part, le chiffre d'affaires assuré par l'ODL a considérablement augmenté par rapport à 2015 et d'autre part, les indemnisations ont atteint un niveau record en raison de la situation économique dans certains pays et secteurs.

En 2016, l'assurance des engagements de garanties, lancée en 2015, s'est développée de façon prometteuse et le montant assuré a doublé par rapport à l'année 2015. Cette assurance protège la banque émettrice contre le risque de défaut des exportateurs et facilite le financement des transactions internationales en créant un effet de levier pour les exportateurs qui nécessitent des lignes de crédit auprès des banques.

Depuis 2002, sur base d'une convention signée avec l'Etat, l'ODL - par l'intermédiaire du « Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises » (COPEL) - a pour mission complémentaire de promouvoir les exportations des biens et services luxembourgeois à travers l'octroi de soutiens financiers à l'exportation. Ces soutiens financiers sont octroyés sous forme de remboursement partiel des frais liés à la promotion à l'exportation et à la participation à des foires. Des informations supplémentaires sur l'ODL et le rapport annuel sont disponibles sur le site www.odl.lu.

CLUSTER FOR LOGISTICS



Le Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l. (C4L) a été créé en 2009 par sept acteurs institutionnels, dont la Chambre de Commerce.

L'objectif de l'association est de réunir tous les acteurs intéressés, à savoir entreprises, centres de recherche publique, fédérations d'entreprises et acteurs publics, afin de soutenir les efforts du gouvernement visant à promouvoir le Luxembourg comme plateforme intercontinentale dans l'UE en matière de logistique et développer des services à haute valeur ajoutée en logistique. Le « cluster support » est ouvert à tous les acteurs disposés à partager l'information et les bonnes pratiques. Le directeur général de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, préside le Cluster qui est dirigé par Malik Zeniti.

Le secteur de la logistique est primordial pour le Luxembourg et les services s'améliorent constamment. Par rapport à 2014, le Luxembourg est passé de la huitième à la deuxième place du Logistics Performance Index 2016 de la World Bank, qui a comparé 160 pays. Cet indice mesure la qualité des services et est un benchmark important pour les décideurs internationaux. Le Luxembourg atteint le top dix dans chaque catégorie et excelle dans la *Rapidité d'exécution* et la *Facilité d'organisation*.





Plusieurs événements majeurs ont ponctué 2016. En juin, le Cluster a décerné le label écologique «Lean & Green» à Cargolux, GN Transport, Offergeld et Transalliance en collaboration avec le ministère du Transport.

La « Journée de la Logistique » en avril a permis à des entreprises d'ouvrir leurs portes aux professionnels et au grand public.

Comme chaque année, le Cluster a organisé deux grandes conférences pour rassembler la communauté logistique. La conférence de printemps au mois d'avril était dédiée au sujet de l'e-Commerce tandis que la seconde conférence a thématiqué la transformation digitale.

Par ailleurs, le Cluster a participé à plusieurs missions économiques, notamment à Brême, en Chine et en Flandres et s'est rendu à des foires spécialisées en logistique.

C4L participe à différents groupes de travail et projets (formation/éducation avec le DT Logistique, guichet unique *Single Window for Logistics* ou encore, lettre de voiture électronique eCMR).

Le Cluster for Logistics est membre de la European Logistics Association (ELA), de la Cool Chain Association (CCA) et du Chapter luxembourgeois de la Bundesvereinigung Logistik (BVL).
www.c4l.lu

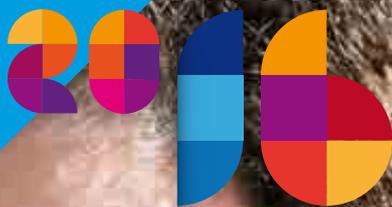
LABEL LEAN & GREEN

28 JUIN 2016

Le label LEAN & GREEN 2016 a été décerné à Cargolux, GN Transport, Offergeld et Transalliance.







COMMUNICATION

INFORMER ET CONVAINCRE

Informer et convaincre sont les deux objectifs prioritaires de la politique de communication de la Chambre de Commerce. Pour les atteindre, la direction communication et médias développe et entretient toute une gamme de produits et d'outils de communication destinés à faire connaître et à expliquer l'action, les services et les positions de la Chambre de Commerce auprès des entreprises, des institutions publiques, des autorités politiques et du grand public.

175^E ANNIVERSAIRE : UNE SOIRÉE HAUTE EN COULEURS



Chargée d'élaborer un concept pour les festivités du 175^e anniversaire de la Chambre de Commerce, la direction communication et médias a opté pour l'organisation d'une soirée haute en couleurs et riche en émotions.

En misant sur l'innovation, l'inspiration et surtout l'humour, la soirée anniversaire du 30 septembre 2016 a réussi la gageure de surprendre un public de 850 personnes réunies dans les salons de Luxexpo pour assister à ce qu'il pensait être une longue séance académique. La verve et l'esprit avec lesquels les deux animateurs de la soirée, Claude Frisoni et Eugénie Anselin, ont accueilli les invités et animé la soirée a ravi les personnalités, entrepreneurs, partenaires et collaborateurs conviés. Les interventions du Président, Michel Wurth, du Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, Etienne Schneider, et du Premier ministre, Xavier Bettel, ont donné un aperçu de l'étendue des missions de la Chambre de Commerce et de l'importance de son action pour l'économie et les entreprises luxembourgeoises, tandis que Bertrand Piccard, médecin psychiatre, entrepreneur, explorateur, président de Solar Impulse et premier homme à avoir réalisé le tour du monde dans un avion utilisant les rayons du soleil comme seule source d'énergie, a su fasciner l'auditoire en partageant ses expériences entrepreneuriales et aventurières ainsi que les enseignements qu'il en a tiré pour la vie.

Dans un court-métrage réalisé par Pascal Becker le public a pu découvrir par les témoignages de nombreuses personnalités politiques et économiques la riche histoire, les missions et l'action de la Chambre de Commerce dans l'intérêt des entreprises et de l'économie.



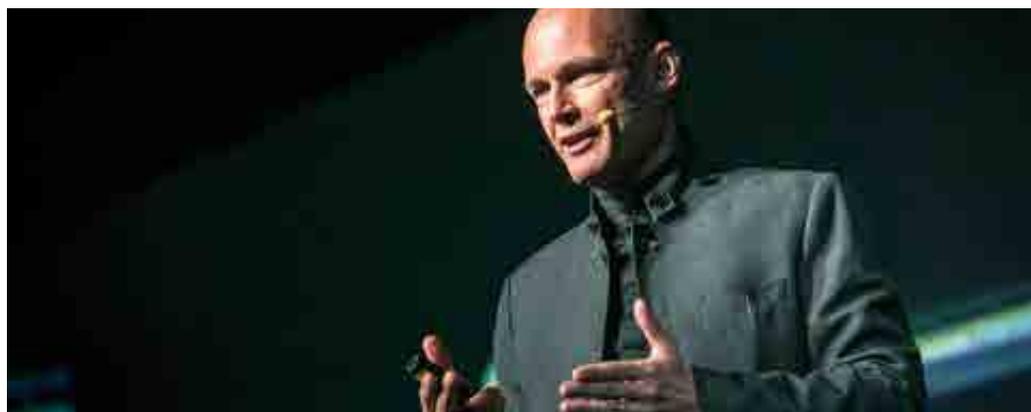
Après avoir annoncé à la fin de la partie officielle de la soirée l'ouverture imminente de la House of Entrepreneurship, Carlo Thelen et Eugénie Anselin ont dû se lancer dans une course effrénée - retransmise en live - pour retrouver la clé de cette nouvelle maison de l'entrepreneuriat, malencontreusement oubliée.



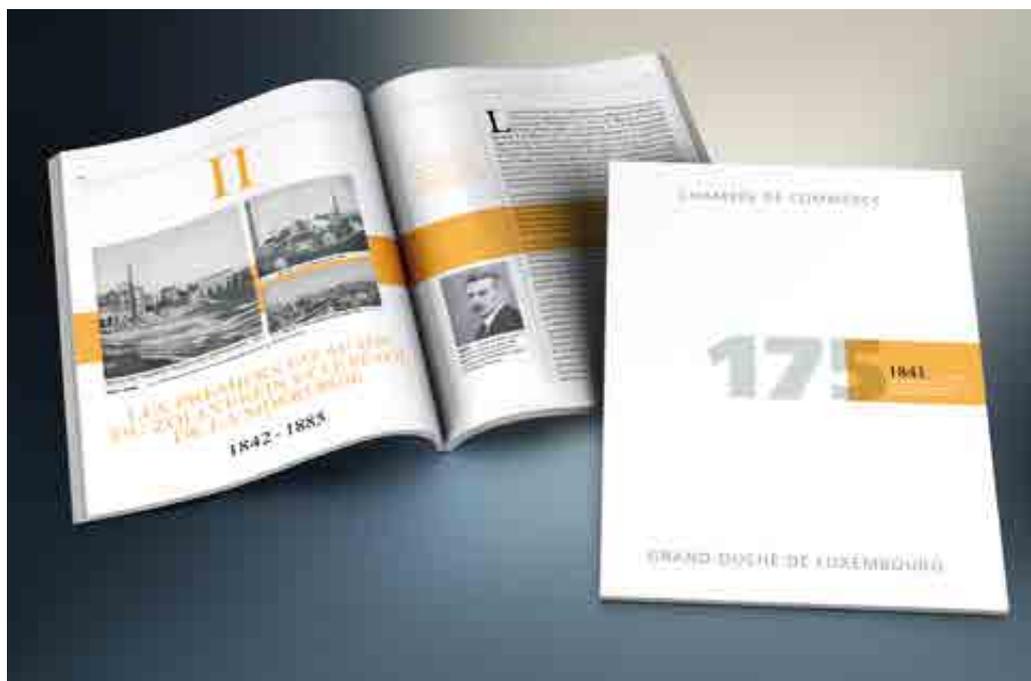
Le choix délibéré d'opter pour un ton volontairement frais et humoristique a ravi les nombreux invités de marque habitués à assister à des séances plus académiques...



L'intervention de l'invité d'honneur, le docteur Bertrand Piccard, a été l'un des points forts de la soirée. Le scientifique et aventurier suisse, devenu célèbre après avoir réalisé le premier tour du monde à bord de son avion solaire, Solar Impulse, voit en la réussite de son projet qu'il a mené à bien entre mars 2015 et juillet 2016, une impulsion pour faire naître des vocations dans le but de développer des technologies durables.



En fin de soirée les invités ont reçu un volumineux ouvrage richement illustré relatant l'histoire de la Chambre de Commerce et de l'économie luxembourgeoise de 1841 à 2016.



MERKUR : MAGAZINE DE RÉFÉRENCE SUR LES ENTREPRISES ET L'ÉCONOMIE



Avec un tirage de 35.000 exemplaires et près de 100.000 lecteurs, le magazine d'information de la Chambre de Commerce est le premier magazine économique du pays.

La ligne éditoriale axée sur les entrepreneurs, la vie des sociétés et l'économie nationale et internationale ainsi que la sobriété du concept graphique sont appréciés aussi bien par les lecteurs que par les annonceurs. Merkur est envoyé aux entreprises affiliées à la Chambre de Commerce, aux décideurs politiques et économiques au Luxembourg et à l'étranger et est également proposé à la vente dans des kiosques sélectionnés du réseau Valora. Les archives complètes du magazine, à partir de sa première parution en 1975, sont accessibles en version PDF sur le site Internet de la Chambre de Commerce.

Dans le numéro de mai-juin 2016, les lecteurs ont découvert la nouvelle rubrique «Market Watch» destinée à mettre les projecteurs sur un marché étranger. Deux ans après le lancement de la nouvelle formule du magazine, l'équipe éditoriale a également lancé un appel à candidatures aux agences et indépendants créatifs pour réaliser le poster encarté dans chaque édition. 18 agences et free-lance ont répondu à cet appel et seront invités à réaliser ce supplément largement apprécié par les lecteurs. Par ailleurs, une base photos avec mise en place d'une recherche par différents critères de sélection a été constituée.

MARS 2016

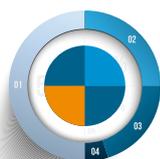
L'édition mars-avril du magazine Merkur a consacré sa couverture et son dossier à la transmission d'entreprise. Le magazine peut être consulté librement sur le site www.cc.lu

Depuis l'édition septembre-octobre 2016 du magazine Merkur, les idées du think tank IDEA sont présentées de façon synthétique sur une fiche détachable encartée dans chaque numéro.

Le Merkur est le seul magazine économique au Luxembourg à offrir dans chaque édition un poster infographique.



ENQUÊTE DE LECTORAT



En 2016, l'équipe éditoriale de Merkur a effectué une enquête de lectorat pour recueillir l'avis des lecteurs et comparer les résultats à ceux de la précédente enquête, datant de 2010.

Première constatation : parmi les répondants de l'enquête 35% sont de nouveaux lecteurs, qui lisent le magazine depuis moins de deux ans. Merkur a donc renouvelé une partie de son lectorat, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de nouveaux ressortissants de la Chambre de Commerce ou de personnes qui ne lisaient pas l'ancien Merkur. Deuxième constatation : avec la nouvelle formule, certaines habitudes ont changé. Les lecteurs déclarant lire presque tout dans le magazine sont trois fois plus nombreux en 2016 qu'en 2010 et représentent désormais 15% de l'échantillon.

La fréquence de prise en main du magazine est également plus élevée : les personnes déclarant prendre le journal en main plus de trois fois représentent 40% du lectorat en 2016 contre 29% en 2010. Le temps consacré à la lecture du magazine est en légère hausse, passant en moyenne de 24 à 28 minutes et 9% des répondants lui consacre plus d'une heure. Chaque numéro circule un peu plus que précédemment. 49% des exemplaires sont consultés par 2 à 3 personnes. Une fois lu, 27% des magazines sont jetés mais 29% sont donnés à d'autres lecteurs et le reste est conservé. 14% des lecteurs conservent tous les numéros.

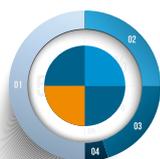
La nouvelle formule est jugée beaucoup mieux que la précédente par 49% des sondés et si le magazine disparaissait, il manquerait à 76% des personnes interrogées. En ce qui concerne la présentation du magazine, la nouvelle mise en page plait à 98% des répondants (71% en 2010) et 94% des lecteurs soulignent la qualité des photos. Le contenu est jugé plus positivement qu'en 2010 sur ses différents aspects : utilité et qualité de l'information, style rédactionnel et longueur des articles. Les interviews sont jugées intéressantes par 96% des personnes interrogées ; 80% pensent que Merkur est un magazine utile pour leur vie professionnelle ; 72% que Merkur est une précieuse source d'information sur l'économie et les entreprises du Luxembourg ; enfin 44% voient Merkur comme un média de référence sur l'économie. Les rubriques qui intéressent le plus les lecteurs sont : les news entreprise, le dossier, la rubrique économie, les start-up et success stories et les calendriers de manifestations et de formation. Parmi les suggestions d'amélioration recueillies, les lecteurs demandent plus d'articles sur le droit des sociétés et les lois en préparation, plus d'analyses de l'économie internationale, plus de témoignages d'entrepreneurs sociaux ou créatifs et encore plus d'illustrations, schémas et infographies.

Tableau comparatif de la presse professionnelle

	VOLUME	TIRAGE	PÉRIODICITÉ
Merkur	134 pages	35.000	bimestrielle (6 éditions/an)
Paperjam	154 pages	20.000	mensuelle (10 éditions/an)
Handwierk	48 pages	8.000	mensuelle (10 éditions/an)
Echo de l'Industrie	64 pages	3.000	bimestrielle (6 éditions/an)
clc connect	24 pages	2.000	bimestrielle (6 éditions/an)

La newsletter hebdomadaire Merkur, le portail d'information sur la vie des sociétés merkur.lu et la chaîne vidéo sur Internet MerkurTV complètent le magazine en offrant au public intéressé des actualités sur la vie économique et entrepreneuriale du Luxembourg et en approfondissant certains sujets développés dans le bimestriel.

LANCEMENT DE LA HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

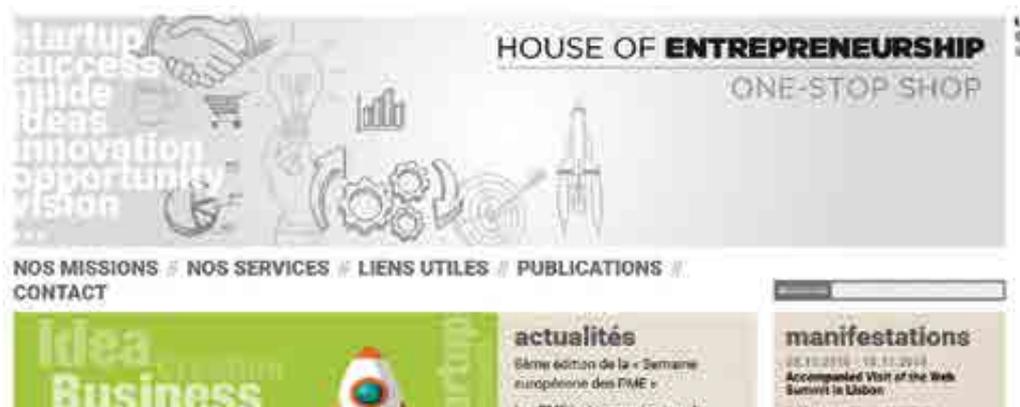


Si les clés de la nouvelle « House of Entrepreneurship - One-Stop Shop » ont été officiellement remises le 30 septembre 2016 à l'occasion des festivités du 175^e anniversaire de la Chambre de Commerce, la presse a pu découvrir la nouvelle entité le jeudi 6 octobre.

Les services et les bureaux du nouveau guichet voué entièrement à la facilitation des démarches en matière d'établissement, ainsi qu'à la promotion de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprise ont été dévoilés en présence de Francine Closener, secrétaire d'État à l'Économie, de Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce, de Carlo Thelen, Directeur Général de la Chambre de Commerce et des nombreux partenaires publics et privés associés. La direction communication et médias a pris en charge la communication et le marketing autour du lancement du nouveau guichet unique situé au Kirchberg à côté de la « House of Finance ».

6 OCTOBRE 2016

Le site Internet de la « House of Entrepreneurship » est dévoilé lors d'une conférence de presse.



Le lancement de la « House of Entrepreneurship » est accompagné d'une campagne de communication.



CAMPAGNES WINWIN.LU ET TALENTCHECK



« *L'apprentissage : avançons ensemble !* ». Tel est le slogan et le message clé de la campagne de promotion de l'apprentissage lancée mi-avril 2016 par la Chambre de Commerce, qui a également lancé à la même date l'initiative « *TalentCheck* » proposant aux futurs apprentis un outil visant à améliorer leur orientation professionnelle.

La campagne de promotion de l'apprentissage « winwin.lu » a pour objectif d'informer et de sensibiliser le public aux avantages de la formation professionnelle initiale et à améliorer la perception de cette voie de formation auprès des parties concernées (étudiants, parents, enseignants et entreprises).

13 AVRIL 2016

Iris Hoffelt, conseillère, responsable du projet « *TalentCheck* », Roger Thoss, responsable de la formation initiale et de l'apprentissage, Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et Patrick Ernzer, directeur Communication et Médias de la Chambre de Commerce lors de la présentation.



SITE INTERNET



Sur le site Internet www.cc.lu les visiteurs trouvent une multitude d'informations sur les services, les activités et les positions de la Chambre de Commerce, d'une part, et sur l'économie et la vie des sociétés, d'autre part.

Un soin particulier a été apporté à l'ergonomie du site ainsi qu'à l'interaction avec des sites partenaires, tels que le portail entreprises du gouvernement (www.guichet.lu), le portail d'information sur la vie des sociétés www.merkur.lu, le blog économique www.carlothelen.lu, le think tank indépendant IDEA (www-fondation-idea.lu) ou encore les sites de la « House of Training » (www.houseoftraining.lu) et de la « House of Entrepreneurship » (www.houseofentrepreneurship.lu). Le site met également en avant les succès des entreprises luxembourgeoises via la rubrique « Success stories » et l'esprit d'innovation des jeunes entreprises via la rubrique « Start-up ».

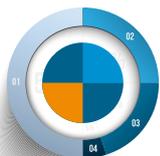


Statistiques du site www.cc.lu

	2016	2015
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	18.588	14.692
Visites (moyenne mensuelle)	39.936	30.075
Total visiteurs uniques	223.058	169.473
Total visites	479.236	346.421
Pages vues (moyenne mensuelle)	451.138	211.085
Abonnés newsletter CC	7.480	7.018
Total des actualités publiées sur la page d'accueil	337	271
Total des manifestations annoncées	147	178

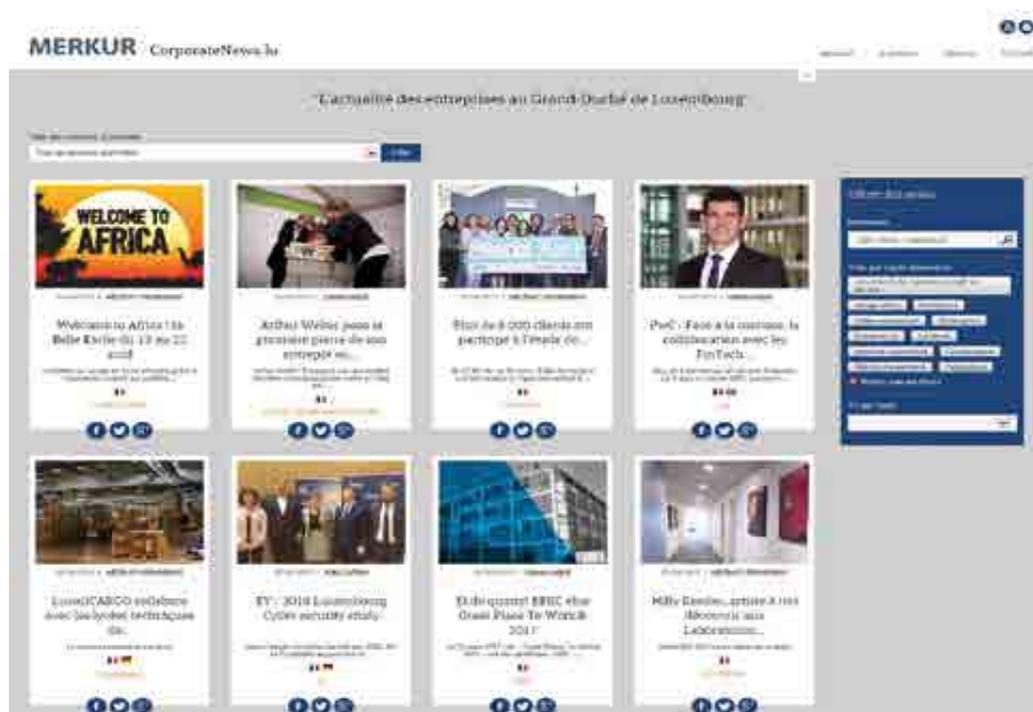
Afin d'assurer un accès rapide à ses différents sites Internet, la Chambre de Commerce dispose de son propre serveur web qui offre de larges capacités de stockage et une excellente bande passante. A l'heure actuelle, la Chambre de Commerce est le propriétaire d'une dizaine de sites web dont elle assure la gestion et les mises à jour. Son serveur web héberge une trentaine de sites propres et partenaires. La direction communication et médias centralise aussi la réservation et la gestion des noms de sites détenus par la Chambre de Commerce (+ de 300 noms de domaine).

LE PORTAIL D'INFORMATION SUR LA VIE DES SOCIÉTÉS MERKUR.LU



Avec le portail « Merkur Corporate News » (www.merkur.lu), la Chambre de Commerce met à disposition des entreprises luxembourgeoises un site d'information sur la vie des sociétés opérant au Grand-Duché de Luxembourg.

Fonctionnant comme un site d'agrégation des informations diffusées directement par les entreprises, le portail publie ces informations sur la vie des sociétés sous la responsabilité de leurs auteurs, c'est-à-dire des entreprises dont elles émanent. Les nouvelles diffusées sur le portail font l'objet d'un « news stream » repris et actualisé en live sur la page d'accueil du site de la CC et une sélection est également intégrée dans la newsletter hebdomadaire de la Chambre de Commerce. Le portail regroupait fin 2016 plus de 3.350 news d'entreprises dont 723 furent publiées pour la seule année 2016.



BLOG DU CHEF ÉCONOMISTE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE



Le blog du chef économiste est un élément clé de la stratégie de la Chambre de Commerce en matière de médias sociaux et a pour objectif de renseigner un public intéressé sur les actualités et tendances économiques du pays.

Il poursuit en outre un objectif didactique dans la mesure où il essaie de sensibiliser un public non averti aux questions économiques en expliquant régulièrement dans un langage vulgarisé certains concepts et fonctionnements de l'économie. Finalement, le blog offre à la Chambre de Commerce la possibilité d'entrer en dialogue avec le public qui peut s'exprimer en commentant les articles publiés. Au total, 15 (15 en 2015) articles ont été publiés en 2016 sur le blog économique suscitant 11 (28) commentaires.

Statistiques du site www.carlothelen.lu

	2016	2015
Visiteurs uniques (moyenne mensuelle)	3.990	3.480
Pages vues (moyenne mensuelle)	173.621	64.309
Total pages vues	2.083.452	771.718
Commentaires publiés	11	28
Articles publiés	15	15

Les articles publiés sur le blog du chef économiste sont régulièrement repris par les médias.

L'ÉCONOMIE LUXEMBOURGEOISE

ACTUALITÉS, TENDANCES ET ANALYSES
PAR CARLO THELEN,
CHEF ÉCONOMISTE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Home La Chambre de Commerce Documents de référence Biographies Liens utiles

Nouvel objectif : déficit budgétaire ?

Posted on April 26, 2016 by Carlo

En chargeant la banque avec une réforme fiscale pro-cyclique, le Gouvernement a privilégié à l'objectif initial de consolidation un objectif de redistribution « tous azimuts », au demeurant encore trop peu ciblé vers les personnes réellement en détresse sociale. Le « Zukunftsbuck » est devenu à l'occasion du budget 2016 un « Zukunftspöckchen », avant de se muer en « Eisenkesselpöck » au prix fort de l'abandon potentiel de l'assainissement des finances publiques. Le dernier avis budgétaire de la Chambre de Commerce avait été intitulé « Le relâchement budgétaire, une menace pour le modèle luxembourgeois ? ». Nous y sommes... Espérons que la conjoncture demeure clémente!

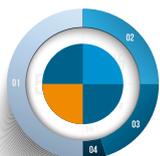
Continuer à lire →

Publié le 26 avril 2016, 14h00 sur [Facebook](#) | [Ligne à news](#)

social media icons

- April 2016 (1)
- March 2016 (1)
- February 2016 (2)
- January 2016 (1)
- December 2015 (1)
- November 2015 (1)
- October 2015 (1)
- September 2015 (1)
- July 2015 (2)
- May 2015 (2)
- April 2015 (1)
- March 2015 (3)
- February 2015 (2)
- January 2015 (1)

MERKUR TV : L'ACTUALITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EN VIDÉO



Le service audio-visuel de la Chambre de Commerce assure la production et la postproduction de vidéos, d'animations et de clips en tout genre. Ces productions alimentent les différents sites web entretenus par la Chambre de Commerce ainsi que sa propre chaîne vidéo sur Internet Merkur TV.

Proposant ces contenus en libre accès, Merkur TV vise un public large en ne s'adressant pas exclusivement aux entreprises, mais de manière plus générale à toute personne s'intéressant aux questions économiques. La chaîne propose des captations de conférences, des reportages synthétiques, des infographies animées, des clips de promotion et autres reportages sur l'économie luxembourgeoise. En 2016, le service audiovisuel a réalisé 33 (28) vidéos, 819 (758) photos publiées dans les différents supports de la Chambre de Commerce (Merkur, Site web, publications) et 5 clips audio (5).



Le lancement de la s.à r.l. simplifiée a fait l'objet sur MerkurTV d'une vidéo didactique expliquant les avantages de la nouvelle forme de société (<https://vimeo.com/196757710>)



PUBLICATIONS :

L'INFORMATION AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE



Parmi les principales publications de brochures, annonces et autres supports promotionnels réalisés en 2016 par la Chambre de Commerce, il convient de citer :

- » Brochure de présentations des résultats de l'étude stratégique «Troisième révolution industrielle»* ;
- » Rapport annuel 2015 de la Chambre de Commerce ;
- » Calendrier officiel des activités du commerce extérieur 2016 ;
- » Bulletin économique «Actualité & tendances» n°18 ;
- » Brochure d'information «Startklar für das eigene Unternehmen» ;
- » Agenda didactique «Luxembourg : petit pays, grand nombres» ;
- » Dépliant sur l'entrepreneuriat au féminin ;
- » Brochure d'information sur la transmission d'entreprise (actualisation) ;
- » Annonces diverses.
- » Offres d'emploi ;
- » Invitations ;
- » Roll-up pour la promotion des Business Clubs France et Allemagne, etc.

** Le processus participatif pour l'élaboration d'une étude stratégique portant sur la «Troisième révolution industrielle» (TIR) a été initié par le ministère de l'Économie en collaboration avec la Chambre de Commerce et IMS Luxembourg. La TIR se caractérise par la transition vers un nouveau modèle économique défini notamment par le couplage des technologies de l'information, des énergies renouvelables et des réseaux de transport intelligents.*

RELATIONS PRESSE

5 JUILLET 2016

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce ; Michel Wurth, président de la Chambre de Commerce ; Fernand Ernster, Vice-président de la Chambre de Commerce, président du Conseil d'administration de la House of Training et président du Conseil de surveillance de l'ISEC-HdW (Institut Supérieur de l'Économie - Hochschule der Wirtschaft et Gérard Eischen, directeur Formation et Services aux PME (de g. à dr.) lors d'une conférence de presse dédiée à la formation, organisée en marge de son Assemblée plénière qui s'est déroulée au Lycée technique de Lallange à Esch-sur-Alzette.



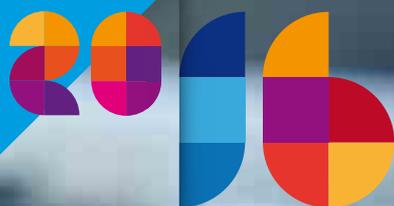
En 2016, la Chambre de Commerce a organisé 79 (71 en 2015) contacts presse :

- » 8 (6) conférences de presse,
- » 50 (37) communiqués de presse ;
- » 21 (28) invitations à des manifestations organisées par la Chambre de Commerce et/ou ses partenaires.

Plus de 280 (250 en 2015) articles ont été publiés dans la presse écrite sur les activités et prises de position de la Chambre de Commerce au courant de 2016.

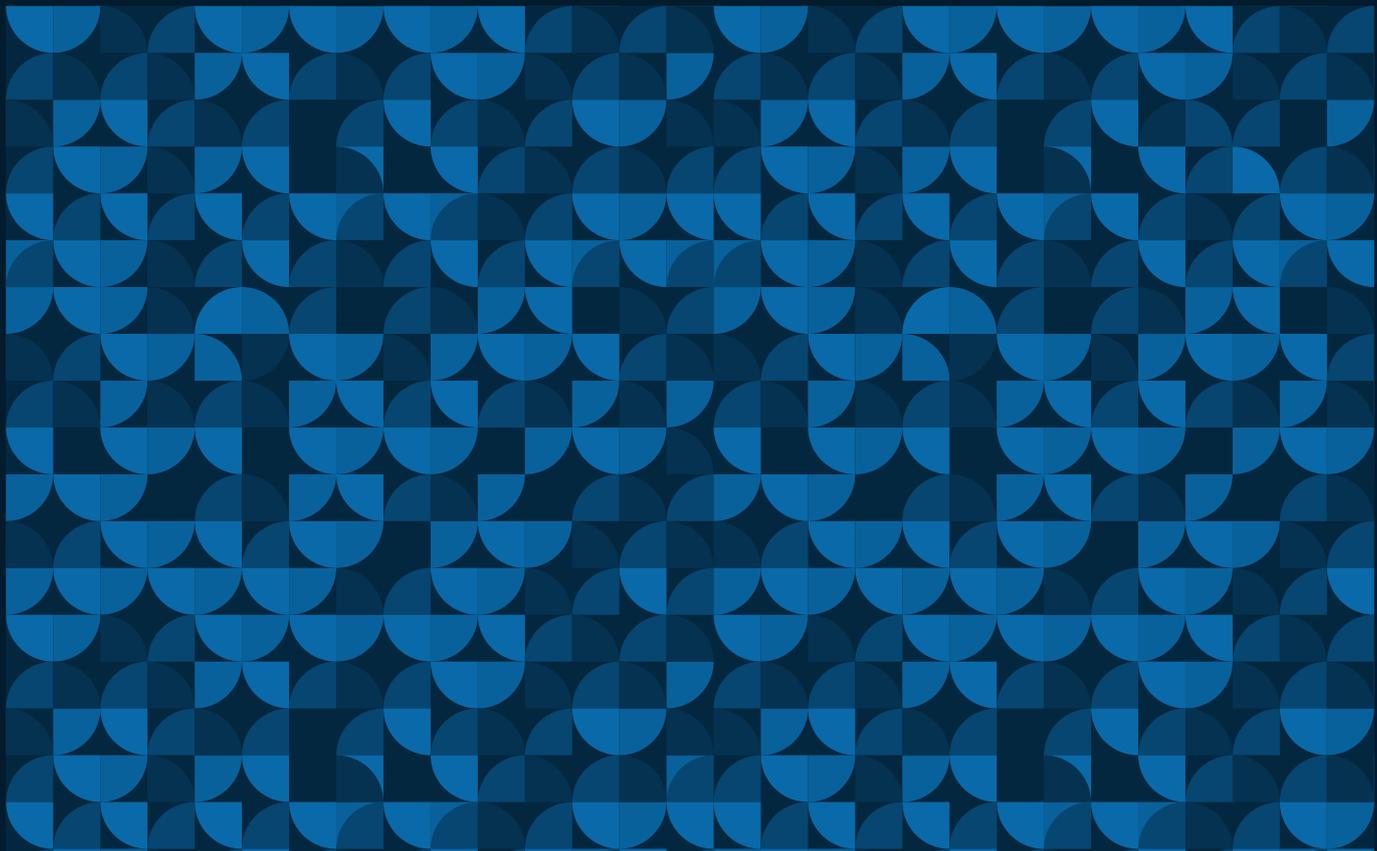
La direction communication et médias a assuré, par ailleurs, la vice-présidence du conseil d'administration de Luxembourg Congrès S.A. et du G.I.E. *Luxembourg for Tourism*, a participé activement à plusieurs groupes de travail du Cluster MICE et a représenté la Chambre de Commerce au sein du comité interministériel et interinstitutionnel *Inspiring Luxembourg*, qui est en charge de la stratégie luxembourgeoise en matière de nation branding. Un membre de la direction communication et médias a été membre du comité de sélection du projet pour le pavillon national à l'exposition universelle EXPO 2020 Dubai et a participé en qualité d'expert en communication au conseil d'administration de la fondation IDEA a.s.b.l. ainsi qu'aux réunions préparatoires du conseil d'administration de LuxExpo S.A.





COMPTE DE RÉSULTATS 2016

DEVISE : EUR	31/12/2016	31/12/2015
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	10 201 367,16	9 908 542,18
Achats et services extérieurs	17 120 047,90	16 583 034,49
Dotations aux amortissements	2 392 136,40	2 339 490,25
Total des charges d'exploitation	29 713 551,46	28 831 066,92
Cotisations et autres produits de gestion	43 234 363,83	40 629 794,15
Contributions extérieures et droits d'inscription	498 806,73	2 004 788,89
Total des produits d'exploitation	43 733 170,56	42 634 583,04
Résultat d'exploitation	14 019 619,10	13 803 516,12
2. RÉSULTAT FINANCIER		
Charges financières	259 712,86	292 539,22
Produits financiers	198 387,97	250 760,42
Résultat financier	-61 324,89	-41 778,80
3. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-880 870,50	-257 883,35
4. SOLDE NET PROVISIONS	1 034 004,69	752 695,41
5. DOTATION AU FONDS DE PÉRÉQUATION CONJONCTURELLE	-9 172 428,46	-9 266 757,10
6. DOTATION AU FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	-4 486 752,51	-4 276 964,81
7. REPRISE FONDS DE PROMOTION DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE GÉNÉRAL	2 707 683,55	775 569,27
RESULTAT DE L'EXERCICE :	3 159 930,98	1 488 396,74



SIÈGE

WWW.CC.LU

CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
7, rue Alcide de Gasperi - L-1615 Luxembourg-Kirchberg
Tél.: (+352) 42 39 39-1 - E-mail: chamcom@cc.lu

